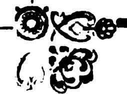
55e Année. N° 5 Mai 1900.



JOURNAL DU MAGNÉTISME

ET DE LA PSYCHOLOGIE

FONDÉ EN 1845 PAR M. LE BARON DU POTET

Organe de la Société magnétique de France

Paraissant du 15 au 20 de chaque mois

Directeur : H. Durville

Rédacteur en Chef : G. Fabius de Champville

Secrétaire de la Rédaction : Georges Démarest

ABONNEMENT : **10** francs par an, pour toute l'Union postale

Prix du numéro : Un franc

ON S'ABONNE à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, à Paris, à l'ordre de M. Durville et dans tous les bureaux de poste.

Le montant de l'abonnement est remboursé en *Annonces* dans le Journal, en *Ouvrages de propagande*, ou avec les *Aimants vitalisés du professeur H. Durville*).





SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

Fondée le 6 octobre 1887

Dans le but d'étudier le Magnétisme par la méthode expérimentale et d'en vulgariser la pratique

MEMBRES ACTIFS

(*Conseil administratif*)

* Bodereau, 9, rue Poulletier.
* Bouleau, *Masseur*, 85, rue de Longchamps.
Bossong, *Électricien*, 225, boulevard Voltaire.
Bouvery, 4, rue de Mulhouse.
Carré, 18, rue du Château-d'Eau.
* Couillerot, *Masseur*, 18, rue de la Républ. Charenton
Courlet, 66, rue Truffaut.
Deforges, 48, boulevard Gambetta. Nogent-s-Marne.
Delarue, 131, rue de Charonne.
* Demé, *Masseur-orthopédiste*, 39, rue de la Voûte.
Desvignes, 8, rue Botzaris.
* Durin, *Magnétiseur*, 194, Grande-Rue, Saint-Maurice.
Durville, *Magnétiseur*. 23, rue Saint-Merri.
* *Docteur* Encausse (Papus), 87, boul. Montmorency.
Gravier, *Prof. d'Arboriculture*. 18, rue de Savoie.
* Hénault, *Magnétiseur*, 28, rue Dussoubs.
Hénot, 12, rue de la Tour.
* Keil, 94, boulevard Richard-Lenoir.
Milet, 37, rue du Repos.
* Ouiste, *Magnétiseur*, 20, rue Berzélius.
Pagès, 6, rue Turbigo.
Réveilhac, 8, avenue de la République.
B. de Rollière, *ingénieur*, 26, boul. d'Argenson, Neuilly.
Ruh (Ch.), 11, rue Carnot, à Levallois, Seine.
* Thomas, *Masseur*, 91, rue Saint-Honoré.
* Voillemin (Mlle), 6, villa Constat.

CORRESPONDANTS NATIONAUX

Adrien Adam, *Guérisseur*, St-Ouen, pr. Vendôme. L. et C.
Baron, Saint-Avertin. Indre-et-Loire.
Docteur Berjoan, Vinça. Pyrénées-Orientales.
Bernard (Ach.), 7, rue Chantrelle, Saint-Quentin.
Dr Bertrand-Lauze, pl. de la République, Alais, Gard.
Bornard-Colliard, Chanay, par Seyssel. Ain.
* Chemin, *Masseur*, 10, rue Verte. Orléans.
Chomier, *Manufacturier*, rue Daguerre. St-Etienne.
Chossat, *Ingénieur*, Cour-Cheverny, Loir-et-Cher.
Corrot, (Elymas), 11 r. Notre-Dame, St-Dizier. Hte-M.
* Dassieu, *Magnétiseur*, 20, faub. St-Etienne. Toulouse.
Docteur David. Narbonne. Aude.
Docteur Dupouy. Larroque. Gers.
Février-Hemard, 83 bis, faub. de Bourgogne. Orléans.
Fourrier, *Avoué*, Batna, Algérie.
Gavot père, *Brasseur*, 2, rue Haute-Vallée. Orléans.
Genin, *Libraire*, Sedan, Ardennes.
Gérard, *Photographe*, 55, avenue de la Gare. Rennes.
Jacquet de May, 1, rue Montfort. Rennes.
Jacquot, Usine du Parc. Dijon.
Jollivet-Castelot, 9, rue Saint-Jean. Douai.
Lacombe, *Magnétiseur*, Comte, Lot-et-Garonne.
Lageais, *Instituteur*, 14, rue Faurie. Limoges.
Lalanne, *Menuisier*, Lespéron. Landes.
Méert, *Tailleur*, Vittel, Vosges.
Michelland, St-Martin, p. St-Jean de Maurienne. Savoie.
Mialhe, *Entrepreneur*, Labessonnié, Tarn.
Otto (Eug.), rue Camp-Long, Lantosque. Alpes-Marit.
Recoules. *Magnétiseur*, 6, rue Mosaïque, Narbonne.
Revel, 4, place Puvis de Chavanne. Lyon.
Siatte, *Greffier*, Cirey-sur-Vesouze, M.-et-Moselle.
Suire., 97, rue de Pons, Cognac. Charente.
* Tournon, Mormant, Seine et-Marne.
Visseriat, *prop.* Rochetoirin, par La Tour du Pin, Isère.

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

G. d'Armoric, 49, Accacia Road, Londres. N. W.
Docteur Bernier, Jacmel. Haïti.
Bernobich, 23, Via Siana, Pola. Autriche.
Bertoncini, 114, App. Panama, Répub. de Colombie.
Docteur Bourada, Roman, Roumanie.
Carrera, *Enregistrement*, Saint-Louis. Sénégal.
Docteur Correo Barata, Tribunal de Contas. Lisbonne.
* Dentzkof, *Méd.-magn.*, Instit Rubio, Moncloa. Madrid.
Docteur Girgois, 2691, Cuyo, République Argentine.
Herb (Mme), *Méd.-Guéris.*, 22, Cab. de Gracia Madrid
Letoquard, *Eléctr.*, 81. Macdougal, Strect. New-York.
Rosat, aux Granges, Pays d'En-Haut, Suisse.
* Vandevelde, *magnét.* Gualeguaychu, Républ. Argent.
Zaméro, chez M. Homère, droguiste, Smyrne. T. d'Asie.

Comité de Direction pour 1900

MM. X.	Président d'honneur
le Dr Dupouy.	Vice-président d'honneur
le Dr Encausse (Papus).	Président.
Durin.	Vice Président
Demé.	—
H. Durville.	Secrétaire général
Carré.	Secrétaire
Couillerot	Secrétaire

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ

Prix du Magnétoscope . . . . 300 fr.

A l'inventeur du meilleur instrument montrant la réalité de l'agent magnétique et la polarité humaine.

Le service régulier du *Journal du Magnétisme* est fait à tous les membres de la *Société* et une carte, pouvant être considérée comme une carte d'identité, imprimée sur parchemin, leur est remise gratuitement.



NOTA. — Les noms qui sont précédés d'un * indiquent ceux qui sont diplômés de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, soit à titre de Professeurs, soit à titre d'élèves. — Les adresses où il n'y a pas d'indications de localité désignent Paris.

JOURNAL DU MAGNÉTISME ET DE LA PSYCHOLOGIE

(Du Registre des Abonnés)

ARTISTES-DESSINATEURS

Paris

Clair Guyot, 53, rue Caulaincourt.

BAINS

Paris

Bourdillon, Vapeur, Douches, Massage, 13, b. du Temple

BICYCLETTES et AUTOMOBILES

Paris

Cycles Rochet, 23, avenue des Champs-Elysées.

CAFÉS et RESTAURANTS

Paris

Lefèvre. *Brasserie de l'Avenir*, 73, boul. Sébastopol
Masson. *Café d'Harcourt*, 8, place de la Sorbonne.

Province

A. Durville. Ronchères, par St-Fargeau. Yonne.

CARTOMANCIENNES

Paris

Lucile (Mme), 35, rue de Londres.

CHIROMANCIENNES

Paris

Emily (Mme) (*et Graphologue*), 6, rue du Sabot.

CORSETS ET JUPONS

Paris

Mélanie de Gruyter, 76, rue St-Lazare.

DENTISTES

Paris

Magné (M. et Mme), Pose, Extraction, 321, fg. St-Antoine.

Province

Dillies Ladessus, Creil, Oise.

GRAPHOLOGIE

Paris

Fraya (Mme), 29, rue de Berne.

GRAVEURS

Paris

Guttin, 114, rue du Temple.

GROUPES SPIRITES

Paris

Chartier, 89, rue des Pyrénées (séances, sam., 8 h. 1/2).

Province

Agulana (Mme), 4, rue Gratiolet. Bordeaux.

INFIRMIERS

Paris

Ecole *professionn. des Infirmières*, 8, r. Garancière.

JOURNAUX (*Du service d'échange*)

Paris

L'Initiation, directeur *Papus*, 87, boul. Montmorency.
Revue scientifique du spiritisme, 40, boul. Exelmans.
Revue Spirite, directeur *Leymarie*, 42, rue St-Jacques.

Province

L'Hyperchimie, directeur, *Jollivet-Castelot*, Douai.
La Résurrection, directeur *Jounet*, St-Raphael, Var.

JURISCONSULTES

Paris

Harmois, 119, boulevard Voltaire.

KIRSCHS (*vieux garantis nature*).

Province

Pétremand, *maire*, Loulan-les-Forges, Hte-Saône.

LINGERIE

Paris

Marie (Mme) (*Ex-cartomanc.*), 28, Aven. Parmentier.

MAGNÉTISEURS

Paris

* Arnould (Mme), 4, faubourg Poissonnière.
Conard, 32, rue de la Boëtie.
H. Durville, 23, rue Saint-Merri.
* Warren, 12, rue de Trévise.

Province-Etranger

* Albert, 12, boulevard de Laval. Angers.
Barillié, 26, rue du Pont-de-Cé. Angers.
Besson, 34, rue d'Alsace. Béziers.
Blauvac, 4 place de la Rotonde. Marseille.
Bourlé, 30, rue Lesueur, Le Havre.
Castex, rue du Jardin Public, Agen.
* Chirac (F.), boul. Henri-IV, Ambert, Puy-de-Dôme.
* Dameron, Chemin de Lauradoux. Clermont-Ferrand.
Dr Gratzinger, 37, Porzellangasse. Vienne. Autriche.
Jouet, La Croix-Blanche. Thouars. Deux-Sèvres.
Laigneau, 3, rue de l'Hôpital Saint-Roch, Lille.
Lapalus, Perret, par Tramayes, Saône-et-Loire.
Laure (Mme), 9, rue Chèvre, Angers.
Lespès, Goulard, par Agen. Lot-et-Garonne.
Luttenbacher. 5, Menteuffelstrasse. Strasbourg.
* Maisonnave, 22, allée du Grand-Tour. Pau.
C. Morchio, via Marsala, Rapallo. Italie.
* Mouroux, 18, boulevard de Laval. Angers.
Parjade, J. Bègles, Gironde.

MAGNÉTISEURS (*suite*)

Province-Etranger

Pinard, 80, rue George-Sand. Tours.
Pons, 4, Via Pevere, Gênes. Italie.
A. Raynal (Mme), 92, rue St-Sébastien, Marseille.
Ravier, 33, quai Saint-Vincent. Lyon.
* Schabenberger, 67.T rquenstrasse, Munich, Allemagne
Schroeder, F., 2, Lehrstrass, Leipsig, Allemagne.
Silvain (J.), Trois-Rivières, Guadeloupe.
* Tergan, 6, avenue de la Gare, Nice.
Trey (Denis), Pontivy. Morbihan.
* Willy Reichel, 26, Kothernstrasse. Berlin.

MARC DE CAFÉ (*avenir dévoilé par le*)

Paris

Bizeau (Mme), 58, rue des Poissonniers.

MASSEURS

Paris

* Bouleau, 35. rue de Longchamps.
Bourbonneux, 187, faubourg St-Antoine.
H. Durville, 23, Rue Saint-Merri.
H. Durville (Mme), 23, Rue Saint-Merri.
Prim (Mme). 5, rue de Rigny.
Rey (Mme). Villa Poirier, 90, rue Lécourbe.
Toussaint (Mme), 9, rue Lamartine.

Province-Etranger

* Auvinet, La Barbinière, par Chantonnay, Vendée.
Azema (Mlle), boulevard Gambetta, Alais, Gard.
Baty, La Foret, par Cerisey. Deux-Sèvres.
Coste, 57, Cours Morand. Lyon.
C. Géron, Doret, par Thouars. Deux-Sèvres.
Harraden. Jackson, Michigan. Etats Unis.
* Lecomte, 22, rue du Bourg-Bélé. Le Mans.
Lefevre, L. (*Gymnastique*), Chauny, Aisne.
Ley (Mme), 160, White Ladies Road, Clifton, Bristol.
Martin (Mme), 12. rue Gounod, Nice.
Walrandt, 28, r. Haute. Chapelle les-Herlem., Belgique.

MÉDECINS

Paris

Dr Conan, 42, rue de la Tour.
Michaux, rue de Pantin, Aubervilliers (près Paris).

Province-Etranger

Dr Arnulphy fils, 16, avenue de la Gare. Nice.
Bönisch, 108, Marialisfert, Vienne, Autriche.
Fugairon, Savignac, par Ax-les-Thermes, Ariège.
Hernandez (Vicente), 6, Gravina, Seville, Espagne.
Lassalette, 33, rue de la Préfecture, Pau,
Namorado, Extremos. Portugal.
Poppleton, Luzarches, Seine-et-Oise.
Prédescu, Piata N., Roumanie.
Surville, 6, rue des Châlets, Toulouse.

MÉDIUMS

Paris

Basset (Mme), 148, rue Montmartre (*Médium voyant*).

PARFUMERIE FINE

Paris

Jacob de Changé (Mme) (*ex-somnambule*), 54 r. Richelieu

PHARMACIENS

Province

Courrier. Beauvais (Oise).
Dechaux, aux Abrets. Isère.
Dickson, La Charité. Nièvre.
Dupuy. Queyrac. Gironde.

PROFESSEURS DE CHANT

Paris

Cottin (*Mandoline, Guitare*), 65, rue Demours.

PROPHÉTIE

Paris

Gratian (Mlle *Camille*), 82, rue de Clichy.

SAGE-FEMMES

Paris

Méhaline (Mme), 17, avenue des Ternes.
Pescheur (Mme) (*Somnambule*), 2, rue des Poissonniers.

SOCIÉTÉS - SYNDICATS

Paris

Syndicat d. masseurs et magnétiseurs, 23, r St-Merri
Syndicat de la presse spiritualiste de France id.

Province

Association des étudiants, 24, r. Montardy. Toulouse.

SOMNAMBULES

Paris

Berthe (Mme), 23, rue Saint-Merri.
Claire (Mlle), 8, rue Lesueur.
Ida (Mme) 64, rue du Chemin-Vert.

Province

Andréa (Mme). 10, rue de Savoie, à Lyon.
Louisa (Mme), 37, rue du Pas St-Georges, à Bordeaux.

TABLEAUX EN CHEVEUX

Paris

Gran (Mme), *ex-Somnambule*, 33, faub. Montmartre

VINS

Province

G. Larnac, *Propriétaire*, Saint-Gervais, Gard.





SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

(Faculté libre des Sciences magnétiques)

ÉCOLES SECONDAIRES A LYON, BORDEAUX ET MADRID

Enseignement supérieur libre (Autorisation en date du 26 Mars 1895)

SYNDICAT DES MASSEURS ET MAGNÉTISEURS

PÉTITION DES MASSEURS ET DES MAGNETISEURS

Les malades guéris ou soulagés par le *Massage*, *le Magnétisme* ou le *Massage magnétique*, d'accord avec les partisans de ces pratiques.

CONSIDÉRANT :

1° *Que les Masseurs et les Magnétiseurs guérissent un grand nombre de malades que les médecins sont impuissants à soulager ;*

2° *Que leurs pratiques et procédés, excluant toute prescription de médicaments, ne présentent aucun danger* ;

3° *Que les médecins, n'ayant jamais apprécié le Magnétisme, ni même le Massage à leur juste valeur, ne remplissent pas toujours les conditions physiques nécessaires pour se livrer à la pratique de cet art ;*

4° *Que les connaissances indispensables pour pratiquer le Magnétisme et le Massage sont faciles à acquérir par tous ceux qui possèdent certaines dispositions spéciales ;*

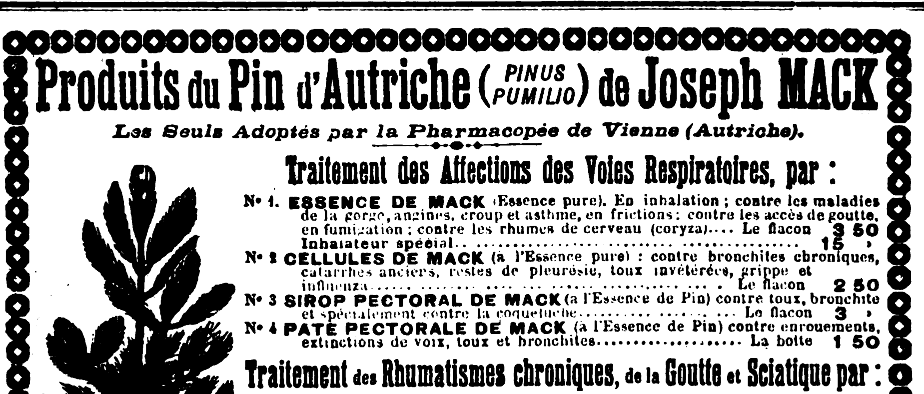
5° *Enfin, que certains individus, ne possèdant même aucune instruction, sont de puissants guérisseurs*,

Demandent instamment aux pouvoirs législatifs que les droits des Masseurs et Magnétiseurs soient définis dans un amendement qui doit compléter la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.

La présente PÉTITION, signée par les intéressés, tant en France que dans les Colonies et par les Français domiciliés à l'Etranger, doit être adressée à M. DURVILLE, directeur du *Journal du Magnétisme*, 23, Rue Saint-Merri, Paris.

SIGNATURES	PROFESSIONS	ADRESSES DES SIGNATAIRES


VIN DE NECKER
fortifiant, nutritif, omnitonique
RECONSTITUANT ÉNERGIQUE
Le plus agréable
et le plus efficace des vins stimulants
La composition de ce tonique indique les maux qu'il guérira. Il faut l'employer dans l'anémie, l'épuisement, la convalescence de toutes les fièvres, le diabète, la goutte, le rhumatisme, les fatigues morales, intellectuelles et physiques, etc. D'un degré alcoolique très faible il ne produit pas, comme beaucoup d'autres vins similaires, la sensation de brûlures sur les estomacs délicats et accélère la digestion. Succédané de l'Huile de Foie de Morue. Consulter le médecin.
PRIX EN FRANCE 5 francs
COMPOSITION
COCA
CACAO
KOLA
QUINIUM
GLYCÉROPHOSPHATE
IODE, TANNIN
ET FER
SAMOS EXTRA
DÉPOT GÉNÉRAL & VENTE en GROS : Grande PHARMACIE NORMALE de la RUE MONTMARTRE
65, Rue Montmartre — P. ROUE, pharmacien de 1re classe
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Se méfier des contrefaçons
Exiger l'ÉTIQUETTE DE GARANTIE ci-contre


Produits du Pin d'Autriche (PINUS PUMILIO) de Joseph MACK
Les Seuls Adoptés par la Pharmacopée de Vienne (Autriche).
Traitement des Affections des Voies Respiratoires, par :
N° 1. ESSENCE DE MACK (Essence pure). En inhalation ; contre les maladies de la gorge, angines, croup et asthme, en frictions : contre les accès de goutte, en fumigation ; contre les rhumes de cerveau (coryza).... Le flacon 3 50
Inhalateur spécial.......... 15 »
N° 2 CELLULES DE MACK (à l'Essence pure) : contre bronchites chroniques, catarrhes anciens, restes de pleurésie, toux invétérées, grippe et influenza.......... Le flacon 2 50
N° 3 SIROP PECTORAL DE MACK (à l'Essence de Pin) contre toux, bronchite et spécialement contre la coqueluche.......... Le flacon 3 »
N° 4 PATE PECTORALE DE MACK (à l'Essence de Pin) contre enrouements, extinctions de voix, toux et bronchites.......... La boite 1 50
Traitement des Rhumatismes chroniques, de la Goutte et Sciatique par :
N° 5 BAIN ANTIRHUMATISMAL DE MACK (Extrait de Pin) contre rhumatismes chroniques, goutte et sciatique.......... Le flacon 1 75
N° 6 SOLUTION DE MACK (à l'Essence de Pin) pour frictions contre douleurs de toute nature et pour vaporisations antiseptiques.......... Le flacon 2 50
DÉPÔT GÉNÉRAL: Phie E. TENDRON, Succr de M. MALLON, 49, Avenue d'Antin, Paris.
Envoi sur demande franco de la Brochure explicative.


EAU DE TABLE
SUPÉRIEURE
Pure, limpide
très fraîche
Exiger
le nom de
Source
PREMIÈRE
sur l'Étiquette,
la Capsule et le Bouchon.
EVIAN-LES-BAINS
SOURCE
PREMIÈRE
Alcaline, Bicarbonatée, Sodique
AUTORISÉE PAR L'ÉTAT
sur le rapport du Dr C. PAUL,
à L'ACADÉMIE de MÉDECINE
SOUVERAINE
DANS LE
TRAITEMENT DES MALADIES
de l'Estomac, l'Intestin
et de l'Appareil biliaire.
et contre Gravelle, Anémie,
Goutte, Rhumatismes.
Recommandée par les Médecins
comme excellente pour les
ENFANTS
DÉPOTS à PARIS :
Cours de Cuisine (Palais-Royal) et Rue Cambon, 12
GROS pour Paris : 209, Rue Lafayette.
Envoi en Province et à l'Étranger.
Caisse 60 bouteilles 27 fr. Caisse 30 bouteilles 15 fr

SOMMAIRE DU NUMÉRO 5
Mai 1900

JOURNAL DU MAGNÉTISME ET DE LA PSYCHOLOGIE

Fondé en 1845 par le Baron Du Potet, parait tous les mois (10 fois par an), sauf en août et septembre, en un fascicule de 32 pages sous couverture.

Il publie les principaux travaux de la *Société magnétique de France* dont il est l'organe, ainsi que le *Compte rendu* de ses séances; le programme des Cours de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*; des *Travaux originaux* sur le Massage, le Magnétisme, le Spiritisme, l'Occultisme, et en général sur toutes les questions philosophiques et sociales qui s'agitent en ce moment; des *Cures magnétiques*; des *Conseils pratiques* permettant à tous ceux dont la santé est équilibrée d'appliquer avec succès le Magnétisme et le Massage magnétique au traitement des diverses maladies; des notes relatives à la *Médecine* usuelle et à l'*Hygiene*, une *Revue des Livres nouveaux*, une *Revue de la Presse*; des *Actualités*, des *Informations*, etc.; enfin une *Tribune pour tous*; et ensuite une *Insertion* d'une ligne sur la couverture du Journal, met directement les lecteurs en relations les uns avec les autres.

Fortement documenté, il tient les lecteurs au courant du mouvement spiritualiste qui s'accentue partout.

Ayant toujours été dirigé par les Maîtres de la Science magnétique, le *Journal du Magnétisme* forme aujourd'hui une collection de 28 volumes qui est, sans contredit, le répertoire le plus complet des connaissances magnétiques. Les 20 premiers volumes (de 600 à 800 pages, petit in-8) furent publiés par le Baron du Potet, de 1845 à 1861; les volumes suivants (de 300 à 450 pages, grand in-8°, impression sur deux colonnes), par le directeur actuel.

***Prix de chacun des 23 prem. vol. de la collection.* 10 fr.**
***Prix du 24e vol.* . . . . 5 fr**
***Prix de chacun des 25e, 26e et 27e vol* . . . . . 4 fr.**

***Prix de l'abonnement annuel* (pour toute l'*Union postale*) : 10 fr. — Prix d'un numéro : 1 franc.**

ANNONCES, *la ligne* . . . . 2 fr.

DIRECTEUR :
H. Durville, 23, rue Saint-Merri.

RÉDACTEUR EN CHEF :
G. Fabius de Champville, 78, rue Taitbout.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Docteur Bertrand-Lauze, Alais. Gard.
Jules Bois 19, rue Gazan.
Docteur Boucher, Saint-Servan, Ile-et-Vilaine.
M. Decrespe, 20, rue Bapst, Asnières. Seine.
Duponchel, 4, rue Coetlogon.
A. Erny, 34, rue Labruyère
L. Esquieu, 58, boulevard Gambetta, Cahors.
Docteur Ferroul, *député*, Narbonne, Aude.
L. Gravier, 18, rue de Savoie
Docteur P. Joire, 42, rue Gambetta. Lille.
Albert Jounet, Saint-Raphaël. Var.
Leclaire. 50, rue des Eglises, Nancy.
G. de Massue, 116, boulevard Montparnasse.
Docteur Papus, 87, boulevard Montmorency.
Commandant Tégrard, 2, rue Champoiseau, Tours.

PRIME DE REMBOURSEMENT aux abonnés

1° A ceux qui ont besoin d'être connus. — Par une insertion d'une ligne répétée dans tous les numéros du journal pendant toute la durée de leur abonnement.

2° A ceux qui ont besoin de connaitre, et pour qui l'insertion ne serait d'aucune utilité, — avec les *Aimants vitalisés* du professeur H. Durville, avec les *Portraits* et *Ouvrages de propagande*, avec les *anciens numéros du Journal* ou les *Conseils pratiques* comptés à raison de 50 centimes.

Pour obtenir l'une ou l'autre de ces *Primes de Remboursement*, il est indispensable de s'abonner, pour une année, directement à la *Librairie du Magnétisme*, ou par l'envoi d'un mandat à l'ordre de M. H. Durville, 23, rue Saint-Merri. La première est accordée sans aucun supplément; pour obtenir la seconde, ajouter, pour port et emballage, 1 fr. 50 au montant de l'abonnement annuel, soit 11 fr. 50 au lieu de 10 fr. (Les aimants ne sont pas envoyés à l'Etranger.)

PRIME A CEUX QUI NE SONT PAS Abonnés

A titre de Prime, le **Journal du Magnétisme** peut être adressé pendant un an, moyennant la somme de 3 francs :

Aux Elèves de *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*,

Aux Abonnés de la *Bibliothèque du Magnétisme*,

A Ceux qui se procurent des ouvrages quelconques par l'intermédiaire de la *Librairie du Magnétisme*,

A tous Ceux qui emploient les *Aimants vitalisés* du professeur H. Durville,

Aux Malades soignés à la *Clinique* de *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* et à la direction de *l'Ecole*,

A tous les Consultants, et en général, à tous Ceux qui, à un titre quelconque, font quelque dépense à la direction du Journal.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé franco à M. H. Durville, directeur, au bureau du Journal.

Les Magnétiseurs Célèbres

D'une humble famille de cultivateurs, MOUROUX (*Théodule*), naquit à Cornant (Yonne), le 18 mars 1867.

Il reçut une bonne instruction primaire à l'école du village; puis, comme ses parents, il se livra aux travaux des champs.

Courageux et actif, il s'habitua de bonne heure aux luttes de la vie et consacra ses ses moments de loisirs à l'étude du Magnétisme et du Psychisme. M. Bouvier, son parent, qui devait acquérir à Lyon, une situation prépondérante, fut son premier maître dans cette voie.

De 21 à 24 ans, il paya sa dette à la patrie; et libéré, il rentra dans sa famille. Mais, la vie des champs ne lui plaisant pas, il vint à Paris, pour se livrer à ses études de prédilection. Employé d'abord chez un architecte pour assurer ses besoins matériels, il abandonna bientôt cette situation pour se livrer exclusivement à la pratique du Magnétisme. En 1893, dès la fondation de l'*Ecole pratique du Magnétisme et de Massage*, il y fut admis, parmi les praticiens, en qualité de chef de clinique.



MOUROUX

En 1894, pour aider à satisfaire la clientèle de Madame Blin, qui abandonnait la pratique magnétique, il se rendit au Mans, puis à Angers, où il devait définitivement se fixer.

Nos lecteurs connaissent maintenant l'histoire de Mouroux ; néanmoins rappelons là brièvement. Vers la fin de 1896, les médecins d'Angers portèrent contre lui des accusations qui leur font peu d'honneur; et, d'accord avec un magistrat peu scrupuleux, ils lui intentèrent un procès en exercice illégal de la médecine. Ce procès fut pour lui un triomphe (V. la brochure *Le Magnétisme et le Massage menacés par les médecins*. Le procès Mouroux à Angers par H. Durville). La police correctionnelle l'acquitta, mais les médecins représentés par leur syndicat, firent appel du jugement; et celui-ci fut confirmé par la Cour d'appel.

D'accord avec les syndicats médicaux de Paris, qui devaient payer une partie des frais, le syndicat d'Angers porta l'affaire à la Cour de Cassation qui doit, à bref délai, rendre son arrêt.



79e CONSEIL PRATIQUE

Extrait du *Cours de Pathologie et Thérapeutique*, professé à *l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage par* H. DURVILLE.

Contre l'Aménorrhée (suppression de règles) et la Dysménorrhée (règles douloureuses)

L'*Aménorrhée* est l'absence de la menstruation chez la femme non enceinte en âge d'être réglée.

Les causes principales tiennent à l'anémie, à l'impression du froid, aux émotions violentes.

La *Dysménorrhée* est caractérisée par l'état de la femme réglée chez laquelle la menstruation est difficile.

Les causes principales, qui sont nombreuses, peuvent tenir aux déviations utérines ; à l'état nerveux qui, lui-même est déterminé par l'anémie ; à l'état congestif de l'utérus, à l endométrite, aux affections des trompes et des ovaires, etc., etc.

Les troubles les plus divers peuvent être la conséquence de ces deux états.

La médecine classique oppose au premier, selon les circonstances, les médicaments dits emménagogues : absinthe, armoise, safran, rue ; les ferrugineux, les toniques, les révulsifs. Dans le second, si elle veut agir honnêtement, elle appelle l'hygiène à son secours ; c'est l'exercice au grand air, les distractions, les bains de siège, les injections très chaudes, même les suppositoires à l'ichthiol, qui réussissent parfois. Mais, c'est l'exception, et le médecin malhonnête prescrit de suite le curetage, qui se paie fort cher sans donner d'autres résultats, les cautérisations iodées, etc., etc.

Depuis quelques années les médecins gynécologistes sérieux emploient aussi le massage qui a donné d'excellents résultats, comme dans toutes les affections de l'utérus et des ovaires ; la méthode de Thure-Brandt est particulièrement efficace contre le plus grand nombre de ces cas. Mais, pour trois raisons, le magnétisme seul est encore de beaucoup préférable, car, 1° son action immédiate sur le système nerveux qui régularise toutes les fonctions de l'organisme, tend immédiatement à rétablir l'équilibre ; 2° se pratiquant par dessus les vêtements, il ne blesse en rien la pudeur des malades ; 3° la pratique magnétique est à la portée de tout le monde, et il n'y a guère que pour les cas compliqués que les malades ont besoin de recourir aux magnétiseurs professionnels.

Voici comment il faut procéder :

MAGNÉTISME HUMAIN. — La malade étant assise, s'asseoir devant elle, appliquer les pieds contre les pieds, les genoux contre les genoux et les mains successivement sur le bas-ventre, sur les reins et les cuisses, pendant 10 à 15 minutes. Passes longitudinales pratiquées très lentement, de la tête à l'épi-l'épigastre, puis de la poitrine aux extrémités, comme pour suturer l'organisme Appliquer encore les mains sur les différentes parties de l'abdomen et plus particulièrement sur la région des ovaires, puis faire des frictions traînantes et des effleurages sur l'abdomen, les cuisses et les jambes, jusqu'aux extrémités. Passes à grands courants pour terminer la séance, qui peut durer de 30 à 50 minutes.

Si la malade est au lit, employer les mêmes procédés. en se plaçant près du lit le plus commodément possible.

Dans les cas d'aménorrhée, répéter les séances tous les jours ou tous les deux ou trois jours, jusqu'à ce que les règles apparaissent et ensuite faire une, deux ou trois séances pendant la semaine qui précède l'époque où elles doivent reparaître.

Dans les cas de dysménorrhée, deux ou trois séances pratiquées quelques jours avant les époques font généralement cesser toute difficulté ; et, sauf de rares exceptions, la menstruation se fait normalement.

AUTOMAGNÉTISATION. — Dans tous les cas, la malade peut exercer une grande action sur la menstruation en se magnétisant elle-même. Pour cela, elle doit appliquer les mains sur les régions des reins, sur celles des ovaires et sur les cuisses. Frictions rotatoires et frictions traînantes sur l'abdomen, effleurages et passes à grands courants depuis la région de l'estomac jusque vers le bas des jambes. Séances de 10 à 15 minutes répétées deux à trois fois par jour.

AIMANT. — Contre l'aménorrhée, appliquer durant tout le jour un plastron magnétique à 4 lames pour exciter tantôt la région des reins, tantôt celle des ovaires. Contre la dysménorrhée, selon la gravité des cas, ap-

pliquer pendant le même temps, sur les mêmes régions, mais presque toujours pour calmer, un plastron magnétique à deux, à trois ou à quatre lames.

Moyens auxiliaires. — Ces moyens sont surtout puisés dans l'hygiène. C'est la marche et l'exercice au grand air; et si l'on peut, la danse, l'équitation, la gymnastique, les bains de siège chauds, les frictions sur les reins et sur l'abdomen, les cataplasmes émollients, les laxatifs doux, les injections tièdes, en ayant soin de les magnétiser soit par le magnétisme humain, soit à l'aide du barreau magnétique. Contre l'aménorrhée, ces moyens peuvent être employés d'une façon aussi constante que possible; contre la dysménorrhée, si le mal ne présente que peu de gravité, les employer de préférence pendant les jours qui précèdent l'époque de l'apparition des règles. Dans les deux cas, faire constamment usage de boissons magnétisées.

EXEMPLES DE CURES

L'aménorrhée et la dysménorrhée se compliquent souvent et donnent naissance à maladie quelconque. Si celle-ci se présente avec une certaine gravité on la traite et souvent l'on ne considère plus la cause déterminante que comme un symptôme plus ou moins important. C'est pour cette raison que les compte-rendus de guérison de ces cas ne sont pas très nombreux dans les journaux et ouvrages divers traitant de la thérapeutique magnétique. Néanmoins, on en trouve quelques-uns qui ont une grande importance.

C'est un cas d'aménorrhée qui avait déterminé chez une jeune fille un état extrêmement grave, désespéré, qui, en 1820, permit à Du Potet de faire publiquement à l'Hôtel-Dieu ses curieuses expériences de magnétisme curatif. Il guérit la maladie en moins de trois mois. V. à ce sujet, son ouvrage : *Expériences publiques sur le Magnétisme animal faites à l'Hôtel-Dieu de Paris*. Lafontaine, dans son *Art de magnétiser*, dit qu'il fut appelé à traiter 12 cas et que 10 furent guéris. Dans son *Exposé des cures obtenues en France par le Magnétisme animal*, Mialle, t. 2, p. 206, cite une guérison de dysménorrhée. Olivier, dans son *Traité du Magnétisme*, p. 480 ; *l'Hermès*, t. 3, p. 184 ; t. 4, p. 299 ; le *Journal du Magnétisme*, t. 5, p. 129, 131, 132, 134 ; t. 6, p. 292 ; t. 8, p. 291 ; t. 14, p. 225 ; t. 17, p. 85 ; t. 20, p. 6, etc., etc., citent autant de guérisons.

Voici quelques observations particulièrement intéressantes que l'on peut considérer comme autant d'exemples.

I. — Du docteur Castle, dans l'*Union magnétique*, t. XI, p. 545.

En 1847, je fus appelé auprès de Mlle X... Cette jeune personne, âgée de 18 à 19 ans, était d'une forte constitution. Elle avait été complètement menstruée dès l'âge de quinze ans. Ses époques n'avaient jamais manqué et s'étaient toujours présentées (sauf les accidents douloureux dont je parlerai) d'une manière parfaitement normale. Chaque fois elle se trouvait incommodée d'une grande lassitude, et de douleurs aiguës dans la région abdominale qui se faisaient sentir quelques heures seulement avant l'apparition des menstrues, et cessaient dans les vingt-quatre heures ; cet état de choses continua jusqu'à la dix-septième année. A cet âge, il s'est beaucoup empiré ; les douleurs qui ne se faisaient sentir qu'à l'époque même ou quelques heures avant, précédaient maintenant de deux jours le moment de la menstruation, continuaient avec violence les premières quarante-huit heures et ne cessaient entièrement que le cinquième ou dernier jour. En outre, deux ou trois mois après cette aggravation des symptômes, il est survenu d'autres complications : de fréquents vomissements, des syncopes, des convulsions et presque de la catalepsie.

C'est au moment d'une de ces crises violentes que je fus appelé auprès de Mlle X... Deux personnes la tenaient par les bras et par le corps ; elle était en proie à des convulsions violentes qui, au bout de cinq minutes, furent suivies d'une syncope de courte durée ; le réveil fut signalé par des cris de douleur pareils à ceux que jette une femme en parturition au sortir d'un court sommeil. Je magnétisai la malade à deux reprises ce jour-là et le lendemain sans obtenir aucune diminution assez marquée dans la force des crises pour pouvoir l'attribuer avec certitude à mon influence.

Je sais que certains magnétiseurs prétendent pouvoir toujours modifier l'état convulsif, de quelque genre qu'il soit, par une première magnétisation ; j'aurai quelques observations à faire sur ce sujet plus tard en

parlant de l'épilepsie et du tétanos. Quant à moi, dans tous les cas de convulsions que j'ai traités par le magnétisme, il m'a toujours fallu plusieurs séances pour produire une modification très sensible dans les accès. C'est surtout dans les intervalles entre les accès que, selon moi, il faut chercher à raffermir son rapport avec la malade. De cette manière, on agit sur le système général et lorsque le paroxysme revient, on est en mesure de le contrôler. J'ai donc continué à magnétiser Mlle X... deux fois par jour jusqu'à son époque suivante ; elle ne dormait jamais du sommeil magnétique, mais elle était presque toujours assoupie : à la fin de chaque séance, quelques mouvements de dégagement suffisaient pour débarrasser sa tête et pendant tout ce temps elle se portait bien.

Le vingt-deuxième jour les douleurs dans l'hypogastre recommencèrent à se faire sentir ; le vingt-troisième, les menstrues apparurent toujours accompagnées de douleurs, le vingt-quatrième, les douleurs l'avaient quittée, mais le vingt-cinquième on m'envoya chercher, pendant la nuit les douleurs étaient revenues, et le matin elle avait été saisie de vomissements. En ma présence, il survint une crise convulsive ; les mains et les pieds étaient d'un froid glacial, l'œil renversé, les dents et les mains serrées, la figure rouge et tuméfiée. Je pris sa tête latéralement entre mes deux mains en magnétisant très fortement pendant quelques instants, ensuite je posai une main derrière la tête et l'autre sur la région frontale et puis au bout de quelques minutes j'opérai le mouvement de dégagement de la tête au bas, tantôt devant, tantôt des côtés, et toujours par contact. En très peu de temps, la rougeur du visage avait disparu entièrement, les dents pourtant restèrent serrées ainsi que les mains, et la poitrine était oppressée. Je continuai le mouvement de dégagement de la poitrine jusqu'aux pieds et lorsque la position de la malade le permettait le long de l'épine dorsale. En dernier lieu, je dégageai fortement le creux de l'estomac. La malade pousse un soupir et revient à elle ; toute douleur avait disparu. Je lui donnai un peu d'eau magnétisée ; ensuite je fis quelques passes avec la paume de la main, à la distance de quatre pouces, d'abord de la tête jusqu'à la poitrine, puis de la poitrine jusqu'aux pieds. Ces derniers restant froids, je les magnétisai par contact pendant cinq minutes, et la chaleur revint. Je terminai enfin la séance par une magnétisation de dix minutes de la tête aux pieds toujours avec la paume de la main. Une légère transpiration couvre le corps, la respiration devient égale, le pouls est à son état normal.

Cette jeune personne n'a plus eu de crises convulsives. Pendant le mois suivant, je l'ai magnétisée une fois par jour jusqu'à l'apparition des menstrues qui ont été accompagnées de quelques douleurs, mais pendant le premier jour seulement. Comme elle était devenue très sensible à l'influence magnétique, j'ai pu désormais confier à sa mère le soin de la magnétiser toujours un ou deux jours avant ses époques. J'ai eu la satisfaction d'apprendre depuis qu'elle était restée dans l'état où je l'avais laissée, et qu'elle n'avait jamais été assez incommodée pour garder la chambre.

II. — De M. Begué, magnétiseur à Toulouse (1858), du *Journal du Magnétisme*, t. XVII, p. 85.

Marie Estève, 17 ans. Aménorrhée.

Depuis trois ans, tous les mois, à peu près vers la même époque, cette demoiselle était prise par des symptômes divers qui, sans mettre ses jours en péril, lui faisaient éprouver de vives souffrances. Ils se traduisaient par des coliques excessivement violentes, le ballonnement du ventre, le gonflement des mamelles, trouble de la vue, migraine, vertiges et fièvre. Cet état persistait de six à huit jours au même degré d'intensité, et disparaissait sous l'influence d'une diarrhée dont la durée n'était que de quelques heures.

Cette affection, qui revenait périodiquement tous les mois, était la conséquence d'une trop grande plasticité du sang, le flux menstruel ne pouvait s'établir convenablement. Les traitements variés, entrepris à diverses reprises, n'ont jamais produit de résultats favorables.

Magnétisée cinq ou six jours avant l'apparition de ces symptômes, elle les a vu disparaître comme par enchantement, et le sang redevenu liquide sous l'empire de la magnétisation, a pris enfin la route tracée par la nature.

L'eau magnétisée en boisson et en lavements a été dans ce cas un puissant auxiliaire.

III. — De M. André, magnétiseur, du *Journal du Magnétisme*, t. XX, p. 6.

Le 29 septembre dernier (1860), la nommée Thérèse X..., femme de chambre, âgée de 34 ans, vint me consulter relativement à une suspension du flux mensuel datant de soixante-quinze jours, me dit-elle. Son état était pitoyable, la face était jaunâtre, les yeux abattus et cernés, la langue chargée de mucosités épaisses, l'appétit nul, l'épigastre enflé et douloureux au toucher, la respiration difficile. Des nausées presque continuelles, suivies de mouvements sanguinolents après chaque repas, lui permettaient à peine de prendre le plus téger aliment. En outre, il y avait une toux sèche, très fatigante et presque continuelle qui aurait pu faire supposer que les poumons étaient attaqués de phthisie.

Des douleurs lancinantes et insupportables se faisaient sentir entre les deux épaules, au bas des reins et de chaque côté des aînes. Le ventre était tendu et dur. Une leucorrhée épaisse et légèrement verdâtre existait depuis près d'un mois. La tête était le siège de violentes douleurs. Enfin une faiblesse générale et une grande prostration se joignaient à tous ces symptômes.

Interrogée à quelle cause elle pensait pouvoir attribuer son état, elle me répondit qu'étant chez sa mère elle avait pris un bain de pieds le troisième jour de l'apparition de ses règles, sans penser mal faire, mais que, dès le même soir, le flux cessa. Pourtant aucune sensation pénible n'eut lieu d'après ce phénomène et, jusqu'au mois suivant à l'époque ordinaire (c'était ordinairement du 4 au 5 de chaque mois), elle n'éprouva aucun malaise. Là seulement elle eût de la céphalalgie, des douleurs sourdes dans le bas-ventre, quelques nausées et un sentiment de lassitude générale ; elle consulta un médecin qui lui prescrivit quelques emménagogues, mais sans résultat. Le sang ne vint pas.

Au bout de quelques jours, les principales douleurs disparurent pour ne laisser qu'une grande fatigue Dans cet intervalle de mieux, elle se plaça comme femme de chambre auprès d'une dame qui venait à Nice ; mais, dans le courant du mois, et surtout à l'époque ordinaire de ses menstrues, son état empira. Ce fut alors, d'après les conseils de diverses personnes, qu'elle prit quelques grands bains, s'appliqua des sinapismes aux cuisses, but quelques tasses d'infusion de safran, se purgea, plaça pendant plusieurs jours des cataplasmes très chauds sur l'épigastre et sur le bas-ventre, etc., mais tout cela sans succès, et la maladie avait fait des progrès tellement rapides que sa maitresse ne voulait plus la garder, et qu'elle avait manifesté l'intention de la renvoyer chez elle ou de la faire entrer à l'hôpital. Entre ces deux alternatives, et souffrante comme elle l'était, le découragement s'était emparé d'elle, lorsqu'elle vint me consulter le 20 septembre.

Après l'avoir bien examinée et interrogée, afin d'avoir des données assez complètes pour régler mon mode de magnétisation, je me mis à agir ainsi :

Je magnétisai d'abord à grandes passes depuis la tête jusqu'aux pieds, après dix minutes d'action, elle me dit que je lui faisais du bien.

Aucune envie de sommeil ne se fait sentir chez elle. Après vingt minutes de magnétisation générale et à distance, aucun indice ne m'indique qu'elle tombera en sommeil ; alors je fais des frictions magnétiques sur l'épigastre avec la main gauche, et le long de la colonne vertébrale avec la droite. Je magnétise ainsi pendant quinze minutes.

Ensuite, je porte toute mon action sur le bas-ventre, d'abord par l'application des mains, puis par des frictions. J'agis encore ainsi vingt minutes.

La magnétisation avait duré une heure, et j'avais fait disparaître toutes les douleurs, mais le sang n'avait pas paru, je n'y comptais pas, et j'étais satisfait du résultat obtenu.

Je recommandai à Thérèse de revenir le lendemain à la même heure autant que possible, afin d'être encore soumise à l'action du magnétisme. Elle vint, en effet, mais pour m'annoncer que le sang avait paru et qu'elle ne souffrait plus nulle part.

Ainsi, en une seule séance, non seulement le magnétisme avait calmé toutes les douleurs de cette pauvre jeune fille, mais avait fait apparaître les règles quinze jours plus tôt que l'époque ordinaire. Ce dernier phénomène s'explique peut-être par le désordre et l'irrégularité que cette longue suppression avait du occasionner dans les organes génitaux. Pourtant, le mois suivant, le sang ne parut qu'à l'époque ordinaire, c'est-à-dire du 4 au 5 novembre, ce qui faisait un intervalle d'environ quarante-cinq jours entre la mens-

truation provoquée par le magnétisme et celle de la nature. Le 4 décembre dernier, la menstruation eut lieu ; elle avait repris son cours ordinaire.

IV. — Dans ma pratique, j'ai obtenu de très nombreux résultats, souvent en une seule séance ; mais, considérant ces cas comme très ordinaires, je n'en ai presque jamais rendu compte. J'en relève pourtant un, que j'ai publié, en 1884, dans le t. XXII du *Journal du Magnétisme*, p. 271, qui est curieux à plus d'un titre.

A la suite d'une suppression de règles, Mme la comtesse de X... éprouvait les malaises les plus divers.

Pendant des périodes de dix à vingt jours, souvent repétées, elle gardait le lit ou la chambre et, dans ses meilleurs moments, les digestions étaient excessivement pénibles, souvent elle vomissait le repas qu'elle venait de prendre ; la tête était constamment lourde, les nuits se passaient sans sommeil, l'impressionnabilité était excessive, le ventre constamment ballonné, dur et douloureux, de l'oppression, des battements de cœur, des éblouissements, une constipation opiniâtre, une fièvre lente qui se manifestait surtout le soir. ne lui laissaient pas un seul instant de calme.

Ici j'ouvre une parenthèse — la malade vint seule me prier de la recevoir de suite, afin de ne pas être exposée à être vue dans le salon d'attente. Elle me raconta ses souffrances et me pria de vouloir bien la magnétiser dans l'espoir de lui rendre la santé. Je lui demandai d'abord quel était l'objet de son scrupule, en lui faisant observer que la crainte d'être découverte nuirait à l'action du magnétisme. Sa réponse fut à peu près celle-ci : J'appartiens à une ancienne famille de la noblesse française. Deux membres de ma famille sont médecins et occupent de hautes situations dans l'armée : le médecin de la maison ne veut entendre parler du magnétisme, et personne de ma famille ne veut y croire. Avant mon mariage, j'ai été guérie en quelques jours par M. le baron du Potet, de troubles digestifs dont je souffrais depuis environ six mois. Depuis dix huit mois que les règles ont cessé de paraître, j'ai enduré les plus cruelles souffrances. Le médecin de la maison qui me voit tous les jours, mes deux parents, ainsi que les sommités de la science médicale ne m'ont apportée aucun soulagement, et je crois que le magnétisme peut me guérir. Toutefois, comme je souffre tant depuis si longtemps, j'ai encore quelque crainte et. pour éviter tout le ridicule qui retomberait sur moi en cas d'insuccès, je vous en supplie, permettez-moi de garder l'incognito. Plus tard, vous me connaîtrez.

Nous étions en juin 1883, et ce n'est qu'en décembre que je la rencontrai dans un salon de l'aristocratie parisienne. Elle tint sa promesse en me priant de ne pas dévoiler son nom.

Revenons au traitement.

Elle vient tous les jours avec sa femme de chambre, qui était seule dans sa confidence.

Au bout de cinq à six jours, un mieux sensible se faisait sentir. L'appétit était bon, la digestion régularisée, le sommeil devenait meilleur et la fièvre tendait à disparaître. La constipation durait toujours et rien ne paraissait encore modifié dans l'abdomen, au contraire, les urines étaient plus rares et plus cuisantes. Je magnétisai alors fortement les reins, le ventre et le bas-ventre dans le but de produire un relâchement. Le douzième jour, une diarrhée épouvantable se déclara après d'assez violentes coliques. Pendant cinq jours consécutifs, les selles se multiplièrent et, dans un même jour, il y en eut jusqu'à vingt deux. Elle s'affaiblit beaucoup, et ce n'est qu'au bout de huit jours qu'elle eut la force de revenir.

Dans son état de faiblesse, j'aurais pu faire paraître immédiatement les menstrues, mais une hémorragie était à craindre. Il fallait de la patience. Je la magnétisai sans autre intention que de la fortifier. En effet, elle devint de plus en plus forte, tous les symptômes inquiétants disparurent et les règles arrivèrent le vingt-neuvième jour, après vingt-et-une séances. Elle revint encore plusieurs fois, à cinq ou six jours d'intervalle, et l'équilibre fut complètement rétabli. Mme la comtesse de X... jouit aujourd'hui de la santé la plus florissante.

V. — Encore un cas que j'ai obtenu à la clinique, qui était alors la clinique de la *Société magnétique de France*.

Mme Martzloff, 22 ans, 52, rue de Montreuil, souffrait depuis plusieurs années de troubles divers : grande impressionnabilité, maux d'estomac, douleurs violentes dans le ventre

malaise général, etc., dus à l'irrégularité des menstrues et surtout à la difficulté avec laquelle elles avaient lieu.

Elle vint au traitement le 26 juin 1892. Dès les premières séances, les malaises diminuèrent, les douleurs devinrent moins vives, et peu à peu l'équilibre se rétablit. Après avoir assisté à une vingtaine de séances, les règles se passant sans douleurs, aux époques ordinaires. elle quitta le traitement comme étant entièrement rétablie. (*Journal du Magnétisme*, t. XXV, p. 139.)

VI. — Ces cas se guérissant facilement, j'ai obtenu de nombreuses guérisons, rien qu'avec l'application de mes aimants ; mais, pour montrer l'efficacité de l'aimant contre ces affections, j'aime mieux citer l'observation suivante que j'extrais d'un livre ayant pour titre : *Aimants artifitiels de M. Le Noble appliqués à la guérison des maladies nerveuses*, an VIII, p. 146.

M. Picco, médecin de la maison du roi de Sardaigne, a certifié à M. Le Noble, qu'il s'était servi de ses aimants avec le plus grand succès pour rétablir, dans une femme délicate et d'une très grande sensibilité, des évacuations périodiques dérangées et supprimées en partie depuis plus de deux ans.

THÉORIE DU FLUIDE UNIVERSEL

(Suite)

§ VII. — Modalités du fluide vital.

Cette considération nous amène à étudier maintenant plus à fond le rôle et le fonctionnement du *fluide vital*. Nous venons d'envisager les échanges fluidiques, en tant qu'ils s'opèrent entre corps matériels inorganiques. Etant admises les données qui précèdent, il est évident que, formés eux-mêmes de matière, les corps organisés, végétaux, animaux, homme, participent incontestablement à cet échange fluidique universel. Mais chez eux le fluide affecte une *forme spéciale* qui lui est donnée précisément par ce que nous appelons la *Vie*, en appliquant maintenant à ce mot son sens précis, restreint, et non plus la signification large, générale de la formule : « La vie c'est le mouvement. »

Les êtres vivants prennent part à tous les phénomènes de la nature entière, en leur imprimant un caractère propre, biologique, vital, à proprement parler. De même que les réactions physiques et chimiques sont ainsi modifiées dans l'organisme vivant et y reçoivent des formes et des qualités particulières, dites *physiologiques* (ce que l'on oublie pourtant trop souvent dans les expériences *in vitro* et aussi dans la pratique médicale et thérapeutique), de même le fluide cosmique, intimement lié, nous l'avons reconnu, à l'existence de tous ces phénomènes physiques ou chimiques, subit chez l'homme, les animaux et les plantes, cette influence, cette modification physiologique qui lui donne des qualités et un cachet nouveau, qui en fait en un mot le *fluide vital*. Le *fluide vital* est donc *la forme physiologique du fluide cosmique* purement physique. Comme ce dernier, il est essentiellement constitué par le mouvement incessant d'atomes, dont les vibrations, les ondulations varient de vitesse, d'intensité, de densité, etc... Cette considération suffit à nous prévenir qu'il peut se manifester sous toutes les modalités du fluide cosmique : chaleur, lumière, électricité, etc. De fait nous le rencontrons également empreint de ces apparences variées.

C'est d'abord et surtout la *chaleur animale*, manifestation la plus courante de notre fluide vital, forme sous laquelle nous l'échangeons sensiblement avec le monde extérieur, surtout par les extrémités des membres, plus exposées encore que tout le reste à une déperdition. Puis on constate des *phénomènes lumineux* dont nous avons déjà parlé, étincelles, auréoles, effluves odiques Le *son de notre voix* n'est lui-même que le résultat de vibrations d'atomes. Les courants, les effluves vitaux décelés par les procédés, les appareils que j'ai rappelés, les *sensations diverses*, les picotements, les secousses de la gymnote, ne sont-ils pas *analogues aux effets de l'électricité physique?* C'est d'ailleurs sous forme de courants, d'apparence électrique, dit *influx nerveux*, que le fluide vital se distribue régulièrement dans notre corps, la vivifie, entretient son fonctionnement normal et s'accumule dans les centres et tout particulièrement au cerveau.

Ces jours derniers, je viens encore de faire une expérience qui démontre l'analogie de notre fluide vital avec l'électricité. Tandis que, dans le but de calmer le mal de tête d'une personne, je tenais ses deux mains



dans les miennes (main droite contre main gauche), je fis lever et raidir successivement chacun de ses doigts, à ma volonté, au fur et à mesure que j portais les miens sur le tendon extenseur correspondant au doigt que je voyais se redresser aussitôt. C'était tout à fait comme si au lieu de mes doigts, j'eusse appliqué sur le tendon les électrodes d'un assez fort courant d'induction. Pendant ce temps, le sujet tombait peu à peu dans un état magnétique.

Et les *odeurs* qui s'échappent de notre peau, que sont-elles sinon un épanchement fluidique au dehors? Ces odeurs varient suivant les individus, les nationalités, les habitudes de la vie, les tempérament, l'état de bonne santé ou de maladie. De nombreuses affections présentent des odeurs déterminées et caractéristiques. Et sans parler de celles bien notées des médecins, certaines personnes reconnaissent l'état maladif des autres à l'odeur qu'elles dégagent. Ainsi j'ai observé plusieurs sujets qui discernent l'*odeur de migraine*, et après avoir consigné leurs observations, j'ai à mon tour perçu cette odeur chez des migraineux. Ces odeurs sont tout simplement des *éliminations de fluides délétères* rejetés de notre organisme.

Et lorsque le chien, par exemple, suit ou retrouve la trace de son maître, parfois bien loin de l'endroit où il est en ce moment, et même plusieurs jours après son passage, n'est-ce pas grâce à des vestiges du fluide humain abandonné le long de sa route et que l'animal perçoit grâce à la subtilité de son *flair*, sens très voisin de l'odorat, avec lequel il ne faudrait peut-être pas toutefois l'identifier entièrement.

Les émanations du fluide vital, son extériorisation, pour employer ce mot à la mode, se manifestent parfois sous certaines apparences spéciales non encore définies. Ainsi saurez-vous préciser la modalité du fluide que sans aucun doute nous émettons, abondamment (certaines personnes surtout) *par les yeux?* C'est pourtant cette émission qui donne au regard de chacun son caractère spécial, indéfiniment variable parmi les hommes et même les animaux. C'est grâce à ce fluide projeté par les yeux que nous impressionnons agréablement ou péniblement, souvent dès le premier abord, des personnes qui ne nous ont jamais vus ; c'est par lui que la plupart du temps, nous *hypnotisons* plus facilement avec les organes visuels qu'avec aucun autre. De la sorte s'expliquent les phénomènes de *fascination*, tels que ceux de la proie par le fauve ou le serpent. Il est certain que le fluide émis par les yeux est doué de propriétés particulières, mais il faut ajouter que son action s'exerce plus spécialement dans certaines conditions d'affinités qu'il serait difficile d'approfondir ici.

Vous avez tous remarqué combien l'éclat des yeux, leur énergie diminue lorsque nous sommes affaiblis par la maladie, par l'âge, ou même par une fatigue, par un surmenage passager, en un mot par une cause quelconque qui nous a dépouillés d'une notable quantité de force vitale. Et lorsqu'arrive la mort, quel est un des premiers symptômes essentiels? L'apparence subitement inerte, puis bientôt vitreuse et éteinte des yeux. C'est qu'en effet désormais leur rôle est terminé; non seulement ils ne sont plus capables de recevoir des impressions lumineuses du monde extérieur, mais les centres nerveux ne leur enverront plus de fluide vital à échanger avec la nature ambiante.

Notons toutefois encore que le fluide des yeux est parfois lumineux, comme on peut le constater dans l'obscurité pour les chats et autres animaux dits à *rétine phosphorescente*.

C'est également sans conteste, par une extériorisation de leur fluide vital, mais alors générale, émanant de toute la périphérie, que certains individus exercent sur leur entourage une influence heureuse, agréable, salutaire, lorsqu'ils sont doués d'un naturel enjoué, jovial, tandis que d'autres, d'un caractère morose, sombre, répandent sur ceux avec lesquels ils vivent la fâcheuse contagion de leur tristesse et de leur humeur noire. Quelle explication plus plausible donnerait-on de ces faits journellement reconnus?

Le trouble, le déséquilibrement dans l'accumulation, la production, la répartition du fluide vital est la véritable, l'unique cause première *intrinsèque* de toute maladie. Ici encore nous revenons à l'unité. Nous pourrons étudier à fond plus tard, comme je l'ai fait entrevoir dans la relation de mes expériences concernant l'action de l'eau sur l'organisme humain (1), quelles sont, au point de vue thérapeutique, les indéniables et si

(1) Voir *Médecine naturelle*, n° 2 (15 juin 1898), p. 23.



pratiques conséquences de ce grand principe. Hippocrate n'a-t-il pas dit très justement : *Il n'y a qu'un seul médecin, c'est la force vitale*.

§ VIII. — Le fluide vital est accumulé et réparti par le système nerveux.

Le système nerveux remplit dans l'organisme, les fonctions de répartiteur de la force vitale. Il suffit d'en considérer un instant l'harmonieux schéma, pour reconnaître qu'il constitue, dans tous ses détails, un merveilleux appareil électrique vivant. Au cerveau se concentre toute la masse du fluide qui doit circuler en nous. Puis le névraxe, les ganglions, les plexus, etc., sont autant de centres secondaires, accumulateurs, réservoirs, relais, commutateurs. Les cordons nerveux, les nerfs, jusqu'à leurs plus minces filets, leurs ultimes ramifications, forment un réseau dont l'admirable complexité n'oublie pas la moindre cellule de notre corps. Parmi ces conducteurs, les uns sont destinés à distribuer dans tous nos organes le fluide provenant des centres ; ils communiquent ainsi à chacun la quantité de force dont il a besoin pour accomplir sa tâche (fonctions de nutrition, de relations, etc.); ils portent à la périphérie le fluide qui doit être échangé avec tout ce qui nous environne.

D'autres fils au contraire sont chargés d'amener aux centres le fluide élaboré dans l'intimité de nos tissus ; d'autres enfin reçoivent et transmettent à ces mêmes centres les impressions fluidiques provenant de l'extérieur, recueillies sous toutes leurs modalités.

Une seule chose, direz-vous, mais la plus importante, fait défaut à cet appareil électrique physiologique ; c'est l'organe producteur ou extracteur du fluide, sans lequel tout le reste ne sert plus de rien. Or, ce complément indispensable c'est l'ensemble de notre organisme lui-même, comme nous le reconnaîtrons bientôt.

L'enchainement logique de ma thèse m'oblige à vous montrer auparavant comment s'opèrent les échanges entre le monde ambiant et notre organisme.

§ IX. — Adaptation de nos terminaisons nerveuses sensorielles aux modalités du fluide cosmique.

De quelle manière les diverses modalités du fluide cosmique pénètrent-elles en nous et nous impressionnent-elles, chacune suivant son aspect particulier ! Ici encore admirons les procédés simplistes du plan de la création. Les terminaisons nerveuses réceptrices de la périphérie sont différenciées dans leurs formes et leurs propriétés. en plusieurs catégories *répondant à toutes les modalités sous lesquelles se manifeste le fluide cosmique*.

Chacune de ces catégories a de la sorte pour fonction spéciale de recevoir les impressions dues à l'une ou à plusieurs de ces modalités, puis de les transmettre au *sensorium commune*, au cerveau, par le trajet des nerfs qui les relient à ce dernier. Ainsi se distinguent nos *organes des sens*. L'embryogénie nous fournit la preuve et nous fait connaître le mécanisme de ces différenciations, dont les stades multiples se retrouvent d'ailleurs dans la série animale.

On peut définir une *sensation : l'impression perçue du passage, par nos terminaisons nerveuses et nos nerfs, d'un courant fluidique*, courant généralement centripète, mais parfois aussi centrifuge, comme dans la sensation de froid.

Tout, dans les impressions sensorielles, se réduit donc à des vibrations fluidiques. L'on a pu dire justement, en se plaçant à ce point de vue, que le sens primordial est *le toucher*, en considérant *la nécessité d'un contact* de matière, au moins à l'état radiant. Mais rappelons-nous, pour éviter toute ambiguïté, que l'on n'envisage *habituellement*, en parlant de contact, que celui des solides, des liquides et des gaz.

C'est d'ailleurs une erreur, à mon humble avis, de réduire nos sens au nombre de cinq ; car *on réunit sous la dénomination générale de sens du toucher, du tact, des impressions très différentes les unes des autres.* Cette confusion provient de ce qu'ici encore la nature nous offre un grand nombre de degrés, de transitions, de traits d'union ; *Natura non agit per saltum*.

Assurément les organes sensoriels les plus délicats, les plus compliqués dans leur structure, sont bien nettement distincts, parce qu'ils ont la mission de recevoir des vibrations fluidiques qui ne peuvent être transmises que d'une certaine distance et *jamais par contact des objets solides, liquides et gazeux* d'où ils émanent.

Tel est le sens de la *vue*, merveilleusement construit et localisé de façon à recueillir pour

le mieux les impressions lumineuses émises par des foyers producteurs ou réflecteurs, parfois considérablement éloignés, la limite de cet éloignement étant variable proportionnellement à la capacité de l'organe et à l'intensité d'émission du foyer. Les *ondes lumineuses* agissent sur notre rétine, d'une façon passagère. il est vrai, et qui s'efface bientôt, mais analogue au mode d'impression des *ondes sonores*, sur la feuille métallique d'un *phonographe*, ou plus exactement à la manière dont diverses ondes fluidiques, soit lumineuses, soit obscures, laissent des traces sur la plaque photographique.

L'ouïe, très sensible également, est, comme la vue, impressionnée à distance. Mais, dès que nous abordons les sens de l'*odorat* et surtout du *goût*, nous approchons davantage du toucher. L'odorat n'est influencé que par des émanations gazeuses ou du moins par des modalités fluidiques moins subtiles que la lumière ou le son. Pour goûter, le contact de corps solides ou liquides devient nécessaire, tandis qu'il ne l'est pas toujours pour un certain nombre d'impressions que l'on rapporte cependant au sens général du *tact;* telles sont, entre autres, les sensations de *chaleur* et de *froid.*

En réalité si ce contact avec les corps qui nous entourent. solides, liquides ou gazeux, est généralement indispensable pour que nous éprouvions la sensation du toucher proprement dit, il n'en est pas moins vrai que nous pouvons parfois ressentir l'impression des choses en dehors de lui. Ainsi ne vous est-il jamais arrivé, la nuit, dans l'obscurité, d'éviter de vous heurter à un objet parce que vous avez senti sa présence, vous l'avez soupçonnée, si vous préférez, *avant de l'avoir touché?* Vous rappellerai-je, à ce propos, l'expérience de la chauve-souris, qui, les yeux crevés, vole dans un appartement obscur, tendu de cordes, sans jamais se heurter à aucune d'elles?

• C'est grâce à cette faculté que les aveugles arrivent à se diriger, parce qu'elle se développe chez eux beaucoup plus que chez les voyants, pour suppléer à la vue qui leur fait défaut. Et nous observons cette sensation à distance avec plus d'intensité encore, si l'objet dont nous approchons dans l'ombre, sans le voir, est animé, si c'est un être humain. Pour ma part, j'ai éprouvé plusieurs fois cette impression de la présence d'une personne dans une chambre obscure où je pénétrais, ignorant qu'elle s'y trouvât. Une telle sensation est confuse assurément; elle se réduit, si vous le voulez, répétons-le, à une sorte de soupçon; mais elle n'en est pas moins réelle et ressentie à la fois par tout notre être, sans localisation aucune, elle est causée tout simplement. en effet, par la réception vague, générale, par tout notre corps, du fluide qui émane de l'être matériel ou de la personne présente et qui nous est inconsciemment transmis.

La locution. *Ne pouvoir sentir une personne* est la très exacte expression de ce fait. En effet, il y a antipathie, désaccord, contradiction entre votre fluide et celui de la personne en question, le sien vous impressionne péniblement, vous fait mal. et vous ne pouvez réellement en *sentir* le contact, dès qu'il se trouve en rapport avec le vôtre, sans en souffrir. Or, parce que ces transmissions, ces communications fluidiques agissent sur toute notre périphérie, sans aucune localisation, *nous le confondons avec celles du tact.*

Par le tact aussi, nous connaissons certaines vibrations électriques. A lui encore, nous attribuons les sensations externes qui peuvent nous être agréables ou bien pénibles, douloureuses, tandis que la différence, l'opposition entre ces perceptions est véritablement plus subjective qu'objective. Le plaisir sensuel et la douleur sont simplement. en effet, le résultat d'une *concordance* ou d'une *discordance*, d'une *proportion* ou d'une *disproportion* entre les vibrations reçues par nos terminaisons sensorielles et transmises à nos centres nerveux d'une part. et, de l'autre. les dispositions spéciales ou la capacité réceptive de ces centres, des nerfs conducteurs et des récepteurs périphériques eux-mêmes. Cela explique pourquoi une cause impressionnelle identique sera plus douloureuse ou plus agréable à certaines personnes qu'à d'autres. (Je ne parle toujours ici, bien entendu, qu'au point de vue physiologique, toute question de sentiment étant hors de notre sujet.)

D'ailleurs, chaque modalité fluidique agit non seulement sur le sens qui lui correspond, mais aussi, plus ou moins, sur tout notre corps et notre sensibilité générale. En d'autres termes, le fluide, sous n'importe quelle modalité, est toujours plus ou moins reçu et transmis au centre par toutes nos termi-

naisons nerveuses périphériques. Ainsi n'avez-vous pas remarqué qu'un acte quelconque nous semble plus facile à exécuter, même sans regarder ce que l'on fait, en plein jour, que dans l'obscurité ? La lumière semble donc alors éclairer notre acte et le faciliter, bien que nos yeux n'y soient pour rien. Ceci vient en aide à la faculté que je rappelais tout à l'heure, grâce à laquelle peuvent se diriger les aveugles et même, dans l'obscurité, nombre de personnes, surtout les nerveuses, les sensitives. Par contre, les plantes, dépourvues d'organes visuels, sont, tout le monde le sait, soumises à tel point à l'action de la lumière, qu'elles ne peuvent, privées de ses rayons, vivre leur vie normale. Ne sont-ce pas là des preuves péremptoires de mon assertion, à savoir de l'impression produite par chaque modalité fluidique non seulement sur le sens qui lui est propre, mais en outre sur notre sensibilité générale ?

C'est ainsi du reste qu'il faut interpréter l'idée d'après laquelle les sens se suppléent. En réalité, c'est grâce au report, à la répartition, à la généralisation vers toutes nos extrémités sensorielles de la modalité fluidique dépourvue de son sens correspondant que s'établit cette suppléance, qui devient ensuite coutumière, et plus efficace par la nécessité, la répétition et l'habitude. Notez à l'appui, que ce ne sont pas seulement le tact et la faculté de se diriger qui se développent davantage chez les aveugles, mais également les autres sens. Ainsi ils affirment souvent entendre des harmonies ignorées des voyants, harmonies de la nature ou artificielles. Il est tout au moins incontestable que les aveugles ont l'ouïe plus fine que nous.

Les somnambules, chacun le sait, exécutent la nuit, dans l'obscurité, des travaux qui normalement nécessiteraient d'excellents yeux et un parfait éclairage. C'est ainsi que, dernièrement, j'en ai observé une qui avait confectionné la nuit, sans lumière, un corsage de bal, enfilé pour cela mainte aiguillée de fil, cousu de petites paillettes métalliques, à orifice très fin, etc. Il est évident que, dans ces conditions, ce n'est pas avec ses yeux qu'elle voyait.

Cette impression commune des diverses modalités sur tous nos sens est tellement vraie que, si nous voulons concentrer notre attention sur une perception sensorielle déterminée, nous sommes obligés instinctivement de nous efforcer d'interrompre, autant qu'il nous est possible, les fonctions des autres sens. Pour mieux entendre, par exemple, nous fermerons les yeux. C'est ce que font souvent, sans y prendre garde, les médecins, lorsqu'ils auscultent un malade.

Enfin, il est un autre sens dont je n'ai rien dit encore, sens insoupçonné pendant longtemps, parce que chez l'homme son existence est toujours problématique. Mais, chose hors de doute, il est excessivement développé chez certains animaux. Je veux parler du *sens de l'espace ou de l'orientation, de la direction*. C'est uniquement par des observations, puis des expériences relativement récentes que l'on a pu découvrir et préciser qu'il existe. Sans lui, la faculté si remarquable des *pigeons voyageurs* demeurerait inexplicable. Le Dr Laborde a privé des pigeons de la possibilité de se diriger, même à quelques pas, et a obligé les pauvres bêtes à tourner simplement sur elles-mêmes, en leur broyant les canaux semi-circulaires. Chez les *chiens*, les *chats*, les *abeilles* et d'autres *hyménoptères*, ce sens de la direction est aussi extraordinairement remarquable. Si cette question vous intéresse, permettez-moi de vous renvoyer au récit, fort littéraire et attrayant du reste, des observations de M. Fabre, d'Avignon, dans ses *Souvenirs entomologiques*.

Eh bien ! ce sens de l'espace, de l'orientation, est-il donc autre chose que la perception de vibrations fluidiques dans une direction nettement déterminée, vers un point antérieurement connu, direction sur laquelle les animaux, qui en sont doués, ne se trompent plus et qu'ils suivent, en dépit de tous les obstacles, dès qu'ils l'ont trouvée ? On avait cherché à l'expliquer par l'odorat, par la vue; mais, outre l'invraisemblance de ces interprétations, des expériences précises, concluantes, celles de M. Fabre, notamment, les ont réduites à néant. N'y aurait-il pas là d'ailleurs un rapprochement à établir avec la *télépathie*, observée aussi chez les animaux ? Le cas du chien de l'acteur anglais William Terris tendrait à ce rapprochement. Ce chien se mit à aboyer furieusement au moment précis où l'on assassinait son maître sur la scène, loin de sa demeure, dans laquelle se trouvait l'animal.

J'ai déjà dit, à propos des *modalités du fluide vital* (§ VII), quelques mots du *flair*,

sens que l'on confond à tort, ce me semble, avec l'odorat et qu'il faut plutôt considérer comme ***intermédiaire à ce dernier sens et à celui de l'orientation.***

A l'occasion du fluide émis par les yeux, j'ai fait remarquer aussi que ces organes sensoriels non seulement ***reçoivent*** du fluide extérieur, mais ***émettent*** en outre, avec abondance et intensité, du fluide vital. Une telle fonction qui leur est particulièrement dévolue, ne doit pas nous étonner, puisque nous savons que toute la périphérie de notre corps extériorise, échange sans cesse notre fluide avec celui du monde ambiant.

§ X. — Que devient le fluide cosmique dans notre organisme ?

Ainsi nos terminaisons nerveuses réceptrices sont disposées et différenciées à la périphérie de notre corps pour recevoir le fluide cosmique sous toutes ses modalités. Ce fluide pénètre donc par ce moyen dans notre organisme. Que devient-il alors ? Il suit, nous l'avons vu, nos conducteurs nerveux qui le transmettent au centre cérébral. La découverte des ***neurones,*** ces cellules constitutives de nos nerfs, qui, juxtaposées, peuvent, grâce à leur structure particulière, se rapprocher ou s'éloigner les unes des autres, vient corroborer ma théorie. Elle explique en effet la progression, la transmission plus ou moins facile du fluide par nos filets nerveux, suivant que les neurones, animés eux-mêmes par la force vitale, favorisent son passage en s'écartant, ou l'entravent, le ralentissement en se resserrant.

Parvenu au cerveau, le fluide devient réellement propre à l'individu qui l'a reçu et qui lui imprime la forme physiologique et même les caractères de ***sa personnalité,*** de son ***tempérament.*** Accumulé dans nos cellules nerveuses centrales, de même que l'électricité peut être emmagasinée dans des accumulateurs, ce fluide sera tôt ou tard repris par le réseau nerveux répartiteur et servira dès lors à tous les besoins de notre vie organique et de nos fonctions de relation ; il pourra être ainsi restitué au monde extérieur et échangé avec tous les êtres qui le composent, contre de nouvelles ondes fluidiques émises par eux.

Mais ce serait une grave erreur de croire que les courants dirigés par le cerveau, pour être ainsi répandus dans nos organes à l'extérieur, ne sont constitués que par le fluide cosmique reçu et mis en réserve, comme nous venons de le voir.

Auparavant, ce dernier subit au contraire un mélange. C'est même en réalité ce mélange qui opère sa transformation physiologique, qui nous l'assimile, qui, en un mot, ***de fluide cosmique le fait devenir fluide vital.*** En effet, par d'autres filets nerveux, arrive de nos organes au cerveau notre fluide physiologique personnel, élaboré, produit en nous l'intimité de nos cellules vivantes. C'est ce mode de production qu'il me faut à présent vous exposer. Ce fluide ainsi degagé dans nos organes eux-mêmes, c'est lui notre véritable ***fluide vital,*** le moteur de notre vie, tandis que le ***fluide extérieur n'est qu'un adjuvant*** qui lui prête son concours et supplée, selon l'occasion à ses défaillances, à ses défauts, à ses dérèglements. Cette suppléance est la ***base scientifique des traitements naturels,*** de toute thérapeutique rationnelle.

(A suivre.) Dr Paul Audollent.

LE PROCÈS MOUROUX

Ses causes. — Ses conséquences.

Le ***procès Mouroux,*** en instance devant la Cour de Cassation, depuis près de trois ans, va être définitivement jugé d'ici très peu de temps. Inscrite au rôle des affaires courantes de la Chambre criminelle au commencement d'avril, la cause devait être appelée le 27 ; mais le rapporteur, M. le conseiller Dupré, indisposé, et ne se sentant pas en état de lire son rapport, elle fut renvoyée à quinzaine. Elle devait donc revenir le 10 courant. Pour une cause que j'ignore, elle fut de nouveau renvoyée à quinzaine, mais comme ce jour est un jour férié (l'Ascension), c'est le lendemain 25 mai que, sauf remise renouvelée, la cause doit être entendue.

M. le conseiller Dupré fera son rapport ; Me Perrin se présentera pour les médecins ; Me Boivin-Champeaux pour le magnétiseur, et l'avocat général Dubois donnera ses conclusions comme organe du ministère public.

En attendant que le rideau tombe sur le premier acte de cette comédie grotesque que les médecins syndiqués font jouer au bénéfice

de leur pratique professionnelle compromise, jetons un coup d'œil sur la cause du *Procès Mouroux*, sur ses conséquences actuelles à Angers, et sur ses conséquences probables pour les Masseurs et Magnétiseurs de l'avenir.

Au Mans, en 1892-93-94, une sage-femme, Mme Blin, qui avait abandonné la pratique des accouchements, traitait les malades par le magnétisme et l'application des aimants, parvint en peu de temps à se faire une brillante réputation de *guérisseuse*. Mais les médecins veillaient, et sous les auspices de leur syndicat, Mme Blin fut poursuivie devant le tribunal correctionnel du Mans qui la condamna pour exercice illégal de la médecine (18 mai 1894).

Sur mon conseil et sur celui de Me Comby, du barreau de Paris, qui présentait sa défense, Mme Blin fit appel du jugement qui la frappait, et le 28 juin suivant la Cour d'appel d'Angers rendait en sa faveur l'arrêt suivant :

Attendu que de l'examen du dossier, il résulte que l'inculpée s'est uniquement bornée vis-à-vis des personnes qui sollicitaient ses soins à pratiquer sur elles, par-dessus leurs vêtements, des passes magnétiques : à appliquer sur le bras du sieur Hermange, un barreau magnétique et à conseiller à la plupart comme boisson l'emploi d'eau aimantée.

Considérant que si sous l'empire de la loi de Ventôse an XI, qui ne définissait pas l'exercice illégal de la médecine, ces faits pourraient être réprimés, il n'en saurait être de même depuis la loi du 30 novembre 1892, qu'elle a défini, quoiqu'en termes assez vagues, ledit exercice illégal ;

Considérant que cette dernière loi est incontestablement plus libérale que la loi de ventôse; qu'en effet, elle n'admet comme passibles des peines qu'elle édicte que ceux-là seulement qui, sans être munis de diplômes, prendraient part habituellement ou par médication suivie au traitement des maladies chirurgicales... en exceptant même les cas d'urgence avérée, tandis que la loi de ventôse ne comportait aucune espèce de définition et punissait indistinctement tout fait d'exercice illégal de la médecine ou de la chirurgie;

Considérant qu'il est de principe que lorsque deux lois pénales se trouvent en concours pour un même fait, le bénéfice de la plus favorable à l'inculpé est acquis à ce dernier, soit dans l'espèce celle du 30 novembre 1892 ;

Considérant que du rapport fait sur cette loi à la Chambre, par M. le député Chevandier, il résulte que jamais l'intention de la commission n'a été de viser les masseurs et les magnétiseurs, « les articles punissant l'exercice illégal de la médecine ne pourront être appliqués, dit le rapporteur, que le jour où ceux-ci sortiraient de leur pratique habituelle, et sous le couvert de leurs procédés, prescriraient des médicaments, chercheraient à réduire des luxations ou des fractures », qu'aucune objection n'a été soulevée contre cette interprétation et que la loi a été définitivement adoptée, tant par la Chambre que par le Sénat, sans protestation ni réserve sur ce point ;

Considérant qu'on soutiendrait en vain que le bénéfice de cette virtuelle exception ne peut être réservée qu'aux magnétiseurs qui se renfermeraient dans le domaine des expériences purement scientifiques et n'entreraient pas dans celui de la médecine proprement dite pour exercer l'art de guérir ; qu'en effet, aucune restriction n'a été faite à cet égard par le rapporteur de la loi ; que bien plus, dans la pétition adressée à la Chambre des députés par les masseurs et magnétiseurs, ceux-ci revendiquaient nettement le droit d'exercer leurs pratiques dans le but de soulager et de guérir des malades ;

Considérant, en conséquence, que la veuve Blin, en se livrant sur diverses personnes aux pratiques magnétiques ci-dessus relatées et en conseillant l'absorption d'eau aimantée, ne saurait être considérée comme ayant exercé un traitement ou prescrit des médicaments de nature à entraîner contre elle les peines édictées par la loi de novembre 1892 ;

Par ces motifs,

Infirme le jugement du tribunal correctionnel du Mans, du 18 mai 1894,

Décharge la veuve Blin de toutes les condamnations prononcées contre elle et la renvoie des fins de la poursuite, sans dépens.

Je n'entrerai dans aucun détail au sujet de cette affaire, renvoyant le lecteur au compte-rendu que j'ai publié dans la brochure : ***Le Massage et le Magnétisme sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine*** (30 cent.)

A la suite de cet acquittement, Mme Blin vit bientôt sa clientèle doubler, et ne pouvant plus y satisfaire, elle me pria de lui envoyer un élève de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* pour la seconder. M. Ouiste, un excellent praticien de Paris, consentit à aller s'établir au Mans pour donner son concours à Mme Blin. Mais bientôt, celle-ci qui était veuve, se maria, abandonna la pratique du Magnétisme, et M. Ouiste eut bientôt à satisfaire seul toute la clientèle, qui était considérable. Il me pria à son tour de lui envoyer un élève de l'*Ecole* qui la partagerait avec lui. Mouroux partit, et pendant que Ouiste soignait les malades du Mans, le premier allait

visiter ceux des environs. Il allait même jusqu'à Angers, où le procès avait déjà disposé beaucoup de malades en faveur du Magnétisme. La clientèle d'Angers grandit rapidement, et Mouroux décida bientôt de s établir dans cette ville. Nous sommes au commencement de 1895.

Là, il sut bientôt, par les guérisons qu'il obtint attirer à lui un grand nombre de malades de toutes les classes de la société ; et les médecins, dont plusieurs d'entre eux ne portaient que des vêtements râpés et des souliers éculés, ne tardèrent pas de lui reprocher, non seulement de guérir les malades qui les abandonnaient, mais aussi d'aller les voir en redingote, coiffé d'un chapeau haut de forme, avec cocher, cheval et voiture.

A cette époque (1895-96), des tribunaux de première instance et des Cours d'appels condamnaient masseurs et magnétiseurs, tandis que d'autres les acquittaient. Il vint alors aux médecins de l'Union des syndicats à Paris, qui sont en rapport avec tous les syndicats de la province, l'idée de chercher, dans un lieu convenable, un masseur ou un magnétiseur que l'on poursuivrait, afin de pouvoir faire trancher la question de la pratique du Massage et du Magnétisme par la Cour de Cassation — qui devait leur être favorable, en raison des différents arrêts qu'elle avait rendus contre le Magnétisme sous l'empire de la loi de ventôse.

Pour arriver à cela, il fallait intenter un procès dans la juridiction d'une Cour d'appel ou un masseur ou un magnétiseur avait déjà été acquitté, car dans celle d'une autre, l'accusé, qui serait certainement condamné, pourrait garder sa condamnation sans faire appel, et encore dans ce cas, sans aller jusqu'en cassation, à cause des frais que cette instance détermine. Dans ce cas, la question ne serait pas tranchée. Après de longs pourparlers entre les syndicats départementaux et ceux de Paris, il fut décidé, d'un commun accord, que la question serait posée devant la juridiction d'Angers, ou le masseur ou le magnétiseur que l'on poursuivrait serait certainement acquitté. Mouroux était tout désigné. Les médecins d'Angers devaient payer les frais de première instance ; les frais d'appel devaient être partagés, et ceux de Cassation supportés exclusivement par les syndicats de Paris, qui étaient les véritables instigateurs du procès.

Malgré les frais qu'ils devaient payer, les médecins d'Angers furent enchantés de cette décision, car, tout en sachant bien d'avance que Mouroux serait acquitté, ils pensaient pouvoir ruiner sa réputation. Ils ne négligèrent rien pour cela, mais toutes leurs canailleries échouèrent et la réputation de Mouroux grandit de plus en plus. Je n'entrerai dans aucun détail à ce sujet, renvoyant le lecteur à la brochure que j'ai publiée sous ce titre : *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins*. Le procès Mouroux à Angers (20 cent.), dans laquelle on trouvera les détails les plus circonstanciés.

Donc, obéissant au mot d'ordre venu de Paris, vers la fin de 1896, le syndicat des médecins d'Angers, en la personne du docteur Grippat, président. d'accord avec un magistrat, tendent un piège à Mouroux ; celui-ci y tombe et une plainte est déposée au Parquet. L'instruction fut poursuivie pendant plus de six mois, par un magistrat dévoué aux médecins, et durant cette longue période de temps, les insinuations les plus perfides furent répandues à profusion dans la ville.

Enfin, le 29 mai 1897, Mouroux était appelé devant le tribunal correctionnel d'Angers, qui entendit les témoins et les plaidoiries des avocats. A l'audience du 5 juin, le tribunal rendait le jugement suivant :

Attendu qu'il résulte de l'instruction et de l'audience que le prévenu s'est borné vis-à-vis des personnes qui sollicitaient ses soins à pratiquer sur elles et par dessus leurs vêtements à des passes magnétiques et a fourni à quelques-unes de la ouate aimantée.

Attendu que les notes remises par Mouroux à quelques-unes des personnes qu'il a soignées n'ont aucunement le caractère d'un certificat médical ;

Qu'il est d'ailleurs établi que Mouroux n'a jamais pris le titre de docteur en médecine, mais s'est toujours donné comme magnétiseur à ceux qui le consultaient ;

Attendu que si la loi du 30 novembre 1892 admet comme passibles des peines qu'elle édicte ceux qui, sans être munis de diplôme, prennent part habituellement ou par direction suivie au traitement des maladies ou affections chirurgicales... en exceptant les cas d'urgence avérée ;

Il ressort du rapport fait sur cette loi à la Chambre par M. le député Chevandier que jamais il n'est entré dans l'intention de la commission de viser les masseurs et les magnétiseurs, les articles punissant l'exercice illégal de la médecine ne

pouvant leur être appliqués, ajoute le rapporteur, que le jour où ceux-ci sortiraient de leurs pratiques habituelles, et sous le couvert de leurs procédés. prescriraient des médicaments et chercheraient à réduire des luxations ou des fractures;

Attendu que Mouroux en se livrant sur diverses personnes aux pratiques magnétiques ci-dessus indiquées et en donnant de la ouate aimantée, ne peut être considéré comme ayant exercé un traitement ou prescrit un médicament de nature à entraîner contre lui la peine édictée par la loi du 30 novembre 1892;

Par ces motifs,

Déclare le sieur Grippat ès-qualité, mal fondé dans ses conclusions et l'en déboute,

Déclare Mouroux (Théodule) acquitté et le renvoie des fins de la poursuite, sans dépens,

Condamne la partie civile aux dépens.

Au nom du syndicat des médecins d'Angers, le docteur Grippat fait appel du jugement.

L'affaire revient le 23 juillet devant la Cour d'Angers, qui confirme le jugement en l'appuyant sur les considérants qui suivent :

ARRÊT

entre

Me Abraham *(avoué)*. — M. Mouroux *(intimé)*.

et

Me Charrier *(avoué)*. — M. le Ministère public *(appelant)*. — M. Grippat, ès-qualité *(appelant)*.

La Cour statuant en matière correctionnelle... Après en avoir délibéré conformément à la loi,

Statuant sur l'appel interjeté tant par le ministère public que par la partie civile :

Attendu que de l'examen du dossier, il résulte que l'inculpé s'est uniquement borné, vis-à-vis des personnes qui sollicitaient ses soins, à pratiquer sur elles par dessus leurs vêtements des pass s magnétiques;

Attendu que si sous l'empire de la loi de ventôse an XI, qui ne définissait pas l'exercice illégal de la médecine, ces faits pouvaient être réprimés, il n'en saurait être de même depuis la loi du 30 novembre 1892, qu'elle a défini, quoiqu'en termes assez vagues, ledit exercice illégal;

Attendu que cette dernière loi est incontestablement plus libérale que la loi de ventôse; qu'en effet, elle n'admet comme passibles des peines qu'elle édicte que ceux-là seulement qui, sans être munis de diplôme, prendraient part habituellement ou par médication suivie au traitement des maladies, en exceptant même les cas d'urgence avérée, tandis que la loi de ventôse ne comportait aucune espèce de définition et punissait indistinctement tout fait d'exercice illégal de la médecine ou de la chirurgie :

Attendu que du rapport fait sur cette loi à la Chambre par M. le député Chevandier, il résulte que jamais l'intention de la commission n'a été de viser les masseurs et les magnétiseurs. « Les articles punissant l'exercice illégal de la médecine ne pouvant leur être appliqués, dit le rapporteur, que le jour où ils sortiraient de leurs pratiques habituelles et sous le couvert de leurs procédés prescriraient des médicaments, chercheraient à réduire des luxations ou des fractures » ; qu'aucune objection n'a été soulevée contre cette interprétation et que la loi a été définitivement adoptée tant par la Chambre que par le Sénat, sans protestation ni réserve sur ce point;

Qu'il résulte d'une façon formelle de l'article 16 de la loi de 1892 et des travaux préparatoires, que la loi ne vise que ceux qui prennent part au traitement des maladies;

Attendu que le traitement dont il est parlé dans la loi ne saurait s'entendre que de l'emploi des moyens curatifs que la science médicale enseigne, emploi qui est réservé aux personnes capables d'en apprécier l'opportunité;

Attendu, en fait, qu'il ne résulte ni de l'instruction ni des débats, la preuve que Mouroux ait pris part habituellement au traitement des maladies ou à des opérations chirurgicales;

Que les personnes qui se sont adressées à lui déclarent unanimement qu'il ne leur a prescrit aucun traitement et qu'il ne s'est livré sur elles à aucune opération chirurgicale;

Adoptant au surplus les motifs des premiers juges,

Déclare mal fondés les appels interjetés du jugement du tribunal correctionnel d'Angers en date du 4 juin 1897,

Confirme en conséquence le dit jugement :

Et vu l'article 194 du code d'instruction criminelle,

Condamne la partie civile aux dépens d'appel y compris ceux de M. Abraham, avoué, dont la Cour a jugé la présence nécessaire aux besoins de la défense.

Ainsi jugé le 23 juillet 1897 par MM. Chudeau, président, Dessalles, Cabanon, Cochard et Besnier, conseillers; M. Vallet, substitut du procureur général, et M. Benèche, greffier.

Au nom du syndicat des médecins d'Angers, le docteur Grippat, qui doit jusqu'au bout représenter tous les médecins syndiqués de France, se pourvoit en Cassation.

A la suite du compte-rendu du *procès Mouroux*, j'ai reproduit, d'après les *Archives médicales d'Angers*, une partie d'un discours prononcé par le docteur Dezanneau, président de l'Association des médecins d'Angers, en soulignant le passage suivant qui contient toute une révélation :

« Qu'il me soit permis en terminant de faire appel à vos bons sentiments d'union et de confraternité, faites venir à nous ceux de nos confrères, en petit nombre d'ailleurs, qui vivent encore dans l'isolement, que les syndicats et l'association ne fassent qu'un groupe, animé des mêmes sentiments de solidarité professionnelle et *nous constituerons une puissance avec laquelle la magistrature elle-même sera obligée de compter.* »

Cette solidarité professionnelle qui doit mettre la magistrature à la disposition du corps médical a été pratiquée partout; mais elle ne fut pratiquée nulle part avec autant d'audace qu'à Paris; car il fallait évidemment influencer tous les magistrats, et particulièrement ceux de la Cour de Cassation en faveur des médecins. Des banquets furent organisés dans lesquels les journalistes sympathiques, les avocats et les magistrats furent invités. Au champagne, après des discours rédigés pour les besoins de la cause, les exhortations les plus pressantes furent adressées aux intéressés. Tous les amis furent mis à contribution et des visites furent faites partout avec sollicitation de peser le plus possible sur le plateau de la balance où les intérêts des médecins sont déposés.

Nous espérons que, malgré cette pression scandaleuse exercée sur la magistrature par les médecins syndiqués, les magistrats de la Cour de Cassation, respectant l'esprit de la loi du 30 novembre 1892, rendront un arrêt conforme au cri de leur conscience et que les masseurs et magnétiseurs pourront, pour le grand bien des malades, continuer la libre pratique de leur art.

En attendant, jetons un coup d'œil sur les conséquences que le *Procès Mouroux* eut à Angers pour les magnétiseurs... et aussi pour les médecins.

Avant l'arrêt de la Cour d'Angers acquittant Mme Blin, il n'y avait aucun magnétiseur à Angers et le magnétisme curatif y était à peine connu. Mouroux y arrive et bientôt, pour me servir de l'expression des médecins, il est obligé d'avoir « cocher, cheval et voiture » pour satisfaire ses nombreux malades. Depuis, sa clientèle a certainement doublé, et pourtant, six autres magnétiseurs sont venus s'y installer. Au point de vue matériel seulement, tous y gagnent leur vie, enlèvent certainement, bon an mal an, 25,000 francs aux médecins et guérissent des centaines de malades que les médecins seraient impuissants à soulager.

Les conséquences ne sont donc pas du tout en faveur des médecins qui, voulant détruire la confiance que les malades ont pour les magnétiseurs, l'augmentent au contraire dans une proportion considérable. Et ce phénomène se produit non seulement à Angers, mais partout où des procès de même nature leur sont intentés, qu'ils soient condamnés ou absous. On peut donc avoir la certitude que plus les médecins intenteront de procès aux masseurs et aux magnétiseurs pour exercice illégal de la médecine, plus ils disposeront les malades en faveur de ceux-ci.

J'ai dit que le premier acte de cette *comédie* allait prendre fin avec l'arrêt de la Cour de Cassation quel qu'il soit, mais un second acte ne tardera pas à se jouer.

— Les médecins sont loin d'avoir la certitude que l'arrêt de la Cour de Cassation soit rendu en leur faveur, car il y a bien des chances pour que l'arrêt de la Cour d'Angers soit confirmé. S'il en est ainsi, les masseurs et les magnétiseurs auront désormais le droit d'appliquer librement leur art au traitement des maladies et les médecins auront perdu tout recours contre eux. On pourrait supposer qu'ils s'attendent à cela, car leur avocat a déclaré à Angers que s'il en était ainsi, ils déposeraient immédiatement un projet d'amendement à la loi de 1892, en vertu duquel la pratique du Massage et du Magnétisme serait interdite à tous ceux qui ne possèdent pas le diplôme de docteur en médecine.

Mais si, contre toute attente, l'arrêt de la Cour d'Angers est cassé, les médecins seront presque sûrs de gagner *leur Procès*. Dans ces conditions, les masseurs et les magnétiseurs ne se laisseront pas déposséder et déposeront un projet d'amendement à la loi de 1892 leur donnant, sous certaines réserves, le droit de pratiquer librement leur art.

Donc, dans un cas comme dans l'autre, le *Procès Mouroux* ne sera pas terminé avec l'arrêt de la Cour de Cassasion quel qu'il soit. C'est dans ce but, qu'après avoir entendu l'avocat des médecins à Angers, j'ai pris l'initiative d'une *Pétition* qui, revêtue d'un nombre considérable de signatures, sera remise aux pouvoirs législatifs en temps convenable. M. Bouvier, directeur de la *Paix Universelle*, à Lyon, a imité mon exemple ;

aujourd'hui, à nous deux, nous disposons déjà d'environ 100.000 signatures, et le pétitionnement continue. On peut même affirmer que le plus grand nombre des signatures à obtenir ne le sera qu'après que l'arrêt de la Cour suprême sera rendu, car ce n'est qu'à partir de ce moment qu'elles seront nécessaires.

Dans tous les cas, la lutte va continuer, plus ardente que jamais ; et tôt ou tard, dans l'intérêt des malades — qui possèdent le droit indescriptible de se faire soigner par les praticiens qui ont le plus de chance de les guérir, la Loi donnera l'avantage aux Masseurs et aux Magnétiseurs. C'est ce que désire, chers lecteurs, votre dévoué,

H. Durville.

Plusieurs exemplaires de la *Pétition* ont déjà été adressés à tous les lecteurs du *Journal du Magnétisme*. Un exemplaire faisant partie de la couverture, est inséré dans ce numéro. Les lecteurs qui ne l'ont pas encore signée sont priés de vouloir bien la détacher, la signer et la faire signer à tous leurs amis et connaissances, et la renvoyer au bureau du journal dans un délai de 2 à 3 mois.

Pour mener convenablement cette campagne contre les médecins des syndicats qui voudraient supprimer les masseurs et les magnétiseurs, car ceux-ci guérissent trop de malades, il nous faudrait beaucoup d'argent. Pour faire le nécessaire, tous les partisans du Magnétisme et du Massage sont priés de vouloir bien nous aider en prenant part à la souscription ouverte au bureau du journal pour en couvrir les frais. Il en sera accusé réception par la voie du journal.

Listes précédentes	860 fr. 60
A nouveau Mme Parisot . . .	10 fr.
Brochures vendues .	14 fr.
Ensemble au 15 mai.	884 fr. 60

Tous les partisans du Magnétisme et du Massage doivent connaître tous les détails du *Procès Mouroux*, et faire de la propagande en faveur de l'idée. Pour cela, nous recommandons spécialement la brochure : *Le Magnétisme et le Massage menacés par les Médecins. Le procès Mouroux à Angers*. Nécessité d'un amendement à la loi sur l'exercice de la médecine, par H. Durville, in-18 de 72 pages, qui est expédiée franco par la *Lirie du Magnétisme*, aux conditions suivantes : 100 exempl., 7 fr. ; 50 exempl., 4 fr. ; 25 exempl., 2 fr. 50 ; 10 exempl., 1 fr. 25 ; 1 exempl., 20 cent. Le montant de la vente sera affecté à la souscription.

UN MASSEUR-MAGNÉTISEUR DIPLOMÉ

de l'Ecole pratique de Magnétisme et de Massage poursuivi et acquitté

Depuis de longues années, un rebouteur, M. Auvinet, domicilié à la Barbinière, près Chantonnay, Vendée, connu à 15 lieues à la ronde pour les résultats qu'il obtenait dans le traitement des fractures, des luxations et autres cas divers, était sans cesse poursuivi pour exercice illégal de la médecine, et toujours condamné.

Comme c'était un homme d'une honnêteté irréprochable, ancien sous-officier, conseiller municipal de sa commune, jouissant de l'estime de tous ceux qui le connaissaient, le procureur de la République de La Roche-sur-Yon — qui le connaissait trop bien —, lui dit un jour à peu près ce qui suit : « Vous êtes un honnête homme, vous rendez certainement des services à vos semblables ; mais, des plaintes sont portées contre vous par les médecins, et comme vous tombez sous l'application de la loi, nous sommes obligés de vous poursuivre, et de vous condamner. Eh bien, il y a à Paris une École de Magnétisme et de Massage ; allez-y, faites-vous diplômer, et alors nous ne tiendrons pas compte des plaintes qui pourraient encore être déposées contre vous. »

Sur cet avis salutaire, M. Auvinet vint à Paris (c'était en avril 1896), pensant peut-être emporter le Diplôme libérateur. Mais il n'en fut pas ainsi ; le Diplôme ne se donne à aucun prix. Il prit son inscription à l'*Ecole*, reçut un certificat d'inscription qu'il présente au parquet en rentrant ; puis il étudia les diverses questions du programme qui ne lui étaient pas familières; et sous le couvert du massage, en ne s'occupant pas directement des fractures, il se remit timidement à la pratique. En juillet 1897, il vint passer les examens, et obtint son Diplôme avec la note ***bien***.

Depuis le jour de son inscription jusqu'au commencement de cette année, conformément à la promesse du procureur de la République, aucune poursuite ne fut intentée contre lui. La plupart des médecins même lui envoyaient à soigner des cas de sa compétence ; dans tous les cas, il vivait ou paraissait vivre avec eux en assez bonne intelligence : l'autorité morale de l'*École* et du *Diplôme* qu'elle lui avait délivré, suffisaient pour le garantir.

Mais un jour un malade, un sieur Auger le fait appeler pour un cas quelconque. M. Auvinet examine le malade, reconnaît la gravité du cas, se contente de faire un très léger massage et conseille d'avoir de suite recours au médecin.

Ce conseil est suivi. Le médecin arrive, et on lui dit que c'est sur l'avis de M. Auvinet que l'on a recours à ses lumières. Il a l'air de réfléchir, examine attentivement le malade, prescrit un traitement et déclare qu'il reviendra le lendemain. Il revint en effet, comme il l'avait promis, mais il constate que la situation du malade s'aggrave. Cette situation ne tarde pas à devenir alarmante, et le malade meurt. On procède aux funérailles et le silence se fait autour de la tombe. Mais, ce silence n'était qu'apparent; au bout de 8 à 10 jours; et cela, pour que le scandale fut plus grand, le médecin porte plainte au parquet contre M. Auvinet, qu'il accusait ouvertement d'exercice illégal de la médecine et d'homicide par imprudence.

Devant la gravité de cette double accusation, le parquet se transporte sur les lieux. L'exhumation est ordonnée, et un médecin légiste est chargé de faire l'autopsie, afin de chercher à établir la cause de la mort. Le rapport du médecin légiste concluait en déclarant que la cause de la mort était étrangère au massage que l'accusé avait pratiqué. Le second chef d'accusation fut abandonné de suite; mais en raison du bruit que l'on avait fait autour de l affaire, le parquet devait retenir le premier, et le tribunal correctionnel de La Roche-sur-Yon décider si oui ou non M. Auvinet avait le droit de pratiquer le massage sur les malades qui l'honoraient de leur confiance.

Le tribunal l'acquitta avec les considérants suivants :

En fait :

Attendu qu'il ressort des enquêtes auxquelles il a été procédé à l'audience et aussi des déclations qui ont été reçues à l'instruction que l'inculpé Auvinet s'est borné, vis à vis de ceux qui sont venus solliciter ses soins et son assistance, à pratiquer sur eux soit du massage, soit des passes magnétiques; que ces pratiques ne constituent à aucun point de vue, ni un traitement ni l'exercice de l'art de guérir; qu'il est certain qu'il ne s'est livré à aucune opération chirurgicale et n'a administré aucun médicament; que s'il est vrai qu'au domicile d'Auger, Auvinet a mélangé à de l'eau pure un papier contenant une substance antiseptique dosée dans des proportions très minimes et en tous cas employée pour des usages externes, il est appris que, par mesure d'hygiène, il s'en est servi personnellement pour éviter toute contagion possible, et qu'alors même qu'il aurait conseillé d'employer cette eau pour le lavage de la plaie dont était atteint Auger, on ne saurait apercevoir dans ce fait l'administration d'un médicament ou l'indication d'un procédé curatif, au sens légal du mot :

En droit :

Attendu que le massage tel qu'il a été pratiqué par Auvinet n'est point un délit; qu'il résulte des déclarations faites par le rapporteur de la loi de 1892 que cette loi n'a point entendu viser les masseurs ni les magnétiseurs tant qu'ils se renfermeraient dans l'œuvre manuelle qui constitue le massage et ne se livreraient à aucune opération chirurgicale et ne prescriraient point de médicaments.

Par ces motifs,

Le Tribunal renvoie le nommé Auvinet des fins de la prévention, sans dépens.

Ainsi jugé. . . . .

Le médecin qui avait porté plainte et le Syndicat qui le soutenait pouvaient d'abord être de bonne foi en attribuant à M. Auvinet un délit qu'il n'avait pas commis; mais leur mauvaise foi apparaît bientôt dans toute sa hideur. Voulant malgré tout la condamnation de l'acquitté, et préférant douter des conclusions du médecin légiste — qui est probablement un des leurs —, le syndicat fit appel du jugement; et le vendredi 4 courant, l'affaire venait devant la Cour de Poitiers qui, purement et simplement, confirmait le jugement de première instance.

La Cour d'appel de Poitiers admet donc en principe que la pratique du Massage et du Magnétisme ne tombe pas sous l'application de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine. Maintenant, le Diplôme de M. Auvinet attestant ses connaissances théoriques et pratiques, a-t-il été pour quelque chose dans ces arrêts d'acquittement; je le suppose, sans toutefois vouloir l'affirmer au lecteur.

H. DURVILLE.





LES THÉOSOPHES CHRÉTIENS et les Voyants au XVIIIe siècle

Claude de St-Martin, L'abbé Fournié
Le Baron de Liebersdorf

(*Suite et fin*)

De ces dernières paroles, on peut induire facilement que les opérateurs plus ou moins spirites de Copenhague posaient aux Invisibles cette question un *peu naïve : Es-tu Dieu*, ou *Es-tu la Cause première?* et qu'ils croyaient trop simplement à la réponse *oui* de l'Invisible qui évidemment se moquait d'eux ou voulait par orgueil laisser croire qu'il représentait la Divinité. Combien de fois de nos jours, avons-nous vu de spirites croire aux communications d'invisibles se disant Jésus-Christ, Mahomet, etc., etc.; c'est contre ces erreurs que Saint-Martin s'élève et il a bien raison. On peut aussi conclure de ces paroles, que Saint-Martin croyait fermement à *une* ou à des *puissances du mal*, que nient les spirites et il nous met continuellement en garde, comme *Swedenborg* le fait aussi très souvent. De plus, Saint-Martin laisse entendre très clairement que ce sont les *Elohim* (ou Esprits Supérieurs) de la Bible, (et non Dieu lui-même), *qui ont parlé au Sinaï;* cela ne faisait aucun doute pour ceux qui savent, mais il était bon une fois de plus de le faire savoir.

« J'ai eu aussi « *du physique* », dit Saint-Martin, mais en moindre abondance (depuis Bordeaux) que dans l'école de Martinez. Et encore, lors de *ces procédés* (à Bordeaux), j'avais moins de *physique* que mes camarades... Ma part a été plus en intelligence *qu'en opération*, ce physique n'attire pas plus mon attention ni ma confiance que le reste. »

Je ne sais si Saint-Martin fut *médium*, dans le sens moderne du mot, mais ce qu'il entend par *du physique*, est évidemment de la *médiumnité;* or les expériences (*à Bordeaux*) de Saint-Martin et de ses amis ont, par un singulier rapprochement, été faites *environ cent ans* avant celles de M. de Rochas et Maxwell à Bordeaux ou ses environs. A *Copenhague*, comme à *Bâle*, où il y avait une succursale de l'école du Nord, on se livrait à des expériences *psychiques* ou *spirites*, et on les appelait *mystiques* pour ne pas trop effaroucher le public et surtout les gouvernements assez ombrageux, et toujours prêts à enrayer ce qu'ils croyaient être des sociétés secrètes plus ou moins dangereuses. *Les Phénomènes Physiques* obtenus dans ces deux villes (nommées plus haut) ont-ils été jusqu'à *la matérialisation*, ce serait curieux à savoir, mais je n'ai encore rien trouvé qui puisse être décisif à ce sujet. En tous cas, que les expérimentateurs aient eu des manifestations sensibles, cela ne fait aucun doute, mais Saint-Martin semble les tenir en légère suspicion, preuve évidente que les phénomènes ont dû (comme maintenant) être accompagnés de contradictions, d'erreurs, et même de fraudes conscientes et inconscientes. Cependant, dans cette école du Nord, on trouve des gens aussi distingués que *Lavater*, *Mme Lavater*, le *Baron de Liebersdorf*, la *Comtesse de Reventlow*, mais cette dernière dégoûtée sans doute par les erreurs dont je viens de parler, écrivit à Lavater qu'elle se retirait du groupe, et « *qu'elle avait cherché et trouvé une voix plus simple...* » Laquelle?... La Comtesse ne nous le dit pas.

« Saint-Martin, dit M. Matter, resta froid pour ce système de vulgarisation qui *prétend (!)* mettre le monde des vivants en contact avec le monde des morts. Après sa mort et celle de Liebersdorf, un élève de ce dernier, M. de Herbort (de Berne), avait admis sur ce sujet la tradition commune, celle qui disait que Saint-Martin non seulement voyait familièrement *les Esprits*, mais *qu'il ouvrait la vue* (quel drôle de style) ou *donnait la faculté de les voir à ses adeptes. Il en écrivit à Salzmann comme d'un fait positif*, mais voici ce qu'en pensait Salzmann qui écrivait en août 1810 : « Quant à ce don de Saint-Martin, dont vous me parlez dans votre lettre, je le mets fort en doute. J'ai connu Saint-Martin dès 1777, et encore mieux ses travaux... Il n'opérait pas sur *le Monde des Esprits* dans le sens ordinaire, et n'ouvrait pas les yeux aux astres pour y regarder. Cela est à coup sûr un malentendu. Saint-Martin était d'ailleurs *très secret et ne parlait de certaines choses qu'avec des Initiés.* »

Le secret de Saint-Martin était celui des occultistes en général qui n'aiment pas à s'entretenir de ces sujets délicats avec des profanes. Si Saint-Martin donnait à ses adeptes *la faculté de voir les esprits*, il devait ou *les évoquer*, ou *avoir eu par Martinez* un de ces *miroirs magiques*, dont le peintre J. Tissot possède un curieux exemplaire. De nos jours, on a fabriqué en Angleterre de ces miroirs de cristal, et le procédé pour voir les Esprits est de s'hypnotiser ou de se *spiritualiser la vue* en regardant dans ce miroir; c'est ce que les Anglais appellent *Cristal-Gazing*. Mais que tout le monde ne s'imagine pas qu'en regardant dans ces *miroirs spéciaux*, on puisse voir *des Esprits;* il faut avoir soi-même des dons psychiques, et surtout une sorte de *seconde vue* dont beaucoup d'Ecossais sont doués, et que possède à un haut degré Miss G. Fryer, native d'Ecosse elle aussi. Le miroir en cristal n'est qu'un moyen physique pour aider la seconde vue à se dégager et à se *sublimer*, si j'ose employer cette expression peu commune.

« M. Matter dit que Saint-Martin vise peu les phénomènes merveilleux et qu'il ne veut pas avoir affaire à *l'aristocratie (?) des Cieux*. » Ou ces paroles sont gouailleuses, ou quelque peu prud'hommesques. — « Tout est personnel dans les rapports



de l'âme, dans le développement de la puissance dans la régénération dont elle a besoin. Voilà *la doctrine de Saint-Martin* », dit M. Matter qui ajoute. « Est-ce autre chose que la doctrine chrétienne? Celle-ci se borne à dire que la régénération morale de l'Homme est l'œuvre de l'Esprit Divin, et qu'en produisant en nous un nouvel Homme, cette régénération nous mène à *la sanctification*, et que c'est l'idéale perfection qui s'est révélée au genre Humain; le Christ vivant en nous, qui règne par nous, voilà le mysticisme chrétien. La doctrine mystique de Saint-Martin va beaucoup plus loin, à la place du Christ il met la cause active et intelligente et il fait jouer à l'Esprit Divin et à sa *Sophia Céleste* (Pistis Sophia évidemment) qu'il appelle le corps du Christ, un rôle qui nous surprend autant (!) qu'il aurait ravi le général *Gichtel.* » C'était un disciple de Saint-Martin qui en nous parlant de *Sophia la vierge Divine,* dont son union avec *la vierge Marie* choquerait évidemment l'orthodoxie moderne, car pour cela, dit-il dans sa correspondance, « *il n'aurait qu'à consulter son expérience personnelle* ». Ces enseignements semblent *surprendre prodigieusement* ce bon M. Matter, mais cela ne me surprend pas du tout, car, *l'inexpérience*, pour ne pas dire l'ignorance des écrivains ou théosophes de cette époque (1860) en fait de phénomènes ou de choses psychiques était des plus remarquables.

M. Matter est surtout stupéfait de ce qu'après a mort de *Gichtel*, *un Esprit* ait pu venir sous le nom de *Sophia*, mettre de l'ordre et prendre la direction ou le choix de ses lettres posthumes. Cet Esprit aurait renouvelé plusieurs passages qui n'étaient indiqués qu'imparfaitement dans les brouillons que Gichtel avait laissés à son ami Uberfeld (1).

VII

Dans son livre intitulé *Ecce Homo*, Saint-Martin parle des *fausses missions* et des *fausses manifestations*. Les *fausses missions* seraient les clairvoyances et les cures du magnétisme; ce en quoi Saint-Martin me semble complètement dans l'erreur; il en était encore au baquet... de Mesmer, et ne se rendait pas compte évidemment de la puissance thérapeutique du magnétisme, telle que l'ont prouvé tant d'expérimentateurs de ce siècle. « Les *fausses manifestations*, ce seraient toutes ces apparitions que des Esprits de la région Astrale font à ceux qui, par des moyens quelconques, savent se mettre en rapport avec eux. C'est le principe des ténèbres qui les met en avant. » D'après moi, c'est surtout le principe du démon à tout faire qui semble avoir guidé Saint-Martin; ou bien c'est son biographe, M. Matter, qui a mal compris Saint-Martin. « Un des signes particuliers (dit Saint-Martin) qui doit nous mettre en garde au sujet de ces missions extraordinaires, c'est ce fait que le plus souvent ce sont les femmes qui sont choisies de préférence aux hommes pour être comblées de faveurs. »

Je trouve que Saint-Martin n'est guère aimable pour les femmes, et on dirait qu'il a été tenté par la légende du serpent (Horesco referens) se servant d'Eve pour tenter l'Homme. Saint-Martin ajoute ceci : « Pour quelques hommes qui remplissent des rôles dans quelques-unes de ces merveilles et de ces manifestations, les femmes s'y glissent en foule et sont presque partout employées pour en être *les organes et les missionnaires.* »

Voilà qui ne serait guère flatteur pour les femmes fort intelligentes qui ont été souvent à la tête du mouvement spiritualiste en Angleterre. D'un côté, Mme Blavatsky et Mme Anne Besant pour la Société Théosophique; de l'autre, Mme Hardinge-Britten et Mme Florence Marryat (Mme Lean), pour le mouvement dit Spiritualiste qui est un Spiritisme bien plus avancé que celui de France. Un fait curieux, c'est que ces deux dernières femmes avant d'être des apôtres du Spiritualisme ont été toutes deux *actrices*, peu de temps il est vrai. L'une a épousé un médecin, l'autre un officier.

Je ne sais si Saint-Martin aurait considéré ces quatre femmes, qui toutes ont obtenu des apparitions plus ou moins fréquentes, comme de fausses missionnaires, jouets de l'Astral et du principe des Ténèbres (!), mais, en tous cas, elles seraient bien étonnées du rôle que Saint-Martin assigne aux femmes occultes. Saint-Martin n'est certes pas un flatteur du sexe dit faible, et son opinion paraît comme un reflet de ce principe de l'antique *Initiation* qui n'admettait pas les femmes, et leur interdisait l'accès des mystères sacrés; sans doute par suite de la difficulté qu'ont les femmes (en général) à garder même un seul secret.

Un autre fait non moins curieux, c'est que depuis le commencement de ce siècle, ce sont trois chimistes qui ont pris la tête du mouvement occulto-psychique. En 1801, M. Francis Barrett, professeur de chimie, publiait à Londres son curieux livre d'occultisme *The Magus*, le Mage. Vers 1850, Robert Hare, professeur aussi de chimie, publiait aux Etats-Unis un livre relatant ses curieuses expériences au sujet des phénomènes spiritualistes ou spirites. En 1870-73, William Crookes, le célèbre chimiste, faisait ses expériences sur la force psychique, et les publiait sous le titre de *Researches in the phenomena of Spiritualism,* au grand scandale des savants *Homais et des Prudhommes*. Tous les *esprits raisonnables* de l'Angleterre se mirent à honnir M. Crookes que

(1) Le *Light* a raconté un fait identique. Après la mort de *Charles Dickens*, un de ses romans *Le Mystère d'Edmin Drood,* était resté machané, mais un jour, Dickens écrivant par la main d'un *médium*, et *avec son écriture habituelle* (non celle du médium) acheva le reste du roman.

rien n'ébranla, et actuellement c'est lui qui tient le bon bout, malgré les criailleries des retardataires.

A propos des Esprits désincarnés ou non, Saint-Martin, dit M. Matter, « ne veut pas prétendre qu'il n'y a pas de bons Esprits qui se communiquent aux Hommes, qu'il faut rompre tout commerce avec le monde spirituel ; que tous ceux qui transmettent les oracles (!) sont des imposteurs (1). »

En réalité, Saint-Martin pense le contraire, et vers la fin de son opuscule *Ecce Homo*, il adoucit un peu sa critique.

Saint-Martin croit aux miracles et part en guerre contre les prêtres, à propos de leur impuissance au sujet du Merveilleux. Des quatre pouvoirs que leurs fondateurs ont exercés, ils en ont laissé tomber deux : celui de *connaître les Mystères du Royaume de Dieu* et celui de *guérir les malades*.

Saint-Martin n'énonce dans ses prières que : *le grand Nom*, celui qu'on *invoque*.

Ce grand nom, qui semble tant intriguer M. Matter, est probablement l'*Aum* des Hindous, ou peut-être ce nom *mystérieux* que *le chef des Brahmes* ne prononce *qu'une fois par an*, dans une cérémonie secrète et solennelle.

Ainsi que je l'ai remarqué déjà une fois, Saint-Martin ne fût pas tendre pour les femmes, du moins en général, car parmi celles qui partageaient ses idées spiritualistes, il a compté de nombreuses amies, la Duchesse de Bourbon, Mme Bœchlin, etc. Deux aphorismes de Saint-Martin vont élucider ce que je viens de dire. « 1° La matière de la femme est encore plus dégénérée que celle de l'homme. 2° Il faut être bien sage pour aimer la femme qu'on épouse, et bien hardi pour épouser la femme que l'on aime ! ! » Peut-être aussi Saint-Martin aimait-il les paradoxes, comme Th. Barrière dans notre siècle.

L'œuvre de Saint-Martin a eu, comme sa vie, deux côtés bien nets : l'un *Esotérique*, que tout le monde peut comprendre, y compris M. Matter; et l'autre, *Esotérique*, qui a échappé à son biographe par l'excellente raison qu'il n'avait guère de notions occultees... Le peu qu'il a pu apprendre lui a été dit par les rares occultistes qui à cette époque ne se souciaient pas de lui révéler les mystères alors si mal interprétés et si mal portés. Un occultiste passait pour un sorcier ou un magicien, et on croyait avoir tout dit en l'accablant sous ces noms.

Nous aurons sans doute une étude sur Saint-Martin par le Dr Papus, et ceux qui savent l'anglais pourront lire, d'ici la fin de l'année, un livre que M. A. Waite a consacré au philosophe Inconnu. Cet écrivain anglais a beaucoup étudié l'Occultisme et produit de nombreux volumes sur ce sujet. Son ouvrage sera d'autant plus curieux qu'on pourra juger de l'impression faite sur un Anglo-Saxon par les doctrines de Pasqualis et de Saint-Martin.

A. Erny.

(1) *Oracles* est une vraie trouvaille de Philosophe moitié de siècle, cela prouve combien M. Matter était peu capable de comprendre Saint-Martin.

REVUE DE THÉRAPEUTIQUE

Deux Certificats remis à M. Albert, masseur à Angèrs

Depuis trois ans, j'étais affligé de vertiges continuels ; plusieurs fois par semaine et même par jour, j'avais des syncopes. Le sommeil était nul ou troublé de cauchemars ; il m'était impossible de regarder en l'air ou brusquement à gauche ou à droite. Tout changement brusque du regard occasionnait une syncope. Ma digestion ne se faisait plus ; j'étais très constipé. J'avais des maux de tête violents et je ne pouvais faire aucun travail le matin.

J'ai suivi régulièrement tous les traitements qui m'ont été ordonné. J'ai pris de la quinine et de la digitale en quantité sans obtenir de résultat ; j'ai au contraire eu une affection de l'ouïe et de la mémoire, consécutives à ces médications.

Ayant entendu parler des cures obtenues par le massage, j'ai fait venir M. Albert, masseur médical, qui m'a fait espérer une guérison.

Dès les premières séances, j'ai éprouvé un mieux notable. J'eus de suite moins de vertiges ; le sommeil était léger, mais calme et réparateur, et la digestion se faisait sans peine ; la guérison m'a alors semblé possible, ainsi qu'à ma femme, qui constatait elle-même l'amélioration. Enfin, après 18 séances, je me suis trouvé très bien ; j'ai pu reprendre mon travail sans peine, et, depuis 4 mois, je ne l'ai pas abandonné un seul jour. De plus, je viens de faire une périodes d'exercices de 13 jours comme réserviste, sans être nullement incommodé.

Je remets à M. Albert ce certificat pour qu'il puisse le porter à la connaissance de personnes qui se trouveraient dans mon cas, car je ne puis qu'affirmer avoir été très heureux d'avoir eu recours à sa méthode.

Fait à Angers le 8 juillet 1889.

Emmanuel Gentil, 22, rue Saint-Léonard, Angers

(Ce certificat est légalisé par le maire d'Angers.)

Depuis 3 ans, je souffrais de maux d'estomac et de maux de reins que rien ne pouvait calmer. Je ne pouvais plus me livrer à aucun travail et j'étais des mois sans pouvoir dormir ; je ne pouvais rien prendre sans le vomir. J'ai vu bien des médecins et aucun n'a pu me donner le moindre soulagement. J'ai donc eu recours à M. Albert, masseur, et après 7 séances, dans l'espace de 15 jours, et sans rien prendre, je me suis trouvée complètement

guérie. Je remets à M. Albert cette attestation et serais très heureuse d'attester de vive voix ma guérison à toute personne que cela peut intéresser.

Angers, le 15 juin 1899

Mme BLIN, 10, rue Gruget.

Madame Stadler, 59 ans, 10, rue Tannebourg, au Perreux (Seine), certifie qu'elle a été guérie à la Clinique de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* par M. Hénault, en cinq séances, d'une douleur violente qu'elle éprouvait au sein gauche à la suite d'un coup.

REVUE DES LIVRES NOUVEAUX (1)

Des Indes à la planète Mars. Etude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie, par TH. FLOURNOY. 2e édition, avec 44 figures dans le texte. In-8° de XII-420 pages. Prix : 8 fr. (*Librairie du Magnétisme*).

Etude magistrale sur le somnambulisme et plus particulièrement sur le spiritisme, c'est-à-dire sur l'immortalité de notre personnalité et les cycles successifs qu'elle peut parcourir dans le temps et dans l'espace. C'est l'exposé d'un cas particulier donnant raison aux spirites français et allemands, qui admettent la réincarnation, contre les spirites anglais et américains qui ne l'admettent pas.

Le sujet de cette relation terrestre et ultra-terrestre est une jeune femme d'une trentaine d'années, Mlle Hélène Smith, employée de commerce, à Genève, d'une moralité irréprochable, qui, en somnambulisme, déclare qu'à une époque, elle fut souveraine aux Indes ; qu'à une autre, elle fut dame d'honneur de Marie-Antoinette; et qu'entre ces deux existences terrestres, elle habita la planète Mars, en qualité de très simple mortelle.

L'auteur de la relation n'est pas le premier venu : il est professeur de psychologie à la Faculté des sciences de l'Université de Genève.

Le sujet et l'auteur de l'ouvrage étant présentés au lecteur, procédons maintenant à une courte analyse.

A l'état de veille, c'est-à-dire en dehors des accès de somnambulisme, Mlle Smith ne se souvient de rien et vaque à ses occupations avec la plus grande régularité et le plus parfait bon sens ; lorsqu'elle est endormie, on peut l'interroger à loisir sur les faits qui se sont produits dans les divers cycles qu'elle affirme avoir parcourus, autrement dit, dans ses différentes réincarnations. M. Flournoy, qui l'a étudiée pendant quatre ans, a tout d'abord flairé la supercherie, comme il arrive dans un certain nombre de cas de somnambulisme, spontanés ou provoqués, comme chez les médiums, et il s'est demandé si le sujet n'avait pas été suggestionné par des personnes de son entourage, désireuses de souffler un rôle intéressant à une névrosée. Mais il a dû renoncer à cette idée pour les raisons suivantes :

1° Mlle Smith, dans les moments où elle parle d'un séjour dans Mars, affirme qu'elle peut s'exprimer en langue marsienne. Elle emploie, en effet, quand on le lui demande, un langage composé de sons nettement articulés, groupés de façon à former des mots ; ces mots correspondent à des idées définies ; enfin, le rapport des mots aux idées est constant et le sujet les enregistre sur le papier en caractères graphiques spéciaux ;

2° La vérification du bien fondé de ses affirmations est évidemment impossible pour ce qui a rapport à l'existence qu'elle aurait menée sur Mars ; mais il n'en est pas de même à l'égard des faits dont il aurait été témoin dans l'Inde, à l'époque où elle y vivait. Après de longues et patientes recherches, M. Flournoy a mis la main sur un vieux manuscrit où il a découvert les principaux épisodes auxquels le sujet fait allusion lorsqu'il parle de son cycle hindou. De plus, Mlle Smith, à ces moments, s'exprime en sanscrit et en arabe, de façon à convaincre les plus sceptiques qu'elle a une sérieuse connaissance de ces deux langues. Or, depuis qu'on la connaît à Genève, jamais cette jeune femme n'a pu se trouver dans des conditions qui lui permissent d'apprendre l'arabe ni le sanscrit.

Nous laissons à dessein les considérations ayant trait à la réincarnation la plus récente, celle du temps de Marie-Antoinette. On peut croire, dans ce cas limité, que la suggestion et la supercherie aient pu jouer un rôle quelconque ; mais il est de toute évidence qu'aucune explication scientifique ne peut être tentée pour l'interprétation des phénomènes que présente le sujet lorsqu'il parle marsien, sanscrit et arabe.

M. le professeur Flournoy, en vrai savant, ne conclut pas. Il se borne, dans un livre consciencieusement documenté, à nous exposer le résultat de ses observations. Toutefois, il nous laisse deviner son trouble devant ces manifestations étranges d'une personnalité si nettement dédoublée : nous sommes indubitablement en présence de phénomènes qui autorisent les hypothèses les plus hardies et aussi, affirmons-le, les espérances les plus concluantes pour notre immortalité.

Admettons donc avec tous les spirites que nous vivons au-delà du tombeau.

En attendant des preuves plus grandes encore, laissons les psychologues tels que MM. P. Janet, le colonel de Rochas, le professeur Ch. Richet, tirer des documents amassés par M. Flournoy les enseignements qui en découlent, et, lorsqu'une âme chère aura terminé son cycle terrestre, répétons avec Sully Prudhomme :

(1) Les ouvrages dont deux exemplaires sont déposés au bureau du Journal sont étudiés et analysés. Ceux dont on ne remet qu'un exemplaire sont seulement annoncés.

A titre de commission, la *Librairie du Magnétisme*, envoie tous les ouvrages dont il est rendu compte, franco dans toute l'Union postale, au prix marqué par les éditeurs.

De l'autre côté des tombeaux,
Ouverts à quelque immense aurore,
Les yeux qu'on ferme voient encore !

Grandes Révélations spirites, par HENRI FERLIN In-8° de 61 pages. Prix : 1 fr. 50, chez *Malverge*.

Le titre de l'ouvrage nous indique que nous sommes encore en présence du spiritisme : ce sont des révélations qui nous arrivent et, comme le dit l'auteur, de « Grandes révélations », il aurait pu dire d'abracabrantes révélations. Amis lecteurs vous allez en juger :

« Notre univers, de forme cylindrique, est divisé en 7,000 ciels, créés par la seule volonté du Très-Haut... Nos télescopes les plus puissants ne découvrent qu'environ la moitié des trois premiers ciels. Cet univers est enveloppé par une région chaotique immense, que seuls le Christ et l'archange Saint-Michel ont été admis à franchir pour aller contempler d'autres créations.

« Le premier ciel, le plus ancien, occupe le bas du cylindre, fermé par l'Enfer qui touche au chaos. Viennent ensuite par gradation ascendante, Mercure, Neptune, la Terre, Saturne, Volta, Mars, Vénus, Jupiter, Uranus, planètes ayant le Soleil pour foyer, puis Lysistrata-Paula qui évolue autour d'un autre Soleil et enfin le Paradis.

« Au-dessus du sixième ciel et jusqu'au millième, Dieu n'a pas créé d'êtres ; ainsi, les habitants de ces régions s'y sont élevés par la force de leurs vertus et la beauté de leurs œuvres... »

Ainsi, jusqu'à présent, l'astronomie ne nous a pas appris grand'chose ; c'est une science vaine, en présence de la science de M. Ferlin. Vous pouvez en juger par la disparition de l'univers dans lequel nous évoluons ; montant, descendant, grimpant sans cesse et risquant parfois de tomber dans l'Enfer qui, nous affirme l'auteur, n'est pas du tout un lieu agréable.

Pour gouverner ce vaste univers, le Très-Haut a sous ses ordres toute une armée de politiciens et de guerriers qui lui obéissent au doigt et à l'œil. Son premier ministre, « c'est l'archange Saint-Michel, le vainqueur du Dragon, qui incarnait Satan. Le grand archange réunit sous son autorité les 7,000 ciels créés, et pour cette immense mission il a, si l'on peut s'exprimer ainsi, des exemplaires multiples de lui-même, de sorte qu'il existe autant d'archanges Saint-Michel de même forme qu'il y a de globes importants.

« Après le premier ministre viennent les six autres archanges, ses collaborateurs dans les sept premiers ciels. Ce sont par ordre hiérarchique : Saint-Julien, Saint-Cyprien, Saint-Basile, Saint-Aimé, Saint-Narcisse et Saint-Charles. Assez récemment, l'ancien archange Charles et les archanges Gabriel et Raphaël, usant de leur droit, ont donné leur démission pour monter au septième ciel. Le premier, grâce aux œuvres sublimes qu'il a multipliées, s'est élevé en quelques années jusqu'au 2,500e ciel et il vise plus haut encore. »

Il y a un généralissime de la milice céleste, qui nomme les gouverneurs civils et militaires « Actuellement, l'archange Saint-Julien gouverne le Paradis, ...l'ange Gabriel, Vénus, ...l'ange Romagna, Neptune, etc., etc. » Que de choses ignorées, tout de même.

Ce n'est pas tout ; le gouvernement a à sa disposition des « Esprits-Forces », qui agissent sur les êtres comme sur les choses ; voulez-vous connaître leurs noms ? — L'auteur va vous les nommer. « Je citerai : l'Espace, le Temps, le Passé, le Présent, l'Actualité, l'Avenir, la Vie, la Mort, le Feu, la Lumière, la Chaleur, le Froid, le beau Temps et le mauvais Temps, le Vent, la Pluie, le Bien, le Mal, la Santé, la Maladie, la Médecine, le Spleen, le Travail, l'Urgence, la Paresse... » Nous en passons et des meilleurs, car il faut laisser quelque surprise aux lecteurs de l'ouvrage.

Il y a des *révélations* d'une grandeur inénarrable dans les chapitres : *Perte de la félicité originaire*, la *Vie dans l'au-delà*, etc. ; c'est à se pâmer d'aise ou à tomber en extase devant l'incommensurable savoir de l'auteur. Encore un exemple :

Croyez-vous, chers lecteurs, que les Esprits supérieurs qui gouvernent l'univers se tenaient constamment en contemplation devant l'Eternel ou qu'ils s'amusaient à dormir ? — Nous, nous n'en savions rien ; mais nous sommes enchantés d'apprendre que, là-haut, à travers les 7,000 ciels qu'ils habitent, s'ils travaillent un peu, ils s'amusent beaucoup. Des courses, des jeux, des matchs, des concours ont lieu tout comme à la surface de la terre. On dirait même que les grands Esprits de là-haut cherchent à nous imiter. Il y a peut-être des courses d'automobiles et des assauts de boxe et de chausson. Dans tous les cas, des prix sont distribués aux vainqueurs, qui doivent en être très fiers. L'auteur nous donne à ce sujet les renseignements les plus détaillés et les plus précis. On pourrait supposer qu'il les a recueillis lui-même. En voici deux échantillons :

Très grand concours d'éloquence inter-ciels
28 mai 1899

Présidence du Très-Haut (268 708 concurrents).

Prix nombreux : Ascension de 10 à 2 500 ciels

1. Radziwill. — 2. Boïeldien. — 3. Velléda. — 4. Ancien Archange Charles — 5. Bajoula. — 6. Namourra. — 7. Archange Saint-Julien. — 8. Godson. — 9. Archange Marius. — 10. Godson.

Match de harpe
27 janvier 1898

Présidence de l'Archange Saint-Julien (75 épreuves)
Prix : Ascension de trois ciels

1. Le roi David. — 2. Rolls.

Avec d'aussi « *Grandes Révélations* », tous ceux qui, à cette heure, ne sont pas encore spirites, vont certainement le devenir à bref délai.



Dans tous les cas, le livre mérite d'être lu, car on y trouvera, d'un bout à l'autre, des Révélations si drôles, si étranges, si ébourriffantes et des détails si précis que l'on ne pourra s'empêcher de rire tout en admirant les connaissances incommensurables de l'auteur. Certainement, il se trouvera des mauvais plaisants qui diront que c'est un fou, d'autres que c'est un farceur qui veut rire aux dépens du public; mais comme nous, chers lecteurs, vous resterez convaincus qu'il est l'auteur le plus intéressant de France et de Navarre, et qu'il peut certainement prendre part aux matchs ou concours que ses grands Esprits organisent assez souvent.

Ajoutons, ce qui est un grand bonheur pour nous, que l'ouvrage sortant des presses de notre imprimeur, ce numéro du *Journal du Magnétisme* doit être tout saturé du fluide éthéré que l'auteur aura versé sur les bonnes feuilles en corrigeant les épreuves.

Comment on se défend contre les maladies du sang, par le docteur LABONNE. In-16 de 12 pages. Prix : 1 fr., à la *Société d'éditions scientifiques*.

L'influence extraordinaire qu'exerce l'état du sang sur tout notre organisme est aujourd'hui bien démontrée.

Dans la *chlorose* ou *pâles couleurs* et dans les *anémies*, les globules rouges diminuent et subissent de pernicieuses modifications, comme dans les fièvres, du reste. Dans son ouvrage, l'auteur nous indique les médications classiques qui doivent remédier à ces affections. Enfin, un chapitre annexe traite des varices et des hémorroïdes. Ces notices monographiques publiées sous le titre de *Comment on se défend* sur des affections usuelles et n'indiquant que des remèdes d'une application courante peuvent rendre de grands services.

Unum Sint! Dédié au Congrès des religions de 1900, par ARA DEL COLLE. In-16 de 32 pages, chez JOUVE ET BOYER.

Petit ouvrage de philosophie religieuse rempli d'intéressantes réflexions. L'auteur dissimule son nom sous un pseudonyme, mais nous ne croyons pas devoir le cacher : c'est Mme de Polozow, à Annecy (villa des Lilas) qui, nous en sommes sûrs, répondra à tous les lecteurs de son opuscule qui lui demanderaient des renseignements complémentaires.

Der Magnetismus in der Heilkunde, par M LUTTENBACHER. In-16 de 139 pages, avec portrait de l'auteur, chez *l'Auteur*, 45, Manteuffelstrasse, Strasbourg.

Petit ouvrage où l'histoire et la pratique du magnétisme sont bien décrites. La polarité y est exposée et l'hypnotisme trouve sa petite place à la fin du volume.

La Télégraphie sans fil, avec 43 figures. In-16 de 159 pages publié sous la direction de H. DE GRAFFIGNY. Prix : 1 fr. 50, chez *Bernard et Cie*.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage, c'est la description complète de la théorie et des appareils nécessaires à la *télégraphie sans fil*.

L'idée alchimique. Brochure de 17 pages, au bureau de *l'Hyperchimie*, 3, rue de Savoie.

La transmutation des métaux. Les métaux sont des corps composés ainsi que les gaz. Preuves incontestables basées sur des faits indéniables, par TH. TIFFEREAU. Brochure de 23 pages. Prix : 1 fr. 50, chez *l'Auteur*, 89, rue Blomet.

La conception des Dieu et les rapports de Dieu à l'homme dans le christianisme comparé aux autres grandes religions du monde et dans la religion catholique comparée aux autres formes du christianisme, par ALBERT JOUNET. Brochure de 11 pages, *Chez l'Auteur*, villa Saint-Antoine, Saint-Raphael. Var.

La Tour de Sédar (symboles), par le MÊME; Brochure de 8 pages.

Notion première et fondamentale, pour l'étude de la connaissance antique et occulte de la mécanique alchimique, harmonique et divine, etc., par A. GUELLE. In-8° de 26 pages. Prix : 1 fr. à la *Librairie de l'Art indépendant*.

La tuberculose vaincue par le massage magnétique. Brochure de 8 pages, par A. LAIGNEAUX, chez *l'auteur*. 3, rue de L'hôpital-Saint-Roch. Lille.

De Phalanstérien à Socialiste. Broch. de 18 pages, par ALHAIZA, chez *l'auteur*, rue de Rosny, Montreuil-sous-Bois (Seine).

SOCIÉTÉ MAGNÉTIQUE DE FRANCE

SÉANCE D'INTÉRÊT SOCIAL DU 12 MAI 1900

En l'absence de M. le docteur ENCAUSSE, président, la séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. DURIN.

Le secrétaire général lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

Admissions

M. LACOMBE, magnétiseur à Comte (Lot-et-Garonne), présenté par le secrétaire général, est admis à l'unanimité en qualité de correspondant national.

Communications diverses

M. DURVILLE rend compte à la Société de l'état de l'affaire Mouroux, en instance depuis près de trois ans devant la Cour de Cassation : L'affaire devait venir à l'audience du 10 courant, mais elle a été, une fois encore, remise à quinzaine.

M. DURVILLE fait savoir à la Société, qu'un masseur de la Vendée, M. Auvinet, élève diplomé de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, poursuivi par le syndicat des médecins de son département, pour exercice illégal de la médecine, a été acquitté par le tribunal de première instance de la Roche-sur-Yon; et que, sur appel des médecins, l'affaire est revenue le vendredi 4 courant, devant la Cour d'Appel de Poitiers, qui a confirmé le jugement.

Les Professeurs de l'*Ecole* et le bureau du *Syn-*



dicat des Masseurs et Magnétiseurs ont décidé d'envoyer leurs félicitations à M. Auvinet.

La Société, approuvant les idées que M. Bouvery a émises dans le numéro d'avril du *Journal du Magnétisme*, engage la Commission d'organisation de la *Section magnétique* du *Congrès spirite et spiritualiste international de 1900*, à faire représenter le Magnétisme au *Congrès de l'hypnotisme*, et au *Congrès international d'Histoire comparée*.

Expériences

M. Demé fait quelques expériences sur les spectateurs, dans le but de démontrer que, sans déterminer le sommeil magnétique, tout praticien peut exercer une action physique très appréciable sur une personne quelconque malade ou bien portante.

M. Durville fait une série d'expériences sur deux sujets : Avec Mme Bédu, il cherche à démontrer que les effets de contracture que l'on observe souvent chez les sujets sensitifs ne sont pas dûs à l'action (magnétique) du magnétiseur sur le magnétisé, mais à l'énergie que déploie celui-ci pour exécuter certains mouvements.

Avec Mme Vix, il étudie les phases de l'état somnambulique et particulièrement celle de lucidité — où le sujet voit sans le secours des yeux.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Le secrétaire-général,
H. Durville.

CONGRÈS SPIRITE & SPIRITUALISTE INTERNATIONAL de 1900

Comme nous l'avons déjà annoncé, le *Congrès* se réunira à Paris, à l'hôtel de la *Société des Agriculteurs de France*, 8, Rue d'Athènes, du 15 au 26 septembre. Quatre salles seront pendant 12 jours à la disposition des congressistes, qui, nous en avons la certitude, attireront l'attention du monde savant sur les phénomènes du Magnétisme et des diverses branches du Spiritisme contemporain.

Rappelons que toute personne qui, en donnant son adhésion, versera une somme quelconque sera considérée comme membre du Congrès.

Des cartes d'invitation aux séances seront mises à la disposition de tout membre du *Congrès* qui aura versé 2 francs au minimum. Une carte nominative permettant l'entrée de toutes les séances, sera mise à la disposition de ceux qui auront versé au moins de 6 francs. Un versement de 12 francs au minimum donnera droit au compte-rendu des travaux du *Congrès*. Chaque volume, numéroté, sera signé et portera le nom du souscripteur auquel il sera adressé. Les groupes qui auront reçu des souscriptions plus ou moins importantes recevront autant d'exemplaires, numérotés et signés, qu'ils auront de fois 12 francs.

Rappelons encore que le *Congrès spirite et spiritualiste international de 1900* comprend cinq sections qui sont entièrement indépendantes : *Section spirite*, *Section magnétique*, *Section hermétique*, *Section théosophique*, *Section des spiritualistes indépendants*. Des séances générales où les cinq sections seront rassemblées auront lieu, puis les travaux de chaque section auront lieu séparément.

SECTION SPIRITE

Voir les journaux spirites et plus particulièrement la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, directeur G. Delanne ; la *Tribune psychique*, diteur : Duval ; le *Progrès spirite*, directeur : Laurent de Faget. Le siège de la *Section spirite* est, 55, rue du Château-d'Eau.

SECTION MAGNÉTIQUE

Le principal organe de la *Section magnétique* est le *Journal du Magnétisme*, 23, Rue Saint-Merri. M. Durville se tient à la disposition des membres du Congrès, et plus particulièrement des provinciaux et des étrangers, le mardi et le vendredi de chaque semaine, de 1 heure a 4 heures.

Sous des titres divers, la question de la pratique du Magnétisme et de Massage est à l'ordre l'ordre du jour de presque tous les Congrès organisés par des médecins, et partout elle est menacée. Pour défendre les droits des masseurs et des magnétiseurs, la *Section magnétique* a décidé d'envoyer un ou plusieurs délégués aux principaux de ces Congrès, et notamment au *Congrès de l'Hypnotisme*. Un délégué sera également envoyé au *Cengrès international d'Histoire comparée*, où l'on doit traiter un grand nombre de question touchant directement au Magnétisme.

Ordre du jour de la Section magnétique

Le Magnétisme humain ne doit pas être confondu avec l'Hypnotisme. Analogies et différences.

Le Magnétisme considéré comme agent physique. — Magnétisme humain, magnétisme des corps organisés, des corps bruts, des forces et agents de la nature.

Théorie de l'émission (fluide), théorie dynamique (mouvement vibratoire). — Polarité.

Procédés magnétiques. — Passes, impositions des mains, applications, insufflations, action des yeux et du regard. Action sans aucun geste extérieur, action à distance. Le magnétisme mystique et les médiums guérisseurs. Rôle de la suggestion : son importance est exagérée, même au point de vue hypnotique.

Application du magnétisme dans les affections aiguës ou chroniques. Crises symptômatiques et critiques, marche des traitements.

Expérimentation. — Le sommeil magnétique, ses états et ses phases. Extériorisation de la sensibilité, dédoublement. Intérêt de l'expérimentation au point de vue psychologique.

Lucidité somnambulique. — Ses variétés, ses degrés, ses avantages dans le traitement de certaines maladies.

Photographies des effluves humains. — Moyens de procéder.

Le Magnétisme humain, l'aimant et l'électricité. — Y a-t-il intérêt à combiner l'action de ces agents pour le traitement de certaines maladies ?

Le Massage et son action thérapeutique. — Sa théorie, ses procédés. — Massage médical français, massage suédois, massage orthopédique, massage magnétique.

Enseignement du Magnétisme et du Massage dans les divers pays. — Ecoles spéciales, leur programme.

Pratique professionnelle du Magnétisme et du Massage. — Facilités ou obstacles qu'elle éprouve dans les divers pays. — Législation.

La baguette divinatoire et les sourciers. — Les sensitifs.

Ce programme n'est pas limitif, et tout Mémoire se rattachant au Massage et au Magnétisme, tant au point de vue scientifique qu'aux points de vue historique, expérimental, théorique et pratique, pourra être admis.

Rappelons que le Secrétaire de la *Section magnétique* prépare un travail d'ensemble sur la situation actuelle de la pratique professionnelle du Massage et du Magnétisme dans les divers pays, et qu'il prie les intéressés du monde entier de vouloir bien lui fournir aussi rapidement que possible les renseignements suivants :

(Dans votre pays) La pratique médicale est-elle libre ? — Si elle ne l'est pas, indiquer la teneur de la loi qui la régit. La pratique du Massage et du Magnétisme est-elle permise par la loi ; est-elle défendue ou seulement tolérée ?

Pénalités contre l'exercice illégal de la médecine, et particulièrement les masseurs et les magnétiseurs.

Où et comment les masseurs et les magnétiseurs font leur éducation professionnelle ?

Prière d'adresser les Adhésions, Mémoires, Cotisations, etc., à M. H. Durville, secrétaire-trésorier de la *Section magnétique*, 23, Rue Saint-Merri, Paris.

SECTION HERMÉTIQUE

La *Section hermétique*, constituée par la fusion de nombreuses Sociétés d'occultisme et de fraternités iniatiques, fait appel à tous les chercheurs que les problèmes posés par l'occulte intéressant.

La Section hermétique compte présenter au Congrès un exposé de l'occultisme dans ses adaptations artistiques, scientifiques et morales. A cet effet, outre les séances du Congrès, elle organise une exposition historique rétrospective de l'occulte.

Pour les études pratiques, la Section hermétique fera tous ses efforts pour exposer et expérimenter de nouveaux appareils électriques destinés à l'étude et au contrôle mécanique des sujets et des médiums.

Le nombre élevé des Ecoles adhérentes à cette Section a nécessité la création de sept sous-sections : 1° Ecole hermétique et enseignement (les 21 membres du corps enseignant de l'Ecole hermétique, sous la direction de Papus), 2° Tradition hermétique régulière, Initiation, Rose-Croix Kabbalistique, Ordre Martiniste, sous la direction de Barlet; 3° Franc-Maçonnerie spiritualiste (Ourdeck) ; 4° Swédenborgisme (Karl Nyssa) ; 5° Alchimie Sciences appliquées, Kabbale, Médecine hermétique Homœopathie (Jollivet-Castelot, Sédir, Papus) ; 6° Sociétés d'occultisme diverses, Union Idéaliste universelle (S. U. Zanne; 7° Section orientale et mystique. Communications sur l'hébreu et le sanscrit (Sédir).

Toutes les communications et souscriptions de cette section doivent être adressés à M. le Dr Encausse (Papus), 87, boulevard Montmorency, Paris.

On trouve tous les détails des travaux de chaque section et des travaux des séances plénières dans l'*Initiation* de mai 1900.

SECTION THÉOSOPHIQUE

M. Paul Gillard, organisateur de la *Section théosophique*, 38, Rue de Verneuil, vient d'adresser la circulaire suivante « aux théosophes du monde entier ».

Les membres des Branches Parisiennes de la *Société Théosophique*, mus par un esprit de fraternité, qui est à la base de toute sagesse, se sont empressés d'accepter l'invitation, qui leur a été faite, de participer à un Congrès spirite et spiritualiste devant avoir lieu à Paris, en 1900.

Il espère que leur exemple sera suivi par tous les Théosophes de France et de l'Etranger, qui sont désireux de voir leurs doctrines exposées parallèlement à celles de toutes écoles, qui se partagent le domaine philosophique et spirituel.

Quoi de plus beau en effet que d'unir toutes les bonnes volontés pour lutter contre le matérialisme dans son sens le plus étroit, et chercher à attirer vers un idéal élevé les hommes, qui, par insouciance, ignorance ou autrement, continuent de vivre dans l'égoïsme ; alors que le temps est venu pour eux d'acquérir des connaissances, qui peuvent contribuer à leur progrès intellectuel, moral et spirituel !

Le prgramme des Théosophes parisiens est celui

de tous leurs Frères, et comprend tout ce que les doctrines Théosophiques peuvent avoir de grand, de large et d'élevé. Ils comptent que des orateurs autorisés viendront le développer devant le grand public international, qu'attirera l'Exposition de 1900, et diront au monde comment on peut comprendre l'**Antique Sagesse**.

Ce congrès sera un véritable Concert Spirituel, dans lequel les Théosophes devront être heureux de pouvoir mêler leur voix, avec l'espérance de concourir aux harmonies, qu'il ne peut manquer de produire.

La Vérité y sera exposée sous les divers aspects qu'elle revêt actuellement dans les écoles spiritualistes modernes, avec toute l'indépendance qui convient, attendu qu'il s'agit beaucoup plus de faire une grande œuvre fraternelle que de trouver une formule unique de la Vérité.

Que la Paix soit avec tous !

SPIRITUALISTES INDÉPENDANTS

Tout ce qui concerne la *Section des spiritualistes indépendants* — qui va rallier tous les penseurs spiritualistes *non spirites* — doit être adressé à M. P. Bonnardot, 10, Rue de la Tuilerie, Suresne (Seine).

La date de la réunion du *Congrès* approche ; les documents et les fonds arrivent à chaque section en quantité suffisante pour faire espérer aux organisateurs un succès sans précédent dans l'histoire des Congrès. Pour que ce résultat dépasse toutes les espérances, il nous faut le concours de tous ceux qui sont sympathiques aux idées et théories émises par les spirites, les magnétiseurs, les occultistes, les théosophes et les divers spiritualistes qui ne consentent pas à se ranger sous ces diverses bannières.

Pour que les organisateurs aient le temps de tout préparer, nous prions instamment tout ceux qui doivent faire partie du Congrès, de vouloir bien nous envoyer leur adhésion, souscription, mémoires à communiquer, etc., dans le plus bref délai possible.

Au 15 avril, le montant de souscription à la *Section magnétique* s'élevait à la somme de. . . 482 fr. »

Reçu depuis : Mlle Deronzier, 6 fr.; M. Bourlé, 5 f.

Ensemble au 15 mai. . . . . 493 fr. »

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

Enseignement supérieur libre

ÉCOLE DE PARIS

Les cours de l'année scolaire 1899-1900, touchent à leur fin. Dans le prochain numéro, nous fixerons le jour des examens — qui auront lieu vers la fin de la premiere huitaine de juillet.

En attendant, les cours théoriques et pratiques ont lieu dans l'ordre suivant :

Lundi. — *Massage médical*. Professeur : M. Hénault.

Mercredi. — *Massage Suédois*. Professeur : M. Couillerot.

Vendredi. — *Pathologie et thérapeutique*. Professeur : M. H. Durville.

Samedi. — *Massage orthopédique*. Professeur : M. Demé.

Les cours cliniques ont lieu toute l'année, le jeudi et le dimanche à 9 heures du matin, sous la direction de M. le docteur Encausse (Papus). Professeur : M. H. Durville. Chefs de clinique : MM. Durin et Hénault. *Les malades y sont reçus gratuitement*.

Souscription

pour favoriser le développement de l'Ecole

Le Directeur accuse réception des dons suivants :

En nature, pour la *Bibliotheque*. . . . . 162 vol.
— le *Musée* ou le *Laboratoire* . . 28 pièces
En espèce, *Dernière liste* . . . . 722 fr.
A nouveau. M. Foulaz, 3 fr. ; Mme Henri, 2 fr.
Ensemble au 15 mai. . . . . 727 fr.

ÉCHOS DE PARTOUT

Honoraires de Masseur

M. Ponteu, masseur de son état, directeur du gymnase suédois de Lyon, réclamait dernièrement à la Cie P.-L.-M., devant la 3e Chambre du Tribunal civil, la modeste somme de 24.360 francs, pour honoraires.

Me Deville, pour M. Ponteu, a expliqué que, à la suite de l'accident du Peage-du-Roussillon, en 1897, le professeur Poncet, chargé par la Compagnie du traitement des blessés, fit appel à l'habilité de M. Ponteu et confia sept blessés à ses soins.

C'est à raison de ces soins prolongés durant plusieurs mois que M. Ponteu évalue ses honoraires au chiffre qu'il demande.

La Compagnie demande une réduction. Le tribunal concilie les deux parties en accordant au masseur la somme de 12.170 francs.

La Somnambule de la reine

La Reine d'Angleterre est, paraît-il, très inquiète, depuis la prédiction qui lui a été faite par une somnambule.

La souveraine, qui a l'esprit très net et nullement enclin à la superstition, n'avait jamais attaché aucune importance aux prétendues merveilles du spiritisme, du magnétisme et de la double vue. Elle n'y croyait point, elle se plaisait même à

railler les personnes de sa famille et de son entourage qui montraient plus de crédulité.

Un jour, pourtant, vers 1895, la Reine, cédant à la curiosité, se laissa conduire chez cette femme; puis, par manière de jeu, elle présenta à l'inspection de la chiromancienne les lignes de sa main et la pria de lui révéler l'avenir. Après une minute d'examen attentif, la pythonisse déclara qu'elle pouvait faire connaître à la Reine trois choses : 1° que, dans la dernière année du siècle, l'Angleterre se verrait engagée dans une guerre sanglante; 2° que la succession du duché de Saxe-Cobourg ne s'opérerait point en ligne directe; 3° que, le jour où Sa Majesté sera atteinte d'influenza, sa santé ne se remettrait point des suites de cette maladie.

L'évènement a déjà justifié les deux premières de ces trois prophéties. Cela explique l'inquiétude de la Reine à chaque nouvelle reprise d'influenza, surtout quand on a plus de quatre-vingts ans.

La Pratique magnétique en Belgique. — Pléthore médicale. — La Loi et le Pouvoir — Le guérisseur Edwards

Les Parisiens se rappellent certainement du guérisseur Edwards, dit Saint-Paul, qui opérait l'année dernière, rue Cadet, des guérisons extraordinaires. Comme on pouvait s'y attendre, une instruction fut ouverte contre lui pour exercice illégal de la médecine, et il jugea prudent de mettre la frontière entre lui et la justice.

Où alla-t-il d'abord, nous ne savons rien; mais, il y a quelques mois, il opérait à Bruxelles. La terre belge lui fut aussi inhospitalière que la terre française, car il vient d'en être expulsé.

A ce sujet, nous reproduisons en entier l'article suivant, extrait du journal *Le Médecin*, qui paraît à Bruxelles, article d'autant plus intéressant pour nous qu'il est signé par un médecin connu et apprécié.

Les journaux d'Amérique (*The Médical Age*, 10 mars 1900) rapportent que les Belges se plaignent de la pléthore médicale. Pour y parer, les médecins réclament la suppression de l'école et du diplôme de dentiste, cet art devant être reconnu aux docteurs-médecins; — en outre, l'expulsion de tout guérisseur non muni du diplôme doctoral, qu'il soit vitaliste-magnétiste ou thaumaturge par *don naturel*, par puissance magnétique, ou simplement guérisseur par la méthode suggestive et hypnotisante. C'est ainsi que Edwards Paul, guérissant par le fluidisme magnétique personnel, a été expulsé de Belgique, le 28 mars 1900.

A ce propos, disons que le Dr J. Vindevogel a interviewé ce monsieur et l'a vu opérer. Plus de 75 personnes faisaient antichambre.

M. Paul Edwards, homme âgé, à barbe et cheveux blancs, de taille plutôt petite, a l'abord très sympathique, de tempérament nerveux, bilieux, mais calme par l'empire de la volonté, présentait l'apparence d'un magnétiste doué de fluides. Il n'opérait que par les mouvements des yeux et des mains par lesquels il semblait vouloir diriger les fluides magnétiques sur le patient Il appliquait la main gauche, par l'extrémité des doigts, sur la région cardiaque — le grand foyer du magnétisme, à ce qui est professé. Il promenait les doigts de la droite tout autour, puis à l'occiput pour faire passer les fluides positifs de sa droite vers les négatifs émis au cœur; puis sa droite descendait la colonne vertébrale. Des passes des deux mains étaient faites aussi aux quatre membres. L'opération prenait de 1 à 2 minutes, et plus de 30 patients pouvaient être expédiés à l'heure. De 10 à 12 heures et de 2 à 5 les salles ne désemplissaient pas. De 200 à 300 personnes pouvaient être servies.

La pratique de M. Paul Edwards était donc très simple, inoffensive, sans rapport avec la méthode hypnotisante jugée dangereuse, sans rapport avec le massage.

Comment opérait le procédé de ce guérisseur?

Vous direz peut-être : *par la confiance du malade*. La Foi transporte les montagnes, a dit Christ-Jésus.

Soit, j'accepte votre dire et je conclus comme suit : Ceux qui vont chez ces thaumaturges, guérisseurs d'occasion aux apparitions très rares, sont des *désespérés* qui ont échoué aux cabinets des médecins, auxquels l'art des diplômés n'a pu procurer la guérison. Pourquoi, dès lors, au nom de la Force brutale du Gouvernement ou de la Loi inhumaine, soustraire à ces malheureux, si dignes de pitié et de compassion, cette suprême espérance de salut ou de soulagement, en procédant à l'expulsion du guérisseur?

Mais si la Foi n'opère pas seule, et si le guérisseur est vraiment doué de fluides magnétiques, pourquoi lui défendre de dépenser ce don naturel, divin, au soulagement des infortunés, des malades et infirmes?

Si vous niez ou doutez de la réalité de ce don magnétique malheureusement trop peu répandu, je vous prie de revenir de votre scepticisme, de votre doute ou votre incrédulité. *Cela existe, c'est démontré.*

C'est par le fluide vital ou magnétique que les saints, les thaumaturges ont opéré en tout pays et de tout temps. Christ guérissait par les fluides. les vertus, les forces qu'il dégageait. Voyez l'Evangile de saint Marc, chap. V, vers. 25 à 35, où Jésus guérit une femme qui avait tout dépensé pour se délivrer d'une perte de sang, et que la *vertu* de Jésus guérit instantanément, dès qu'elle eut touché sa robe. — Jésus reconnaît qu'une vertu (le magnétisme) est sortie de lui et que

cette vertu a guéri la femme dont la Foi justifiait la bonté de Dieu.

Notre Gouvernement si catholique ne niera pas ce pouvoir. S'il a expulsé le magnétiste Edwards Paul, c'est qu'il a eu la main forcée par les autorités médicales qui ont cru bien faire, mais qui peuvent aussi avoir abusé de leur autorité en pesant sur le Gouvernement. La question de la charité, de la compassion pour les malheureux concitoyens à la recherche d'une assistance que la médecine et les artistes de la profession n'ont pu leur procurer, est *chose sacrée*, *res sacra miser*, et malheur aux cœurs qui se ferment à la pitié.

J'ai vu à cette salle où P. Edwards magnétisait les patients, une femme de Verviers, paralysée des mains. Elle ne pouvait pas écrire, ni tenir la plume. Après une seule séance de ce magnétisme, elle écrivit une carte-correspondance à ses parents, à Verviers. D'autres accusaient un soulagement à leurs maux, et certes, des cures se sont opérées. *Où est le mal?* L'État, la Faculté, la Loi, le corps médical sauraient-ils pâtir de voir guérir ou soulager cette foule de désespérés ?

Si votre science et votre art faiblissent, Messieurs les conseillers médicaux du Pouvoir de l'Etat, donnez donc quelque peu de la fibre du cœur, et laissez aux malheureux les douces consolations de l'espérance et l'apport du don naturel d'un homme qui agit, à tout prendre, plus par humanité que par intérêt, vu qu'il ne réclame ni salaire ni reconnaisance quelconque. Médecins et gouvernants, soyez *hommes*, et que l'humanité inspire votre conduite et guide vos actes. Il importe, au surplus, de réformer les fâcheuses tendances des scientistes et des intellectuels à jouer le rôle du mécréant, suspectant les intentions droites et honnêtes de gens au cœur droit et mus par le désir de faire le bien à l'humanité souffrante, d'accomplir un devoir et de mettre au soulagement de l'humanité les dons que nature leur a octroyés.

D[r] J. VINDEVOGEL.

Le Shampooing

M. Malacarne publie dans la *Toilette*, de Marseille, d'importants articles sur le rôle que les diverses opérations du coiffeur jouent à un point de vue que l'auteur appelle la *thérapeutique professionnelle* Il reconnait avec raison qu'il y a là du massage et du magnétisme Dans le numéro du 1er mai, l'action du *Shampooing* est traitée de main de maître ; nous en extrayons ce qui suit :

...Pour ceux qui peuvent l'ignorer; *Shampooing*, en anglais est synonyme de *Massage*. Faire un Shampooing, c'est faire un massage sur une partie de notre corps.

Quoiqu'on prétende que les Américains soient les promoteurs du schampooing, je me refuse à admettre cette prétention, car on sait que les orientaux font des schampooings depuis les temps les plus reculés et qu'ils seraient en cela les continuateurs des pratiques romaines à l'époque de *Celse* (1er siècle).

L'action thérapeutique du shampooing égale celle des frictions que nous avons étudiées ; son efficacité est incontestable et son utilité absolument nécessaire. Le liquide qu'on emploie pour faire le shampooing dissout toutes les substances secrétées par le cuir chevelu et qui sont nuisibles au développement des cheveux, la douche qui sert pour débarrasser cette lotion dissolvante est un agent puissant contre la fatigue produite par une tension d'esprit excessive, par des veilles prolongées, etc. Qui n'a pas observé les bienfaits d'un shampooing contre des maux de tête, contre la fatigue intellectuelle, contre les demangeaisons et contre certaines affections localisées à la tête? Nul coiffeur ne saurait élever une objection à ce sujet, car tous nous conseillons le schampooing à nos clients lorsqu'ils arrivent de voyage, lorsqu'ils ont trop fêté, lorsqu'ils ont mal à la tête, persuadés que nous sommes d'obtenir par ce moyen d'heureux résultats calmants, hygiéniques et bienfaisants ; l'expérience nous à tous suffisamment fixé sur ce point.

Le shampooing est donc une action thérapeutique de grande valeur, nous pouvons aussi affirmer qu'il constitue une action favorable et régénératrice du système pileux.

Je dois signaler cependant quelques inconvénients que produit le shampooing lorsqu'il est fait avec l'eau froide à une personne qui, venant de faire une course ou tout autre exercice physique, se trouve en sueur ; en ce cas, des chutes de cheveux anormales peuvent se produire et quelquefois même d'autres affections sérieuses peuvent se déclarer. En été, comme en hiver, il est bon de faire le schampooing à l'eau tiède, car les sensations trop brusquement ressenties sont fort préjudiciables à la chevelure comme au système nerveux. L'eau froide, dont on vante le pouvoir thérapeutique pour la guérison de certaines maladies ne saurait convenir à la tête qui est la partie de notre corps le plus impressionnable. Afin d'éviter des mécomptes, il serait utile que tous les coiffeurs adoptassent le système de douche graduée qui, commençant à l'eau tiède, va insensiblement jusqu'à l'eau froide.

Pour terminer cet article, je dirai que le shampooing active la circulation des courants sanguins et chasse, par conséquent, dans les parties éloignées toutes les matières stagnantes dans les vaisseaux. Par le shampoing, on obtient de la chaleur à la tête, une excitation aux fonctions du cuir chevelu ainsi qu'à tous les tissus sous-jacents jusqu'aux nerfs et aux organes les plus profonds. Les effets thérapeutiques du shampooing sont stimulants au plus haut degré et une bonne habi-



tude jointe à une bonne exécution sont des plus profitables à la régénération des cheveux. Ces effets ne sont pas cependant toujours prompts et ils se produisent dans un temps variable suivant l'activité des processus organiques de chaque individu.

La Force psychique

La *force psychique*, qui modifie à distance les lois de la pesanteur, n'agit pas moins sur les mouvements des molécules qui déterminent ce que nous appelons la chaleur ou la combustion. Ainsi les médiums commandent au feu. La *Revue des sciences psychiques* raconte que le fameux D. Home, étant en état de transe, se dirigea vers la cheminée, où flamblait un feu de bûches, fouilla de ses mains dans les braises, et retira un tison ardent deux fois plus gros qu'un œuf. La flamme s'échappait à travers ses doigts. Une personne demanda à Home si elle se brûlerait en prenant, à son tour, la masse enflammée. « Essayez », répondit le médium. La personne essaya et se brûla. Home mit ensuite un charbon ardent dans un mouchoir de batiste qui demeura intact. On vit, un autre jour, Home prendre un charbon rouge et le poser sur ses cheveux, qui étaient fins et légers comme du duvet. Des expériences analogues ont été faites sur un médium du nom de Hopcroft, qui tenait des braises dans la main pendant quatre ou cinq minutes. Comment ne pas rapprocher ces faits de la « *marche dans le feu* », qui fut une épreuve judiciaire, et d'où l'on vit, dit-on, des accusés sortir intacts ? On ne connaît aucune explication physique de ces faits. Tout au plus peut-on affirmer que le corps humain est capable de s'accoutumer progressivement aux températures élevées et qu'il peut, après une éducation poursuivie pendant plusieurs générations, endurer une chaleur maxima qui ne saurait, en tous cas, dépasser le point où l'albumine se coagule, soit 163° Fareinheit. Il faut donc recourir aux explications d'ordre psychique. Les effets du feu seraient supprimés par la suggestion. On parle aussi d'un sculpteur qui activait la combustion dans un poêle et qui éteignait un bec de gaz, par un simple vœu de sa volonté. Si telle est la puissance des forces nerveuses qui sommeillent encore inactives chez la plupart des hommes, il faut souhaiter qu'elles se développent au plus vite. Alors l'homme, vraiment roi de la nature, commandera si impérieusement aux éléments dociles, qu'ils se soumettront au seul appel de son désir. La lampe d'Aladin et l'anneau de Gygès paraîtront des accessoires superflus. Et les magiciens s'éclipseront, vieux enfants inutiles, devant la reine nouvelle du monde enfin dompté, — la volonté. *(Le Journal des Débats*, 15 mai).

Au point de vue de *la volonté*, rappelons que presque tous les magnétiseurs en font la première des puissances.

Pour le marquis de Puységur, la pratique du Magnétisme se résume en ces trois mots : CROYEZ ET VEUILLEZ, qu'il développe ainsi qu'il suit à la fin de ses *Mémoires* :

Volonté active vers le bien,
Croyance ferme en sa puissance,
Confiance entière en l'employant.

De la Graphologie

Sentiment, sensation, volonté, intelligence, constituent le côté spirituel de notre être. Par la conscience, nous en avons une connaissance immédiatement et comme il nous est impossible d'extérioriser notre personnalité pour entrer dans celles des autres, nous ne pouvons juger des états d'âme de nos semblables que d'une façon indirecte.

Quand nous voyons un œil enflammé, un poing crispé, une attitude menaçante, en un mot, nous en inférons que l'homme en qui se rencontre cette attitude est en proie au sentiment de la colère et cet œil enflammé, ce poing crispé sont autant de signes qui nous révèlent cette passion.

Les signes si différents les uns des autres sont, à quelque degré qu'ils se manifestent ce que l'on appelle des émotions. Reste à se demander s'ils sont toujours la traduction exacte de nos états d'âme. Non, malheureusement, car souvent nous avons plus ou moins intérêt à dissimuler nos sentiments et, sous le nom d'hypocrisie, on a flétri ce que cette dissimulation représente de moins avouable.

Cela étant, on serait presque fondé à n'accorder, en dehors bien entendu des cas où l'émotion est poussée à l'extrême, qu'une créance toute relative à l'expression des émotions s'il n'existait une catégorie de signes qui échappent complètement à notre contrôle et ne sauraient, par conséquent, être stimulés : ces signes sont ceux fournis par l'Ecriture.

Lorsque nous écrivons, en effet, notre cerveau imprime à notre main des mouvements qui viennent des sensations ou des sentiments, c'est-à-dire qui varient avec les sentiments et les sensations et il nous serait aussi impossible, lorsque nous sommes sous l'empire d'une agitation violente, de commander à notre main qu'il est de ne pas éternuer lorsque le besoin s'en fait sentir. On voit donc aisément quel parti l'on peut tirer de l'analyse de l'Ecriture pour la connaissance du caractère et des facultés mentales proprement dites, et combien la graphologie, science de l'écriture, mérite l'importance que lui ont attribuée ses créateurs. (*A suivre*). FRAYA.

Les Morts

Un psychologue dont le nom ne sera pas complètement oublié, car il laisse quelques idées et des observations d'une certaine importance, M. *Amédée* H. SIMONIN, vient de s'éteindre à l'âge de 78 ans.

Il était lieutenant de l'Armée française, lorsqu'au 2 décembre, on obligea les officiers à prêter serment de fidélité à l'empereur. Sincèrement républicain et ne transigeant pas avec ses convictions, il refusa de prêter serment et donna sa démission. Il se rendit en Amérique, se consacra au commerce, gagna de l'argent et revint à Paris pour vivre de ses économies. C'est alors qu'il se consacra exclusivement à l'étude de la psychologie, y compris le Magnétisme et le spiritisme.

Il publia successivement : *Le Matérialisme dévoilé; Traité de Psychologie; Histoire de la Psychologie; les Sentiments, les Passions, la Folie; Solution du problème de la suggestion hypnotique, Synthèse scientifique et philosophique, Dialogues entre de grands esprits et un vivant.* Les six premiers ouvrages sont étudiés à fond par M. Fabius de Champville, dans une brochure ayant pour titre : *La Science psychique d'après l'œuvre de M. Simonin,* 20 cent., à laquelle nous renvoyons le lecteur qui veut connaître davantage les travaux du modeste savant qui nous occupe.

D'une activité considérable, M. Simonin fut pendant quelques années l'un des membres les plus actifs de la *Société Magnétique de France* puis il fonda une autre Société — qui disparut quelques mois avant lui.

M. Simonin laisse d'unanimes regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

M. F. BOTTEY, qui écrivit en 1886 un ouvrage : *Le Magnétisme animal.* Etude critique et expérimentale sur l'Hypnotisme, vient de mourir à Divonne. Elève de la Salpêtrière, son ouvrage qui vaut quelque chose au point de vue expérimental, est dirigé contre le Magnétisme — dont il n'admet aucun des principes.

OBSERVATIONS PHYSIOLOGIQUES

Le Massage du foie par la respiration profonde contre les coliques hépatiques

Sujet depuis sept ans à des accès de coliques hépatiques dont l'arrivée lui était annoncée par une sensation douloureuse dans la région du foie M. Mobius a trouvé un moyen très simple qui lui permet de faire avorter la crise ou d'en diminuer l'intensité. Ce moyen consiste à faire une série de mouvements respiratoires très profonds.

On fait une inspiration aussi profonde que possible, et pour arriver au maximum d'intensité, on emploie au moins cinq secondes ; on reste dans cette position quinze, vingt, voire même trente secondes, puis on fait très lentement un mouvement d'expiration, de façon que ce temps de la respiration dure à son tour douze à quinze secondes, et on recommence. Durant les inspirations profondes, le foie s'abaisse quelquefois de 5 centimètres ; pendant l'expiration forcée, il remonte en suivant le diaphragme. Le va-et-vient du foie constitue un véritable massage de l'organe.

Les mouvements respiratoires peuvent s'exécuter aussi bien debout que couché ; le mieux, c'est de s'asseoir dans un fauteuil, le dos appuyé contre le dossier et les avant-bras posés sur les bras du meuble.

M. Mobius estime que l'absence des mouvements du foie prédispose régulièrement à la cholélithiase, et ce serait pour cela que les femmes dont la respiration est costale et qui ont les hypocondres comprimés par le corset, sont plus sujettes que les hommes à la lithiase biliaire.

Il va de soi que les individus prédisposés à la lithiase et dont le foie fonctionne d'une façon satisfaisante devraient s'habituer à respirer profondément d'une manière constante, et à pratiquer, de temps en temps le massage du foie par la respiration profonde et forcée.

Quant au massage du foie et de la vésicule biliaire à travers la paroi abdominale, tel qu'il est pratiqué par les spécialistes, M. Mobius le considère comme parfois dangereux et exigeant beaucoup de prudence de la part de l'opérateur. (*Le Médecin*, Bruxelles, 15 avril.)

Traitement de la myopie sans opération

M. le docteur Panas vient de faire à l'Académie de médecine une communication sur ce sujet que nous résumons ainsi qu'il suit :

Quelques cliniciens ont déjà essayé le massage du globe oculaire qui a donné de bons résultats; mais, malgré les succès obtenus, la méthode demande encore à faire ses preuves sur une plus vaste échelle.

Voici un autre procédé :

Le professeur Panas relate l'observation clinique d'un enfant de quatorze ans qui, atteint d'une très forte myopie, a été traité avec succès par le docteur Bettremieux, de Roubaix, par des instillations répétées de collyre à la pilocarpine jointes à l'application d'un bandage ouaté compressif pendant la nuit.

Au bout de cinq mois, sans abandonner ses études, ce jeune homme vit sa myopie décroître, ce que M. Bettremieux explique par le raccourcissement de l'axe antéro-postérieur du globe oculaire sous l'influence de la compression et du collyre.

Ce n'est là, dit M. Panas, que le début d'une méthode dont il convient de signaler les étapes.

HYGIÈNE. — MÉDECINE USUELLE

Les Fraises.
Leur action hygiénique et thérapeutique.

On connaît la fraise comme un fruit d'une odeur parfumée très pénétrante et d'une saveur sucrée un peu acidulée des plus agréables. Mais on ignore que c'est aussi un excellent médicament pour les goutteux, bilieux, pléthoriques, et pour beaucoup d'autres malades ?

C'est Linné qui, le premier, a fait connaître sa valeur curative dans l'arthritisme.



Le célèbre naturaliste suédois était fort sujet à des accès de goutte. C'était en 1750; depuis quinze jours, il était fort tourmenté par sa diathèse, lorsqu'on lui apporta des fraises. Il en consomma une quantité considérable, et, après une nuit tranquille, exempte de douleur, il put se lever le lendemain et reprendre son travail interrompu depuis l'accès.

Les années suivantes, la goutte reparut, mais toujours moins violente; et, après avoir recouru au même remède quatre ou cinq ans de suite, il se débarrassa de son infirmité et passa ensuite vingt ans sans en éprouver la moindre atteinte.

D'après Gessner le suc exprimé des fraises macérées, pendant quelques semaines dans l'alcool, pris à la dose d'une cuillerée soir et matin, apporte un grand soulagement aux malades atteints de gravelle et d'affection calculeuse. Et Boerhaave avait déjà dit qu'en pareil cas la propriété des fraises réside surtout dans les graines, et il les prescrivait infusées dans du vin blanc.

Gleuecke a préconisé jadis la fraise comme vermifuge et il l'employait avantageusement contre le ténia.

Van Swieten rapporte que des maniaques ont été rendus à la raison par l'usage journalier de plusieurs livres de fraises.

Schulze, Hoffmann, Galibert citent des cas de phtisie guéris par l'usage de ce fruit; ces cas n'étaient probablement que des catarrhes pulmonaires accompagnés de fièvre et de marasme.

Pour terminer, disons q e la fraise est considérée comme astringente, diurétique, stimulante et rafraîchissante. Elle est digestive, mais les individus faibles, lymphatiques, à l'estomac froid et paresseux, ne doivent en user qu'avec ménagement Avec du sucre, la créance, le vin, le kirch, en facilitent la digestion.

La Sieste

La sieste est le repos que les travailleurs des champs prennent, dans l'été, après le repas de midi. Les habitants des villes devraient en faire autant dans les grands jours, car, s'ils perdaient quelques instants de travail, cette perte serait très largement compensée par un travail plus considérable qu'ils feraient ensuite avec plus de facilité.

Le campagnard se couche, c'est affaire d'habitude; pour le citadin, il vaut mieux s'asssoir dans un bon fauteuil, car, chez lui, la digestion se fait mieux de cette façon que couché, et le sommeil est plus calme. S'appuyer confortablement et donner au fauteuil une inclinaison légère, de façon que le corps se trouve à son aise et que son poids ne porte pas en entier sur le dos. Placer les pieds sur une chaise aussi haute ou même un peu plus élevée que le fauteuil, croiser les jambes à la cheville, joindre les mains, les doigts entrelacés, placer le gras des pouces l'un contre l'autre pour ne pas serrer les mains trop fort et fermer les yeux. Bannissez toute pensée d'affaires ou autre, ne songez qu'à dormir et le sommeil viendra vite réparer vos forces épuisées.

NOS HYGIÉNISTES

F. Tison

Tison (François-Joseph), ingénieur-architecte, hygiéniste, né au Bassin-Rond, près Bouchain (Nord), étudia presque toutes les branches des connaissances humaines et plus particulièrement la chimie, l'hygiène, la médecine, l'architecture. Dans les constructions, sans augmentation de dépense, il établit une aération constante simple et forcée, indépendante du chauffagei il isole la température intérieure de celle de l'extérieur, par un matelas d'air de 3 cent. ménagé contre la paro, intérieure, etc.



Son *Ammoniaque aromatique*, qu'il créa avec des plantes à effets divers et salutaires dont les principes actifs sont tempérés par d'autres à huiles volatiles et fixes, respirés à froid par le nez et aspirées par la bouche, guérit ou enraye en peu d'heures toutes les maladies saisonnières et autres, sans interruption de ses occupations. Il triomphe des syncopes, apoplexies, congestions de toutes sortes, évite naturellement beaucoup de morts subites. Ses vapeurs-gaz, rapides comme l'éclair, pénètrent dans tout l'organisme : bronches, poumons, veines, artères, cœur, nerfs, détruisent tous microbes, miasmes, germes, ferments que l'air transporte; neutralisent divers poisons, décongestionnent les caillots ou épaississement du sang que produisent les refroidissements, chaleurs excessives, alcools ou acides et redonnent la fluidité nécessaire au sang pour reprendre sa circulation normale, rendre la santé et conserver la vie.

Ces effets merveilleux sont constatés par plusieurs médecins dans le journal le *Sud Médical*, qui paraît à Marseille (V. n°s de juillet, décembre 1899, janvier 1900).

Le Docteur A. Blanc, ex-chef du service de santé de la Marine, Président du Syndicat de la Presse médicale, y qualifie ainsi cette admirable découverte : « *Véritable providence* à laquelle on doit tant de personnes conservées. »

Ces justes appréciations de savants docteurs n'indiquent-elles que chacun doit porter avec soi un flacon de poche d'*Ammoniaque aromatique Tison*, comme ils le conseillent, la venue du médecin pouvant tarder et la mort survenir.

M. F. Tison, habite le Nouvion-en-Thiérache (Aisne). Très humanitaire, il accueillera avec satisfaction toute demande de renseignements concernant les propriétés et le mode d'emploi de l'*Ammoniaque aromatique* qui porte son nom.





Le Whitely health exerciser

Appareil de Gymnastique de chambre qui constitue un moyen simple et pratique d'arriver à la longévité et de préserver la santé par un système complet et raisonné de mouvements musculaires scientifiques.

L'appareil est formé d'une corde extensible actionnant trois poulies que l'on accroche aux portes, fenêtres, etc., la disposition rotative de ces poulies se prête au jeu de la tête, du tronc, et des jambes aussi bien qu'à celui des bras. Par ce moyen, l'entraînement à tous les sports — canotage, boxe, natation, escrime, etc. — peut se poursuivre sans sortir de chez soi.

Ne tenant que fort peu de place, l'appareil peut s'emporter en voyage.

Il se prête admirablement aux exercices hygiéniques si nécessaires non seulement aux hommes mais aussi aux femmes et aux enfants.

Son emploi ne produit aucun bruit, et il peut durer des années avec un usage raisonnable ; il pèse 800 grammes, y compris la boîte, et aucun poids n'est employé, la résistance existant dans la corde élastique

Le *Whitely Health Exerciser* est très recommandé par les médecins pour le traitement des affections du cœur, des poumons et des organes de digestion, aussi bien que dans l'obésité, les désordres nerveux, les courbatures de l'épine dorsale et autres difformités.

S'adresser à MM. Williams et Cie, seuls agents pour la France, 1, rue Caumartin, Paris.

Le Corset

A nos lectrices qui nous demandent de les conseiller dans le choix d'une corsetière, nous leur indiquons sans crainte la grande corsetière, Mélanie de Gruyter, 76, rue Saint-Lazare, dont la réputation n'est plus à faire.

Ce n'est pas à la légère que nous recommandons cette maison, qui expose à l'Exposition, classe 86, groupe 73, et qui fut déjà médaillée en 1889. C'est parce là, l'Hygiène se joint à l'élégance et qu'un corset de Mélanie de Gruyter est toujours parfait, qu'il vaille trente francs ou cent vingt-cinq francs.

PETITE CHRONIQUE

Mademoiselle CAMILLE G[illegible]ACIAN,
82, rue de Clichy. Paris,
Voyance prophétique.

Double vue agissant dans l'Ame universelle, cause différent du somnambulisme.

Elle voit les événements passés et à venir, même par correspondance pour l'étranger.

Une bonne somnambule peut rendre de grands services, tant au point de vue de la santé que sur ce qui peut intéresser relativement au *Passé*, au *Présent* et à l'*Avenir*. Mais, sauf celles qui sont inscrites à la 4e page de la couverture du *Journal du Magnétisme*, il y a trop à choisir pour accorder votre confiance à la première venue, car le plus grand nombre d'entre elles ne possèdent aucune faculté somnambulique.

En toute confiance, adressez-vous à **Mme Berthe**, le dimanche de 10 heures à 11 heures et tous les autres jours de 1 heure à 4 heures. Sur une mèche de leurs cheveux, les consultants éloignés peuvent consulter par correspondance.

Pour consulter une bonne cartomancienne, on peut s'adresser soit à **Mme Marie**, 28, avenue Parmentier soit à (une autre), **Mme Marie**, 3, passage Jean-Nicot, ou bien encore à **Mme Marie Louise**, 121, rue Saint-Antoine.

ÉCOLE PRATIQUE DE MAGNÉTISME ET DE MASSAGE

(Enseignement supérieur libre).

FONDÉE EN 1893. — AUTORISÉE PAR L'ÉTAT LE 26 MARS 1895.

Dirigée par le Professeur H. DURVILLE

Sous le Patronage de la **Société Magnétique de France.**

Directeurs-Adjoints : MM. les Docteurs ENCAUSSE (PAPUS) et MOUTIN.
Administrateurs : MM. BEAUDELOT, DEMAREST et DURVILLE.

23, Rue Saint-Merri, PARIS

L'*Ecole* a pour but de former des ***Masseurs-praticiens*** expérimentés et de mettre le Magnétisme thérapeutique à la portée des gens du monde.

L'Enseignement comprend l'Anatomie descriptive, la Physiologie, l'Histoire du Magnétisme et du Massage, la Physique magnétique, les Théories et Procédés du Magnétisme et du Massage, la Pathologie, la Thérapeutique et les différentes formes du Massage pratique, d'abord le Massage hygiénique, puis le Massage suédois, le Massage médical français, le Massage orthopédique, et enfin, le Massage magnétique.

Cet enseignement, qui est fait dans des cours théoriques, pratiques et cliniques, comprend deux degrés, et peut se faire complètement en deux années. S'ils ont les connaissances suffisantes, les élèves de première année reçoivent le *Diplôme de Magnétiseur-praticien ;* ceux de seconde année, le *Diplôme de Masseur-praticien*. Avec le premier, l'élève est suffisamment instruit pour pratiquer avec succès le Magnétisme et le Massage hygiénique; avec le second, il possède toutes les aptitudes pour servir d'auxiliaire au médecin dans la pratique du Massage médical.

Les *Cours théoriques et pratiques* ont lieu le lundi, le mercredi, le vendredi et le samedi, à 8 heures 1/2 du soir, du 10 octobre au 30 juin ; les *Cours cliniques*, le jeudi et le dimanche, à 9 heures du matin, pendant toute l'année.

Le magnétisme humain est une force inhérente à l'organisme et toute personne dont la santé est équilibrée peut guérir ou soulager son semblable. Dans la plupart des cas, sans connaissances médicales bien étendues, l'homme peut être le médecin de sa femme; celle-ci, le médecin de son mari et de ses enfants.

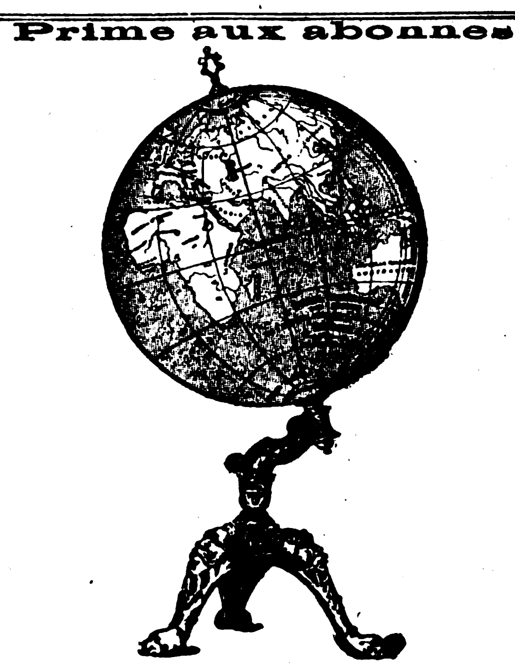
Dans les maladies graves où la vie est en danger, quelques magnétisations faites dans les règles de l'art suffisent presque toujours pour faire cesser les symptômes alarmants. Un parent, un ami, un domestique animé du désir de faire le bien, peut souvent acquérir en quelques jours les connaissances suffisantes pour guérir la maladie la plus rebelle, si les organes essentiels à la vie ne sont pas trop profondément altérés.

L'Enseignement de l'*Ecole* est destiné à obtenir ce résultat chez les gens du monde, autant qu'à former des Magnétiseurs et des Masseurs professionnels.

En dehors de l'enseignement donné à l'*Ecole*, le Directeur et les Professeurs se mettent à la disposition de ceux qui ne peuvent pas se déplacer, soit à Paris, en province et même à l'étranger, pour organiser le traitement au lit du malade et mettre un parent, un ami, en état de continuer le traitement.

Sauf pendant l'été, le Directeur reçoit le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi ; les autres jours, de 1 heure à 4 heures.

Prime aux abonnés



Les Fabricants fournisseurs des Écoles des Villes de Paris, Londres, etc., viennent de traiter avec nous pour offrir à nos lecteurs une superbe **Sphère terrestre** d'un mètre de circonférence, bien à jour des dernières découvertes et montée sur un beau pied en métal.

Cet objet d'art, qui doit être le plus bel ornement du Salon ou du Cabinet d'études, aussi utile à l'homme du monde qu'à l'enfant, d'une valeur supérieure à 30fr., est fourni, par la ***Librairie du Magnétisme***, **franco de port et d'emballage, dans toute la France, au prix de 15 fr.**


Digitized by Google

LA TERRE. Evolution de la Vie à sa Surface. Son Passé, son Présent, son Avenir, 2 gros vol. in-8 de 372-387 p. avec 66 fig. et un tableau en couleurs du règne végétal et du règne animal, par EMMANUEL VAUCHEZ. Prix 15 fr.

Ouvrage d'enseignement populaire. On y trouve exposés et synthétisés tous les résultats des prodigieuses découvertes scientifiques et spiritualistes de notre époque.

Dans un style clair, à la portée de toutes les intelligences, l'auteur explique la formation du globe terrestre. Il a interrogé d'abord, résumé ensuite, l'astronomie, la physique, la chimie, la géologie, la biologie, l'anthropologie et la sociologie, sans oublier le Magnétisme et même le Spiritisme, pour nous présenter une synthèse de l'évolution de la vie matérielle et spirituelle à la surface de la terre. C'est un livre des plus intéressants, des plus instructifs, pour tous ceux qui veulent se familiariser sans efforts avec les vérités principales du monde scientifique.

LA PSYCHOLOGIE EXPERIMENTALE. — Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres en juin 1898, par le SYNDICAT DE LA PRESSE SPIRITUALISTE DE FRANCE. In-8° de 32 pages. Prix : 30 cent.

A côté de l'ancienne psychologie philosophico-religieuse, une branche nouvelle, la *Psychologie expérimentale*, prit naissance il y a 50 ans, et donna des résultats d'une importance considérable. L'ancienne psychologie n'a aucune preuve matérielle de la survivance de l'âme, tandis que la nouvelle en possède de certaines, d'indiscutables, acquises spontanément ou par voie expérimentale.

Expérimenter avec l'âme humaine pour sujet, voilà une étude qui paraîtra au-dessus des forces humaines à plus d'un psychologue de l'ancienne école; et pourtant, rien n'est plus certain. On l'étudie dans ses manifestations extra-corporelles et l'on acquiert la certitude absolue, non-seulement de son existence, mais aussi de sa survivance au-delà du tombeau : la mort n'est qu'un chaînon de l'immortalité; le mort vit et on peut communiquer avec lui.

Cet opuscule n'est pas un traité qui enseigne les moyens d'acquérir cette preuve ; c'est un exposé méthodique de tous les faits psychiques. Les incrédules trouveront des arguments sans réplique et apprendront que d'illustres savants ont patiemment expérimenté, résolu le problème et publié le fruit de leurs travaux — qui jette un jour tout nouveau sur nos destinées, en nous indiquant d'où nous venons, ce que nous sommes et où nous allons.

A titre de propagande, cette brochure est expédiée franco, aux conditions suivantes : 100 exempl.; 12 fr.; 50 ex., 7 fr.; 25, 4 fr.; 10 ex. 2 fr.

LE MAGNÉTISME ET LE MASSAGE MENACÉS PAR LES MÉDECINS. Le Procès Mouroux à Angers. Nécessité d'un amendement à la loi sur l'exercice de la médecine, par H. DURVILLE. 72 pages in-18. Prix : 20 cent.

La pratique du massage et du magnétisme est sérieusement menacée par les médecins des syndicats qui, transformant peu à peu la pratique médicale en un vulgaire métier, voudraient parvenir, au détriment de la santé publique, à posséder le monopole exclusif de l'art de guérir. Poursuivant leur œuvre d'industriels sans scrupules, après avoir vaincu rebouteurs, masseurs, magnétiseurs des campagnes, ils s'attaqueraient certainement aux praticiens de Paris.

Les médecins syndiqués, qui ne représentent réellement qu'une insignifiante minorité, on décidé de poursuivre tous ceux qui guérissent les malades sans être docteurs en médecine. Mais, s'ils poursuivent, certains tribunaux acquittent ; c'est le cas de la Cour d'appel d'Angers, devant laquelle trois affaires de ce genre ont été portées.

Cela ne fait pas l'affaire des médecins, qui en appellent à la Cour de cassation. Mais, sûrs d'être condamnés, ils parlent déjà de porter la question devant le Parlement, afin d'obtenir un amendement à la loi en leur faveur. C'est pour cela qu'ils ont intenté un procès à Mouroux, sachant bien que celui-ci serait acquitté en première instance et en appel.

Après avoir donné des considérations du plus haut intérêt sur la pratique du massage et du magnétisme, et sur les prétentions injustifiées des médecins, l'auteur publie les débats du procès, analyse la plaidoirie des avocats, reproduit le jugement d'acquittement du tribunal correctionnel et l'arrêt de la Cour d'appel. Il y a là des faits qui montrent l'immense avantage que le magnétisme possède sur la médecine, et des arguments qui prouvent le bien-fondé des justes revendications des magnétiseurs. Enfin, une lettre de Mouroux, un appel aux masseurs-magnétiseurs ainsi qu'à leurs partisans, pour organiser un pétitionnement dans le but d'obtenir un amendement à la loi où les droits de ceux-ci seraient établis.

On sait que les masseurs et les magnétiseurs guérissent des maux que les médecins sont impuissants à soulager. Chaque malade doit pouvoir se faire traiter comme il veut, et pour lui conserver ce droit indiscutable, ce petit ouvrage, tiré à un nombre formidable d'exemplaires, doit être répandu jusque dans les plus humbles familles. Pour arriver à ce but, la *Librairie du Magnétisme* l'envoie franco, aux conditions suivantes : 100 exempl. 7 fr. ; 50 exempl. fr.: 25 ex., 2 fr. 50 ; 10 ex., 1 fr. 25; 5 ex, 75 centimes.

LA DOCTRINE CATHOLIQUE ET LE CORPS PSYCHIQUE, par ALBERT JOUNET. Broch. de 72 p. Prix . 20 cent.

Cet opuscule peut être envisagé sous deux points de vue: 1° catholique orthodoxe ; 2° de recherche scientifique. Les catholiques, instruits, chercheurs, verront que la science n'est pas ennemie de la *vraie* Foi ; et les hommes scientistes purs, sans préjugés, pourront constater qu'un homme de foi véritable peut être aussi un indépendant dans la libre recherche, aussi bien dans le visible que dans l'invisible.

Le corps psychique, ou double organique, est considéré par l'auteur, d'accord avec certains docteurs de l'Eglise, comme une probabilité pouvant être démontrée ; mais cette probabilité est telle qu'elle équivaut à une démonstration. Les faits à l'appui, très nombreux, sont passés en revue d'une façon méthodique. Il y a des arguments absolument péremptoires.

La connaissance tend à remplacer la croyance ; et évidemment, tel est bien le but de la Science.

Ce petit ouvrage ouvrira les yeux d'un grand nombre de catholiques et les décidera à entrer résolument dans la voie scientifique, la seule qui puisse mener l'homme à la connaissance rationnelle de ses destinées.

APPLICATION DE L'AIMANT AU TRAITEMENT DES MALADIES, avec portraits et figures dans le texte, par le professeur H. DURVILLE. 7e édition. In-18 de 120 pages. Prix : 20 centimes.

On sait depuis longtemps déjà que toutes les maladies nerveuses et la plupart des maladies organiques: anémie, asthme, constipation, crampes, crises de nerfs, diabète, diarrhée, douleurs, engorgements, fièvre, gravelle, goutte, hystérie, incontinence, insomnie, jaunisse, maux de tête, de dents, d'estomac, de reins, migraine, névralgie, palpitations, paralysies, rhumatisme, sciatique, surdité, tics, tremblements, vomissements, etc., etc., sont parfois très rapidement guéries par l'application des aimants.

Les douleurs vives cessent toujours au bout de quelques instants, les accès deviennent de moins en moins violents, et la guérison se fait, sans médicaments et sans rien changer à son régime et à ses habitudes.

L'action curative des aimants vitalisés de M. Durville est bien plus grande que celle des aimants ordinaires. Par une disposition spéciale, ils peuvent être portés le jour et la nuit, sans aucune gêne, sans aucune fatigue. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres traitements, c'est que l'on peut avec le même aimant, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique, exciter ou calmer, et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé.

L'*Application de l'Aimant*, très artistement éditée, avec des portraits et figures, est un ouvrage de vulgarisation des plus intéressants, tant au point de vue physique qu'au point de vue physiologique et thérapeutique. Il contient un historique de l'application de l'aimant en médecine, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; une étude sur la physique de l'aimant, où l'auteur révèle l'existence d'une force inconnue qu'il a découverte ; une étude plus remarquable encore sur la physiologie, où la polarité du corps humain est démontrée ; une description des pièces aimantées à employer dans un traitement, et un précis de thérapeutique qui permet au malade de se traiter lui-même sans le secours du médecin. C'est l'application des principes que l'auteur a exposés avec tant de clarté et de précision dans sa *Physique magnétique*.

Cet ouvrage, traduit en espagnol, en italien, en allemand et qui le sera bientôt en toutes les principales langues de l'Europe, se recommande particulièrement à l'attention de ceux qui souffrent; car ils sont assurés de trouver là un moyen simple, facile et peu coûteux de guérir ou de soulager leurs maux.

SECRETS MERVEILLEUX pour la guérison de toutes les maladies physiques et morales, par l'abbé Julio. In-18 de 587 pages, avec 2 portraits et 22 figures coloriées. Relié. Prix 12 fr.

Ce volume, qui a coûté à l'auteur deux ans de recherches patientes est le complément des *Prières merveilleuses* dont la dernière édition, répandue dans tous les pays du monde, est maintenant épuisée.

Les Secrets merveilleux sont le *vade-mecum* de ceux qui veulent faire du bien à leurs frères ; car, contenant les secrets des guérisseurs de tous les pays, ils opèrent des cures merveilleuses et résument tous les ouvrages antiques occultes, qui sont presque introuvables.

Ce livre est demandé même par les prêtres intelligents, d'abord parce qu'il est orthodoxe, contenant les formules rituelles consacrées par l'église et approuvées par le souverain Pontife ; ensuite parce que ce précieux recueil leur apprend à sauvegarder les intérêts matériels de leurs paroissiens, à se faire mieux comprendre et aimer d'eux, exérimentant ainsi que par les choses temporelles on atteint plus sûrement les spirituelles.

Il est surtout le livre de chevet de ceux qui souffrent car, avec la foi, il n'est pas une maladie que l'on ne puisse guérir, une seule grâce que l'on ne puisse obtenir.

THÉORIES ET PROCÉDÉS DU MAGNÉTISME, avec 8 Portraits et 39 figures dans le texte, par A. DURVILLE. In-18 de 144 pages. Prix : 1 fr.

Tous ceux qui ont écrit sur le Magnétisme ont établi des théories plus ou moins compliquées. Ils ont cherché à faire comprendre que le Magnétisme étant inhérent à la nature des corps organisés, tout le monde pouvait, en employant les procédés consacrés par l'usage, le pratiquer avec plus ou moins de succès, pour guérir la plupart des maladies.

Jusqu'à ces dernières années, les effets du Magnétisme étaient expliqués par la *théorie de l'émission*. Un fluide, le *fluide magnétique*, émanant de l'organisme, se communiquait du magnétiseur au magnétisé. Par une série de réactions, il déterminait des modifications organiques, et la conséquence de ces modifications se manifestait par l'amélioration du malade, puis par sa guérison.

Aujourd'hui, la théorie de l'émission est abandonnée. Il n'y a pas de fluide, mais tous les corps vibrent, et leur mouvement se transmet par ondulations. Le mouvement du plus fort s'impose au plus faible, au malade, de telle façon qu'une sorte d'équilibre tend à se faire de l'un à l'autre, et l'un gagne ce que l'autre perd.

Mais, les *Théories* ne suffisent pas, et tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que les *Procédés* employés ont une importance considérable. Aussi les uns et les autres recommandent l'emploi des passes, des applications, des impositions, des frictions, etc.; mais aucun d'eux n'explique manière de procéder.

M. Durville a voulu parer à cet inconvénient et faire une méthode simple et facile pour magnétiser. En quelques mots, il fait l'historique de chaque procédé aux différentes époques de l'histoire, expose la technique, et montre de la façon la plus compréhensible, le mécanisme de tous les mouvements. Un grand nombre de figures spéciales intercalées dans le texte accompagnent la description.

Si ce petit ouvrage ne suffit pas au praticien qui a besoin de connaître tous les secrets de son art, il suffit à l'amateur, au père ou à la mère de famille, qui veut pour ses besoins, pratiquer le magnétisme curatif au foyer domestique. En dehors de la *Physique magnétique* du même auteur, c'est le seul ouvrage où le Magnétisme soit expliqué par la théorie de l'ondulation; c'est le seul dans lequel on trouve la description méthodique de tous les procédés employés pour magnétiser, le mode d'action de chacun d'eux, et les divers cas dans lesquels on les emploie.

A ces titres, le petit ouvrage : *Théorie et Procédés du Magnétisme* de M. H. Durville s'impose l'attention de tous.

ANALOGIES ET DIFFÉRENCES ENTRE LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOTISME, avec 8 portraits, par J.-M. BERCO. Mémoire couronné par la *Société Magnétique de France*. In-18 de 72 pages. Prix 60 centimes.

Qu'est-ce que le Magnétisme, qu'est-ce que l'Hypnotisme? Est-ce une seule et même chose, sont-ce deux ordres de phénomènes différents? Depuis que les magnétiseurs ont été détroussés par les hypnotiseurs, il n'y a que les Maîtres de l'art qui en savent quelque chose. Pour le plus grand nombre des médecins et des savants qui observent la *mode scientifique*; pour le paysan comme pour le badaud des grandes cités qui suivent partout les moutons de Panurge sans savoir pourquoi; même pour beaucoup de gens du monde, le Magnétisme est mort et l'Hypnotisme seul subsiste.

C'est une erreur profonde ; le Magnétisme, très ancien, n'a jamais cessé d'exister ; et l'Hypnotisme n'est qu'à l'état d'enfance. Le premier est le père de celui-ci, et les deux *vivent* côte à côte ; mais ils vivent en mauvaise intelligence ; car le fils, qui est fort loin d'avoir les qualités du père, en mauvais qu'il est, cherche à cacher et même à renier sa paternité.

Les hypnotiseurs, et avec eux la plus grande partie des savants, ont jeté la confusion la plus déplorable sur la question. Si les uns ont affirmé que le Magnétisme ancien est devenu l'Hypnotisme nouveau, d'autres soutiennent que le premier n'a jamais rien valu et que le second mérite seul la confiance du public. D'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, même parmi les praticiens, continuent à admettre et à pratiquer le Magnétisme comme on le faisait il y a cinquante ans ; mais ils lui donnent le nom d'Hypnotisme, plus nouveau et mieux à la mode. Enfin, la question est si embrouillée que le plus fort finit parfois par ne plus rien y comprendre.

C'est pour résoudre cette importante question que la *Société Magnétique de France* l'a mise au concours. Des mémoires lui ont été remis, et celui qui fait objet de ce travail a obtenu le premier prix.

La confusion n'est pas possible ; il y a deux ordres de phénomènes : le *Magnétisme* d'une part, l'*Hypnotisme* de l'autre. On observe certaines analogies entre eux, mais encore davantage de différences. Ces *Analogies* et ces *Différences*, exposées avec la méthode la plus rigoureuse, montrent qu'il est impossible de les confondre ensemble sous une même dénomination. La question peut être comparée à une médaille : le *Magnétisme* représente la face, c'est le bon côté; l'*hypnotisme*, le revers, c'est le mauvais côté.

En dehors de la pratique pure, les *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme* de M. Berco constituent l'ouvrage le plus intéressant, qui se soit jamais adressé aux partisans d'une doctrine scientifique, car il doit mettre fin à une déplorable hérésie scientifique.

OUVRAGES PARUS OU ACQUIS
Depuis la publication du dernier Catalogue

DE BEZOBRAZOW. — *Les Femmes et la Vie*. Essais de féminisme spiritualiste. . . . . 3 f. 50

C. FLAMMARION. — *L'Inconnu et les problèmes psychiques*. . . . . 3 f. 50

GRAVIER. — *La Culture et la taille des arbres fruitiers*. Guide pratique à l'usage des amateurs et des petits propriétaires, orné de figures explicatives et précédé de la *Théorie de l'Action du Magnétisme humain sur les végétaux* . . . . 1 fr. 50

Dr J. KERNER. — *La voyante de Prévorst*. Traduction par le Dr Dusart. . . . . 4 fr.

H. LACROIX. — *Mes Expériences avec les Esprits*, avec 14 portraits. . . . . 3 fr.

Dr P. MARNIN. — *L'Hypnotisme théorique et pratique*. Comprenant les Procédés d'hypnotisation. 4 fr.

MAX THÉON. — *La Doctrine Spirite et l'œuvre d'Allan Kardec*. Etude critique du spiritisme. . 50 cent.

PÉLADAN. — *Le Livre du Sceptre* . . 7 fr 50

Dr ED. RABAUD. — *Anatomie élémentaire du corps humain*, avec 60 figures dans le texte et 4 planches coloriées à feuillets découpés et superposés. Ouvrage cartonné. . . . . 5 fr.

ROSEN DUFAURE. — *Voyage au Pays des Idées*. 3 fr.

CL. DE SAINT-MARTIN. — *Tableau naturel* des Rapports qui existent entre Dieu, l'Homme et l'Univers . . . . 6 fr.

STAINTON MOSES (OXON). — *Enseignements spiritualistes*, traduit de l'Anglais. . . . . . 5 fr.

Dr J. VINDEVOGEL. — *Suggestion, Hypnotisme, Religions*. Ou Éléments de la solution de la Question sociale, ... 6 fr.

— **Trilogie médicale.**

1re partie. — *Histoire de la médecine*. . . . 8 fr.

2e partie. — *La Matière médicale définie*, en vers et en prose. . . . . 3 fr.

WALTTER JOCHNICK. — *Les Questions les plus importantes de l'Humanité*. Esquisse de l'Histoire de l'Esprit. Rapport entre les Esprits libres et les Esprits incarnés. 2 vol. . . . . 2 fr. 50

A. WICHARD. — *La Route de la Pensée*, ou l'art de concilier les intransigeances de la raison avec la nature des faits . . . . 5 fr.

OUVRAGES DE PROPAGANDE
à 20 centimes

ANTONIO DE NOCERA. — *Anarchie et Spiritualisme*.

DANIAUD. — I. *L'Art medical*. — II. *Note sur l'Enseignement et la Pratique de la médecine en Chine*, par un LETTRÉ CHINOIS. — III. *Extrait de la Correspondance* (Congrès du libre exercice de la médecine). — IV. *Articles de journaux* (même sujet).

H. DURVILLE. — *Le Libre exercice de la Médecine réclamé par les médecins*. 2 broch.

— *Rapport au Congrès* sur les Travaux de la *Ligue* et l'organisation du *Congrès*. Appréciations de la presse, arguments en faveur du libre exercice de la médecine

— *Compte-rendu des Travaux du Congrès* (libre exercice de la médecine). Discours, discussions, réponse aux questions du programme, vœux et résolutions.

— *Application de l'Aimant au traitement des maladies*, 6e édition, avec Portraits, Figures et Vignettes.

— *Idem*. Traduction espagnole, avec figures, par Ed. E. García.

— *Idem*. Traduction allemande, avec figures, par von Pannitz.

— *Idem*. Traduction italienne, avec figures, par G.-F. Pons.

— *Le Massage et le Magnétisme menacés par les médecins*. Le procès Mouroux à Angers.

FABIUS DE CHAMPVILLE. — I. *La Liberté de tuer; la Liberté de guérir.* — II. *Le Magnétisme et l'Alcoolisme.*
— *La Transmission de Pensée.*
— *La Science psychique*, d'apr. l'œuvre de M. Simonin, 1 fig.

H.-R. HAWEIS. — *Les Tendances du Spiritualisme moderne.*

A. JOUNET. — *Principes généraux de Science psychique.*
— *La Doctrine catholique et le Corps psychique.*

MESSIMY (Dr G. de). — *Thèse sur le Libre exercice de la médecine*, soutenue en faveur de l'humanité souffrante.

PAPUS. — *L'Occultisme.*
— *Le Spiritisme.*

RIPAULT. — *L'Univers macranthrope.*

ROUXEL. — *La Liberté de la médecine.* 2 broch. — I. La Pratique médicale chez les anciens. — II. id., chez les modern.
— *Théorie et Pratique du Spiritisme.* — Consolation à Sophie. L'âme humaine. Démonstration rationnelle et expérimentale de son existence, de son immortalité et de la réalité des communications entre les vivants et les morts.

à 30 centimes

CHESNAIS. — *Le Trésor du Foyer.* Poisons et Contre-poisons, Recettes, Conseils, etc...

H. DURVILLE. — *Le Massage et le Magnétisme* sous l'empire de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.
— *Le Magnétisme considéré comme Agent lumineux*, avec 13 figures.
— *Le Magnétisme des Animaux.* Zoothérapie. Polarité
— *Lois physiques du Magnétisme, Polarité humaine.* Traduction espagnole, par Ed. E. Garcia.
— *Procédés magnétiques de l'auteur.* Traduction espagnole, par Ed. E. Garcia.
— *Idem.* Traduction italienne, par E. Ungher.

LETOQUART. — *La Médecine jugée par Broussais, Bordeu, Magendie, Bichat, Raspail, etc.*

LUCIE GRANGE. — *Manuel du Spiritisme.*
Guérison immédiate de la Peste, de toutes les Maladies infectieuses et autres Maladies aiguës et chroniques.
La Graphologie pour Tous. — Exposé des principaux signes permettant très facilement de connaître les qualités ou les défauts des autres par l'examen de leur écriture, etc., avec fig

L. GUENEAU. — *La Terre.* Evolution de la Vie à sa surface, son passé, son présent, etc., par Em. VAUCHEZ (compte-rend.

LEBEL. — *Essai d'Initiation à la Vie spirituelle.*
Manuel-Guide du Collectionneur de Timbres-poste.

PELIN. — *La médecine qui tue! Le Magnétisme qui guérit.* Le Rêve et les Faits magnétiques expliqués. *Homo Duplex*
La Psychologie expérimentale. Manifeste adressé au Congrès Spiritualiste de Londres, par le *Syndicat de la Presse Spiritualiste de France.*

P.-C. REVEL. — *Esquisse d'un Système de la Nature* fondé sur la loi du hasard, suivi d'un essai sur la Vie future considérée au point de vue biologique et philosophique.

P. TURKAU. — *Les Secrets du Braconnage dévoilés et expliqués.*

à 60 centimes

J. M. BERCO. — *Analogies et Différences entre le Magnétisme et l'Hypnotisme*, avec 8 portraits.

M. DECRESPE. — *Recherches sur les Conditions d'expérimentation personnelle en Physio-psychologie.*

H. DURVILLE — *L'Enseignement du Magnétisme, du Spiritisme et de l'Occultisme.* Règlements statutaires. Programme des Etudes et Renseignements divers.

L. GUENEAU. — *Respect à la Loi.* L'Expulsion des Jésuites

REVEL. — *Lettre au Dr J. Dupré sur la Vie future*, au point de vue biologique. Complément du sommaire *des éditions de 1887-90-92.* Rêves et Apparitions.

à 1 franc.

H. DURVILLE. — *Théorie et Procédés du Magnétisme*, avec 8 Portraits et 39 Figures dans le texte.

Dr FOVEAU DE COURMELLES. *Le Magnétisme devant la Loi.* Mémoire lu au Congrès de 1889, avec un Post-scriptum ajouté en 1897.

Emmanuel VAUCHEZ. — *Préservation sociale.* Suppression des Congrégations religieuses. Séparation des Eglises et de l'Etat. Enquête. Deux fascicules.

à 3 francs

CORNELIE (Mme). — *A la Recherche du Vrai.* Mélanges littéraires et philosophiques.

H. DURVILLE. — *Traité expérimental de Magnétisme.* Cours professé à l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage.*

Physique magnétique. — Deux vol. reliés, avec Portrait, Signature autographe de l'auteur et 56 Figures dans le texte

Théories et Procédés. — Un volume relié, avec Portraits, Têtes de chapitres, Vignettes et Figures.

PORTRAITS

En photogravure à 30 centimes

AGRIPPA, AKSAKOF, ALLAN KARDEC, APOLONIUS DE THYANE, BERTRAND, BRAID, BUÉ, CAGLIOSTRO, CAHAGNET, CHARCOT CHARPIGNON, W. CROOKES, G. DELANNE, DELEUZE, LEON DENIS, DURAND (DE GROS), DURVILLE, G. FABIUS DE CHAMPVILLE, GREATRAKES, VAN HELMONT, KIRCHER, *l'abbé* JULIO, LAFONTAINE, LAVATER, LIEBEAULT, LUYS, MESMER, MOUROUX, PAPUS, PARACELSE, PETETIN, DU POTET, le marquis de PUYSEGUR, RICARD, ROGER BACON, SWEDENBORG, TESTE.)

En phototypie à 1 franc
(*Collection de la « Irradiacion »*).

ALLAN KARDEC, J.-M.-F. COLAVIDA, ESTRELLA, C. FLAMMARION, MARIETTA.

Photographies à 1 franc

CAHAGNET, DELEUZE, LUCIE GRANGE, VAN HELMONT, LE ZOUAVE JACOB, LAFONTAINE, DU POTET, DE PUYSÉGUR, RICARD, ROSTAN, SALVERTE. *Le Tombeau* D'ALLAN KARDEC.

Tous les acheteurs de la *Librairie du Magnétisme* peuvent obtenir le service du *Journal* pendant un an, en ajoutant 3 francs au montant de leur commande.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Délivrance, aux Exposants résidant en Province, de cartes d'abonnement comportant 50 0/0 de réduction sur les prix des abonnements ordinaires

Dans le but de faciliter aux Exposants résidant à 50 kilomètres au moins de Paris les déplacements qu'ils auront à effectuer pour se rendre à l'Exposition, la *Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest* met à leur disposition pendant toute la durée de l'Exposition, des cartes d'abonnement de toutes classes, valables 3 mois ou 6 mois et *comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix des abonnements ordinaires.*

Ces cartes seront délivrées aux intéressés sur la production de leur carte d'exposant, pour voyager, par l'itinéraire direct, entre la gare desservant leur domicile commercial et Paris.

La date extrême de la validité de ces abonnements est fixé au 15 novembre.

Les cartes de six mois souscrites, soit à partir du 1er mai, soit à partir du 1er juin, expireront également le 15 novembre.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Service rapide de Paris Saint-Lazare au Champ-de-Mars

La Compagnie de l'Ouest vient d'ouvrir à l'exploitation la nouvelle ligne de Courcelles au Champ-de-Mars. Cette nouvelle ligne permet d'effectuer le trajet de la gare Saint-Lazare au Champ-de-Mars en 12 minutes.

Le service des trains entre Paris St-Lazare et le Champ-de-Mars est actuellement fixé ainsi qu'il suit :

De Paris Saint-Lazare au Champ-de-Mars :

Premiers trains du matin : 5 h. 39, 6 h. 9 et 6 h. 39, de 7 h. 9 du matin à 2 h. 39 du soir et de 5 h. 9 à 7 h. 39 du soir.

4 trains à l'heure partant aux 9', 24', 39' et 54'; de 2 h. 39 à 5 h. 9 du soir et de 7 h. 39 à 9 h. 9 du soir.

2 trains à l'heure partant aux 9' et 39'.

Dernier départ de Paris Saint-Lazare à 9 h. 9' du soir.

Du Champ-de-Mars à Paris Saint-Lazare :

Premiers trains du matin : 5 h. 34', 6 h. 0' 6 h. 34', 6 h 49'; de 7 h. 4' du matin à 2 h. 4 du soir et de 4 h. 34' à 7 h 4' du soir

4 trains à l'heure partant aux 4', 19', 34' et 49', de 2 h. 4' à 4 h. 34' du soir et de 7 h. 4' à 9 h. 4' du soir.

2 trains à l'heure partant aux 4' et 34'.

Dernier départ du Champ-de-Mars à 9 h. 4' du soir.

Un avis ultérieur fera connaître au public le service définitif sur l'Exposition.

Les annonces sont reçues au bureau du Journal au prix de DEUX FRANCS la ligne.

Pour les affaires importantes, on traite à forfait.

Le Journal du Magnétisme possède la confiance absolue de ses lecteurs. — En conséquence, la direction n'accepte que les insertions relatives aux *Praticiens* et aux produits qui sont recommandables *en tous points*.

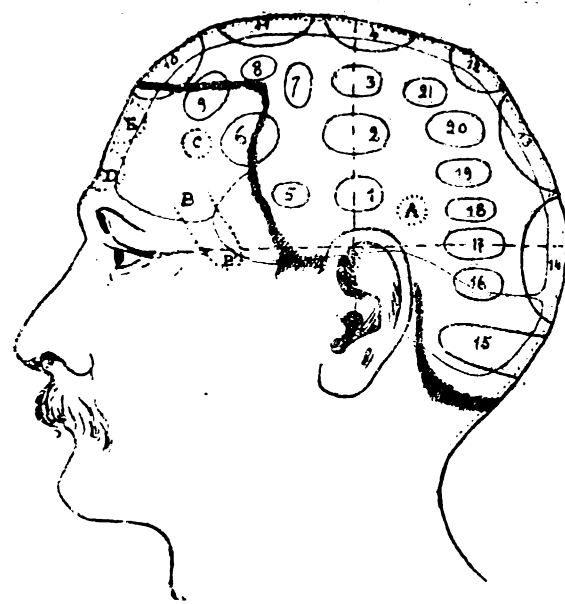
Un médecin mettrait l'autorité de son Diplôme au service de masseur, magnétiseur, somnambule, etc. S'adresser au bureau du Journal.

Prix du buste. Revêtu d'une couche d'huile de lisbouillante et d'un vernis spécial permettant de le laver. . . . . 20 fr.



Tête-Buste artistique en plâtre, représentant les centres nerveux moteurs et sensitifs et le siège de quelques facultés mentales et intellectuelles, du professeur **H. Durville**, exécuté par **M. M. Queste**, sculpteur, premier prix des arts décoratifs, médaillé de la Ville de Paris.

La *Librairie du Magnétisme* l'expédie en France et à l'Etranger, aux frais de l'acheteur. *Caisse et emballage en plus* . . . . . . 3 fr. 50.



CENTRES MOTEURS ET SENSITIFS

1. Centre sensitif du bras. — **2.** Centre sensitif de la jambe. — **3.** Centre moteur de la rate. — **4.** Centre des nerfs spinaux. — **5.** Centre moteur de l'oreille. — **6.** Centre moteur de la tête, de la langue et du cou (*à gauche, langage articulé de Broca*). — **7.** Centre moteur du cœur. — **8.** Centre sensitif des seins. — **9.** Centre sensitif des poumons. — **10.** Centre du foie. — **11.** Impression, croyance. — **12.** Centre du nez. — **13.** Centre moteur de l'estomac. — **14.** Centre génésique. — **15.** Coordination des mouvements, tact. — **16.** Centre du larynx. — **17.** Centre sensitif de la bouche et des dents. — **18.** Centre de l'audition. — **19.** Reins, organes génito-urinaires. — **20.** Centre de la vision. — **21.** Centre moteur de l'intestin.

FACULTÉS MORALES ET INTELLECTUELLES

A. Douceur à gauche, colère à droite. — **B.** Formes de la mémoire. — **B'** à gauche, souvenirs gais; envie de rire et de se moquer, prendre tout en riant; satisfaction. — **B'** à droite, souvenirs tristes; rend sombre et rêveur; mélancolie, mécontentement. — **C.** Gaîté à gauche, tristesse à droite. — **D.** Attention. — **E.** Volonté

IMPRIMERIE

A. MALVERGE

171, Rue Saint-Denis, 171



PARIS

Journaux, Revues, Labeurs

Thèses de Médecine

TRAVAUX

pour le Commerce et l'Industrie

Aux Lecteurs de l'Etranger.— Les envois d'argent de certains pays de l'Etranger et même des Colonies sont souvent très onéreux. Pour faciliter les relations avec ces pays, la direction de la *Librairie du Magnétisme* a décidé de recevoir en paiement les timbres-poste étrangers, moyennant une augmentation de 15 0/0, à la condition toutefois qu'il n'y ait dans l'envoi que quelques timbres d'une valeur supérieure à nos timbres de 5 centimes, et que la plus grande partie corresponde à nos valeurs de 1, 2, 3 et 4 centimes.

Les Jeunes Collectionneurs de timbres-poste, *Gaston* et *Henri* DURVILLE seraient reconnaissants aux lecteurs du *Journal du Magnétisme* habitant les colonies et l'Etranger de vouloir bien leur envoyer des timbres usés de leur pays et autres pays circonvoisins. Ils feraient volontiers des échanges avec les petits collectionneurs étrangers.

SOMNAMBULISME

Dans un grand nombre de maladies compliquées, le médecin, qui ne voit pas dans les profondeurs de l'organisme, est souvent très embarrassé pour établir son diagnostic et prescrire le remède nécessaire à la guérison.

Dans l'un des états du sommeil magnétique, un bon somnambule lucide peut voir la nature, les causes, les symptômes du mal et le remède à y opposer. Le rapport du somnambule au malade s'établit par le contact ou par un objet appartenant à celui-ci (de préférence une mèche de cheveux, un vêtement porté sur la peau) n'ayant pas été touché par d'autres.

Mme BERTHE, la célèbre Somnambule qui a donné tant de preuves de sa prodigieuse lucidité, reçoit à l'*Institut Magnétique*, 23, rue Saint-Merri, Paris, le jeudi et le dimanche, de 10 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures, et par correspondance.

BIBLIOTHÈQUE DU MAGNÉTISME

Les ouvrag s anciens ne se tro vent que dans les grandes bibliothèques, et les nouveaux sont trop nombreux pour que tous ceux qui s'intéressent au progrès m gnetico-spiritualiste puissent se les procurer. Sauf quelques rares exceptions, les bibliothèques publiques ne consen ent pas le prêt à domicile; elles ne contiennent guère que de l'histoire et de la littérature; elles n'ont pas d'ouvrages anciens, et les nouveaux ne sont classes et mis à la disposition du public que longtemps après leur publication.

C'est pour combler cette lacune que M. Durville eut l'idée, qui reçut un commencement d'exécution en 1880, de fonder, sous le nom de *Bibliothèque du Magnétisme*, à l'instar de la *Circulating Library* de Londres pour la littérature, une bibliothèque circulante concernant exclusivement les ouvrages de Magnétisme, d'Hypnotisme, de Spiritisme, d Occultisme et autres Sciences qui s'y rattachent.

La *Bibliothèque du Magnétisme*, qui devient de plus en plus considérable, se compose aujourd'hui : 1° de plus de 6 000 volumes sur le Magnétisme et sur toutes les branches du savoir humain qui s'y rattachent; 2° de la collection complèt de presque tous les jou naux du monde q i ont paru sur ces questions; 3° de plus de 600,000 g avures, portra s, autographes, médailles, articles de journ ux, notes sur l s hommes et les choses, objets divers classes méthodiquement, et constituant un veritable *Musée du Magnétisme*

Pour favoriser l étude du Magnétisme, tous l s documents de cette volumineuse collection sont communiques sur pl ce aux intéressés, et tous les volumes sont confiés au public aux conditions suivantes :

Abonnement d'un an	25 fr. »
— *six mois*	13 »
— *trois mois*	7 »
— *un mois*	2 50
— *par jour*	» 10

Pour les Profe seurs et les Elèves de l'*Ecole pratique de Magnétisme et de Massage*, l'abonnement annuel est réduit à 10 .

Tous les volumes sont remis contre nantissement ou expediés en gare, dans toute l Europe, aux frais du destinataire. La *Bibliothèque du Magnétisme* est ouverte le jeudi et le dimanche, de 9 heures à midi; les autres jours, de 1 heure à 4 heures. (Il n'y a pas de catalogue imprimé.

CONSEILS PRATIQUES

Ceux qui ne suivent pas les *Cours de l Ecole pratique de Magnétisme et de Massage* peuvent apprendre assez facilement la therapeutique en lisant les **Conseils pratiques** du professeur H. DURVILLE.

Rédigés dans un style simple et concis qui les met à la portee de toutes les intelligences, avec des exemples de guérisons moutrant la simplicité et la valeur de la méthode, ces *Conseils* permettent au père et à la mère de famille, ainsi qu'à l'amateur, d'appliquer le Magnetisme avec succès, au soulagement et à la guérison des diverses maladies dont leurs enfants, leurs parents, leurs amis peuvent être affectés. Pour bien comprendre le mode d application, ceux qui n'ont aucune idee du Magnétisme devront lire les *Théorie et Procédés magnétiques* de l'Auteur, ouvrage de propagande illustré Prix : 1 franc.

Les Conseils pratiques qui sont publiés s'appliquent aux cas suivants:

Acné, Albuminurie, Amaurose, Aménorrhée, Amygdalite, Anasarque, Anévrisme du cœur, Angines, Angine de poitrine, Anémie, Anémie cérébra e, Apoplexie cé ébrale, Ascite, Asthme, Ataxie locomotrice. — Battements de cœur, Blépharite, Bronchit ... pneumonie, Brû ... ulmonaire, vesicale, Ca ... rose, Choroïdite, Chute des cheveux, Congestion cerebrale, Conjonctivite, Constipation Coqueluche, Coxalgie, Crampes, Crampes d'estomac, Crampe des écrivains et des pianistes, Crises de nerfs, Croup, Cystite. Danse de Saint-Guy, Dartres, Délire, Délirium tremens, Diabète, Diarrhée, Dilatation d estomac, Double conscience, Dysenterie, Dysménorrhée, Dyspepsie. — Eczéma, Emphysème, Encéphalite aiguë, Encéphalite chronique, Engelures, Enrouement, Entérite, Entorse, Erysipèle, Epilepsie, Esquinancie, Essoufflement, Etat nerveux, Etourdissements. — Fibromes, Fièvres éruptives, Fièvre cérébrale, Fièvre typhoïde, Fleurs blanches, Fluxion de poitrine, Folie. — Gastralgie, Gastrite, Gastro-entérite, Glaucome, Goitre, Goutte, Goutte sereine, Grippe. Hallucinations, Hémiplégie, Hémorrhoïdes, Herpès, Hydarthrose Hydrocèle, Hydrocéphalie, Hydropisie, Hydrothorax Hypocondrie, Hysterie. — Influenza, Ictère Idiotie, Imbécillité, Impulsions, Insomnie, Iritis. — Jaunisse. — Kératite. — Laryngite, Léthargie, Leucorrhée, Lumbago. — Mal de tête, de gorge, de dents, Maladie de Bright, Manies hystériques, Mélancolie, Méningite, Métrite Migraines, Myélite. — Néphrite, Nervosisme, Neurasthénie, Névralgie simple, Névralgie faciale, Névrose. — Obésité, Obs... Odontalgie, Œdème, Ophtalmie, Oppression, Otalgie, Otite, Otorrhee, Ovarite. — Pâles couleurs, Palpitations de cœur, Paralysie simple, Paralysie faciale, Paraplégie, Pelade, Pemphigus, Péritonite, Pharyngite, Phlébite, Phtisie pulmonaire, Phtisie laryngée, Pleurésie, Pleuro-pneumonie, Pleurodynie, Pneumonie, Prostatite, Prurigo, Psoriasis. — Rachitisme, Rétinite, Rhumatisme, Rhume, Roséole, Rougeole, Rubéole. — Sarcomes, Scarlatine, Sciatique, Somnambulisme spontané, Spasmes, Surdité, Surdi-mutité Syncope. — Teigne, Tic douloureux, Tremblement, Tumeurs, Tumeurs blanches. Ulcère variqueux, Uréthrite, Urticaire. — Vaginite, Varices, Varicèle, Varicocèle, Variole, Vertige, Vomissements, Vomissements incoercibles de la grossesse. — Zona.

... é du cours de *Pathologie et thérapeutique* professé à l'Ecole de *Magnetisme* par H. DURVILLE.

Le traitement de toutes les maladies sera successivement publié sous la forme d'autant de *Conseils pratiques*. En attendant que ce travail considérable soit achevé, le professeur **H. Durville** se tient à la disposition des malades pour leur expliquer, par correspondance, tous les détails du traitement magnétique qu'ils peuvent faire, soit par eux-mêmes, soit par l'intermediaire d'un parent ou d un ami devoué.

Chaque *Conseil pratique*, inséré dans un numéro du *Journal du Magnétisme*, est envoyé contre 50 centimes.

Ensemble des C nseils pratiques parus à ce jour. 16 fr

TRAITEMENT DES MALADIES

à la portée de tous les malades, par les aimants vitalisés du professeur H. DURVILLE

Les aimants vitalisés guérissent ou soulagent toutes les maladies. L'immense avantage qu'ils possèdent sur tous les autres modes de traitem nt, c'est que l'on peut, selon la nature de la maladie, augmenter ou diminuer l'activité organique et rétablir ainsi l'équilibre des forces qui constitue la santé Les douleurs vives cessent au bout de quelques instants les accès deviennent moins fréquents et la guérison se fait s ns modifier son régime et ses habitudes

Leur emploi se généralise dans le traitement des diverses maladies et plus particulièrement dans les cas nerveux, où les médicaments font souvent du mal, même en guérissant. Ces aimants comprennent plusieurs catégories.

Lames magnétiques

Au nombre de 4, elles s'emploient dans les cas suivants :

Le n° 1 : Contre la crampe des écrivains et des pia istes, les affections des bras, du bas des jambes, des pieds et l'organe génital chez l'homme.

Le n° 2 : Contre les affections des jambes, de la gorge et du larynx.

Le n° 3 : Contre les bourdonnements, la surdité, la migraine, les maux de dents, les névralgies, l'insomnie, les maux de tête et toutes les affections du cerveau, y compris les affections mental s. — Contre la sciatique.

Le n° 4 : Contre les affections des reins des poumons, du foie, du cœur, de la rate, de l'estomac, de l'intestin, de la vessie, de la matrice et des ovaires. — Contre les maladies de la moelle épinière.

Ces lames, qui ne diffèrent que par la courbure et la longueur, ne répondent pas à tous les besoins; on fait des lames dites *speciales* ne portant pas de numéro, qui servent dans certains cas — *Prix de chaque lame* .... 5 fr.

Plastrons magnétiques

Dans beaucoup de maladies anciennes et rebelles, une seule lame n'est pas toujours suffisante pour vaincre le mal. Pour obtenir une plus grande somme d'action, plusieurs lames sont réunies pour former des *plastrons*.

Les plastrons valent 10, 15 ou 20 fr., selon qu'ils ont 2, 3 ou 4 lames.

Barreau magnétique

Avec accessoires pour magnétiser les *boissons* et aliments.

Prix de chaque appareil .... 10 fr.

Bracelet magnétique

Bijou très élégant. — S'emploie contre tous malaises : maux de tête ou d'estomac, palpitations et battements de cœur, névralgie et migraine légères, douleurs dans les bras, crampe des ecrivains et des pianistes, etc. On le fait de quatre grandeurs : sans numéro pour les enfants; avec les numeros 1, 2, 3, pour les grandes personnes. Pour celles-ci, indiquer la grosseur du poignet par l'un des mots *petit, moyen, gros*

Prix du bracelet, quelle que soit la grandeur .... 10 fr.

Sensitivomètre

S'emploie surtout pour se rendre compte si les personnes sont susceptibles d'être endormies par le magnétisme ou par l'hypnotisme et pour mesurer leur degré de sensitivité. — *Prix de chaque sensitivomètre* .... 10 fr.

Porte-Plume magnétique

contre la crampe des ecrivains. *Prix du porte-plume* .... 5 fr.

Les aimants du prof sseur Durville sont soumis à l'aimantation ordinaire et à une opération spéciale : la vitalisation, qui augmente considerablement leur puissance curative. Quoiqu'ils perdent peu de leur ... , la *force vitale* disparaît plus ou moins au bout de 2 à 4 mois, selon l'usage qu'on en fait. Il faut alors les renvoyer à M. Durville, qui en renvoie des neufs, moyennant la moitie du prix qu'ils ont coûté.

Les malades peuvent choisir eux-mêmes les appareils qui leur sont necess ires; toutefois, dans les cas compliqués, il est préférable d'exposer à M. Durville, la n ture, la c use, les symptômes de la maladie, l'époque depuis laquelle on souffre, etc. En précisant le mode d'emploi, il indique les appareils que l'on doit employer avec le plus de chance de succès.

Toute demande doit être acc mpagnée d'un mandat à l'ordre de M. Durville, 23, rue St Merri, Paris. Pour la France et l'Algérie, les envois sont faits franco en gare; pour l'Etranger, ajouter le montant du colis-postal à celui de la comm nde. Pour les pays où les envois d'argent sont coûteux on accepte le paiement en timbres-poste (des plus petites valeurs), moyennant une augmentation de 15 0/0.

AGENTS GÉNÉRAUX A L'ETRANGER

Pour le placement des aimants vitalisés du Prof. H. DURVILLE

Allemagne. - Mr VON PANNWITZ, magnétiseur, 27, Breitestrasse, à Lubeck.

Alsace-Lorraine. — M. LUTTENBACHER, 45, I, Manteuffelstrasse, a Strasbourg.

Angleterre. — M. H. CABASSE, Carlisle House, Carlisle Street, Londres, W.

Espagne. - M. le Dr BERCERO, 26, Fuencarral, Madrid.

Grece. — M. le docteur DE GONEMYS, à *Corfou*.

Italie. - M. G. F. PONS, magnétiseur, 4. Via Pevere à Gênes.

Portugal. — M. MACEDO DE BRAGANZA, 115, rua Palma à Lisbonne.

On demande des Agents généraux pour les autres pays de l'étranger et un Représentant dans chaque ville de France. Les aimants vitalisés du pro esseur **H Durville** *guérissent ou soulagent toutes les maladies.* — Fortes remises. Ainsi, tout en rendant de grands services aux malades, on peut faire de beaux bénéfices. S'adresser à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Le Gérant : MALVERGE.

Paris. — Imp. A. Malverge, 171, rue St-Denis.

